

ACADÉMIE ROUMAINE
ÉTUDES ET RECHERCHES
XIII

LA BESSARABIE
SA POPULATION — SON PASSÉ
SA CULTURE

PAR

STEFAN CIOBANU
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE



MONITEUR OFFICIEL ET IMPRIMERIES DE L'ÉTAT
IMPRIMERIE NATIONALE. BUCAREST, 1941

ACADÉMIE ROUMAINE
ÉTUDES ET RECHERCHES
XIII

LA BESSARABIE

SA POPULATION — SON PASSÉ SA CULTURE

PAR

STEFAN CIOBANU
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE



MONITEUR OFFICIEL ET IMPRIMERIES DE L'ÉTAT
IMPRIMERIE NATIONALE. BUCAREST, 1941

I

INTRODUCTION

Le cataclysme que fut la guerre mondiale a eu comme conséquence la noble entreprise de rendre justice aux nations dont les droits avaient été lésés au cours de l'histoire. Les temps modernes avaient hérité, pour une large part, de la coutume barbare d'asservissement des petits peuples qui eurent ainsi à subir une forme nouvelle d'esclavage, consistant surtout dans l'exploitation inhumaine des faibles.

En dépit des progrès réalisés par ailleurs, un grand nombre de nations européennes, fortes d'une vieille tradition historique et culturelle étaient privées de leurs droits à une vie nationale et politique pour être soumises à un régime qui réalisait leur exploitation économique, et amenait, avec le temps leur disparition au point de vue ethnique.

De ce nombre était le peuple roumain dont l'histoire et la culture remontent à une haute antiquité, mais qui eut à subir les épreuves les plus pénibles et les injustices les plus cruelles. Son passé est tout entier constitué par une série ininterrompue de luttes menées pour affirmer son individualité ethnique, et d'efforts gigantesques pour échapper aux jougs étrangers qui se sont exercés sur lui, sous forme d'invasions passagères ou de dominations prolongées. Il y a quelque chose de surprenant, d'incompréhensible même dans la force vitale de ce peuple qui a réussi à préserver son existence nationale malgré les circonstances historiques les plus difficiles.

T o m a s o T i t t o n i, président du Sénat italien, a caractérisé la vitalité du peuple roumain dans les termes suivants:

« *Une île de roches résistantes sur laquelle la fureur des vagues vient se briser en vain, sans l'entamer. C'est ainsi*

que nous apparaît, au cours des siècles, la nation roumaine, assaillie d'abord par les Goths, les Avars, les Huns, les Tatars, les Maghiars, ensuite par les Russes, les Autrichiens et les Turcs»[1]).

La province roumaine située entre le Prut et le Nistru et qui porte la dénomination artificielle de Bessarabie, a été détachée en 1812 du territoire occupé depuis des siècles par les Roumains, pour être annexée par la Russie.

Ainsi l'ancien État de Moldavie dont l'autonomie et les limites territoriales avaient été garanties par la suzeraineté turque, après avoir perdu en 1774 la Bucovine cédée à l'Autriche avec la complaisance de la Grande Porte, qui violait ainsi son statut, se trouvait scindé en deux tronçons le long du Prut.

L'ancien territoire de la colonie roumaine, La Dacie, habité par un peuple homogène, possédant une forte tradition culturelle et historique, présente, dans la première moitié du XIX-ème siècle, le tableau de la tragédie nationale la plus déchirante. D'une part, deux Principautés qui se débattent encore sous l'hégémonie étrangère et qui luttent avec une énergie désespérée pour conquérir leur indépendance nationale et politique, et d'autre part, trois provinces peuplées de Roumains qui se trouvent sous le joug de trois États dont les régimes culturels sont différents mais qui tendent tous à dénationaliser la population roumaine autochtone.

Malgré cela l'homogénéité et la force vitale du peuple roumain, la tradition culturelle solidement enracinée dans son âme ont amené sa renaissance culturelle et politique.

La lutte menée pendant des siècles par les Roumains pour faire triompher leur individualité ethnique, et pour avoir leur indépendance devait aboutir à l'union des deux Principautés, à la consolidation et à l'intensification de la vie culturelle. A cette lutte prennent également part à des titres divers, les Roumains vivant en dehors des frontières de l'État roumain, particulièrement les Roumains de Transylvanie.

La conscience d'appartenir à une même famille grandit non seulement chez la population du royaume, mais égale-

[1]) Tomaso Tittoni. *Basarabia, România și Italia.* Bucurest, 1927, p. 1.

ment chez tous les Roumains soumis au joug étranger. La Bessarabie dont le régime est plus dur que celui des autres provinces annexées par les États voisins, n'a cependant jamais perdu son caractère roumain. Sa population qui a conservé sa langue, ses coutumes, ses mœurs, a toujours eu conscience des liens fraternels qui l'unissaient aux autres Roumains. Elle ne pouvait donc pas rester étrangère à la lutte soutenue par le peuple roumain pour réaliser l'union nationale. La province comprise entre le Prut et le Nistru, rattachée par son passé au territoire roumain tout entier, identique dans sa composition ethnographique à la population de ce territoire, avec lequel elle forme d'ailleurs une unité géographique, devait logiquement être réintégrée dans les frontières historiques, ethnographiques et géographiques de la Roumanie renaissante.

Dans la nuit du 26 au 27 juin, 1940, le gouvernement de l'U. R.S.S., profitant de la situation difficile dans laquelle se trouvait la Roumanie au milieu de la conflagration européenne, a exigé par un ultimatum, l'évacuation immédiate de la Bessarabie.

Pour éviter l'extension du fléau de la guerre dans le sud-est européen, la Roumanie a été obligée de retirer ses troupes de Bessarabie. Ni la population bessarabienne, ni la nation roumaine tout entière aux destins de laquelle la Bessarabie est étroitement liée, n'ont donné leur consentement à cet acte qui violait les droits imprescriptibles d'un peuple pacifique, acte qui ne saurait manquer d'être sévèrement jugé par l'opinion publique mondiale et par les historiens objectifs. D'ailleurs, nos voisins du nord eux-mêmes sont convaincus de ce droit. Dans un discours prononcé devant le Soviet suprême de Moscou à l'occasion de l'annexion de la Bessarabie à l'U.R.S.S., M. Constantinov le président de la République Autonome Moldave formée par la Bessarabie et la petite région peuplée de Moldaves Transnistriens, a reconnu que les 70% des habitants de cette république sont moldaves [1]).

---

[1]) Journal « *Basarabia Sovietică* » No. 33 du 6 Août 1940.

II

LA POPULATION DE LA BESSARABIE

Sí l'on jette un regard sur la carte de la Roumanie actuelle, on est surpris par la perfection de sa forme qui est celle d'un cercle presque régulier. C'est le territoire occupé autrefois par les colons romains, aujourd'hui par la masse compacte de la population roumaine limitée par les frontières naturelles du Danube, de la Tisa et du Nistru au delà desquelles rayonnent des bandes et des îlots d'établissements roumains. On a l'impression que ce bloc était autrefois de dimensions plus grandes, mais qu'il a été déchiqueté par les vagues orageuses des invasions qui ont déferlé sur lui pendant des siècles.

La Bessarabie forme à l'Est un segment irrégulier de ce cercle. Comprise entre le Prut, le Nistru, le Danube et la Mer Noire, elle a une largeur maximum de 200 km environ au sud et de 22 km au nord. En ligne droite, la longueur nord-sud de ce segment atteint environ 400 km et il est situé entre les parallèles $45^{0}14$ et $48^{0}38$ et les méridiens $26^{0}03$ et $30^{0}25$ de longitude est. A l'est de la Bessarabie, la frontière naturelle, ethnique et historique est constituée par le Nistru qui parcourt en serpentant 910 km (850 verstes) environ, séparant ainsi le territoire de la Roumanie de celui de la République Moldave (au centre) et de la République Ucrainienne Soviétique (au nord et au sud). Le littoral de la Mer Noire qui baigne la Bessarabie a une longueur de 135 km environ. La superficie totale de la Bessarabie est de 45.629,9 km^2 qui, déduction faite de la surface de quelques lacs situés au sud, forment une étendue de 4.516.331 ha de terrain.

Les savants russes ont établi que la composition géologique de la Bessarabie de même que son caractère géographique général se distinguent de ceux des steppes transnistriennes. Le nord et le centre de la Bessarabie, jusqu'au département de Tighina, sont sillonnés par deux chaînes de collines d'origine carpathique qui forment le prolongement des collines de Moldavie: celle du département de Hotin qui atteint l'altitude de 470 m et la chaîne Jassy-Orhei dont le point culminant a 389 m (Măgura).

Le sud de la Bessarabie surnommé le *Bugeac* comprend une partie des départements de Tighina et de Cahul ainsi que les départements d'Ismaïl et de Cetatea-Albă. Il a un caractère de steppe et forme un plateau qui s'élève de 100 à 160 m au-dessus du niveau de la mer rappelant par son aspect le Baragan.

A. I. Nabokih constate que le sol de la Bessarabie lui-même se distingue entièrement du sol des « goubernies » voisines. « *Si l'on ajoute à cela la présence de collines, il devient évident pour tout le monde que la Bessarabie est une région qui a son caractère propre qui la distingue des plaines russes* » [1]).

Ainsi donc, l'aspect géographique de la Bessarabie, ses collines et le cours de ses eaux ressemblent à ceux de la Moldavie avec laquelle elle forme un tout du point de vue géographique et morphologique.

Sur ce territoire vit, depuis les temps les plus reculés, une population de Daco-Roumains surnommés Moldaves parce que le territoire de la Bessarabie a fait intégralement partie de la Principauté de Moldavie depuis la fondation de cette principauté jusqu'en 1812, date de l'annexion de la Bessarabie à la Russie. Cette population autochtone roumaine forme le gros de la population de Bessarabie, sa majorité écrasante. Le reste des habitants dont la venue beaucoup plus récente ne remonte guère au delà de cent ans, forme les minorités de la province.

---

[1]) А. И. Набокихъ. Отчеты о поѣздкахъ по Бессарабіи. Кишиневъ. 1910, p. 79.

Les autorités et les savants russes n'ont jamais contesté le caractère roumain de la Bessarabie. C'est ainsi que, immédiatement après l'annexion de la Bessarabie, les officiels russes rédigèrent un statut spécial qui respectait les particularités nationales de cette province et qui fut mis en application le 2 août 1812 [1]), de même qu'un projet d'autonomie plus large voté le 6 avril 1817, entré en vigueur en 1818 et supprimé en 1828 [2]). Malgré tous les efforts déployés par le gouvernement russe pour russifier la Bessarabie, il fut obligé de permettre l'emploi de la langue roumaine dans l'administration pendant presque toute la durée de la domination russe. Il dut même publier de nombreux actes officiels en roumain, permettre l'impression de livres religieux en cette langue et maintenir l'enseignement du roumain dans les écoles secondaires de la province jusqu'en 1867.

De nombreux savants russes qui se sont occupés des problèmes concernant la Bessarabie constatent le caractère roumain de sa population. La première description officielle de la Bessarabie qui fut faite par P. Svinine [3]) — écrivain et haut dignitaire russe — en 1816, signale le fait que cette province arrachée à la Moldavie et dont l'histoire est étroitement liée à celle de cette principauté, est habitée par une population d'origine latine qui a eu le même passé que le peuple roumain tout entier. «*Les habitants autochtones de cette région*», écrit-il, «*sont des Moldaves ou Roumains (Valaques) qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sont les descendants des colons romains. Ils parlent la langue moldave qui est d'origine latine et qui conserve, comme l'italien, de nombreuses particularités des langues néo-latines*» [4]).

L'ancien vice-gouverneur de la Bessarabie vers 1823—26, F. F. Vighel, représentant convaincu de la politique de russification dans notre province, ne cache pas dans ses mé-

---

[1]) Образованіе временнаго правленія въ Бессарабской области. А. Н. Егуновъ. Записки Бессарабскаго статистическаго комитета. Т. 3. pp. 108—110.

[2]) *Ibidem*, p. 146—154.

[3]) П. П. Свиньинъ. Описаніе Бессарабской области. Составлено въ 1816 г. Записки Одесскаго Общества Исторіи и Древностей. Томъ VI, pp. 175—321.

[4]) *Ibidem*, pp. 220, 224.

moires le mépris qu'il éprouve pour les Roumains bessarabiens. Malgré cela, il ne peut se dissimuler le caractère purement roumain de la Bessarabie, de même que la lutte soutenue par les boyards moldaves contre la politique de russification [1]). Il écrit: « *J'ai l'occasion d'étudier l'esprit des Moldaves. Ces Roumains ou Romains, comme ils se nomment, descendent d'une population mélangée, composée de colons romains et de Slavo-Daces vaincus par Trajan. Dans la langue qu'ils parlent, c'est l'élément latin qui prédomine* » [2]).

Un autre de ses ouvrages est encore plus important pour nous. Il s'intitule « Notes sur la situation actuelle de la Bessarabie » et fut écrit en 1823, mais suivant le propre témoignage de l'auteur [3]), il lui fut dérobé par les boyards moldaves indignés des insultes dont ils étaient l'objet. Après avoir divisé la Bessarabie en deux régions: d'une part le Bugeac et de l'autre le reste de la province, F. F. Vighel faisait dans cet ouvrage les constatations suivantes: « *Dans la première de ces régions (la Bessarabie) vivent exclusivement des Moldaves autochtones, dans la seconde (Bugeac) on rencontre des Russes, des Bulgares, des colons polonais (?) et allemands* » [4]).

A. F. Veltman, officier d'état-major russe, écrivain et archéologue, publia en 1828 une « Esquisse sur l'histoire ancienne de la Bessarabie » [5]), dans laquelle il écrivait entre autres: « *L'histoire de la Bessarabie ne nécessite plus d'études spéciales : elle est liée à l'histoire de la Moldavie et de la Valachie et au sort de leurs voïvodes qui se recrutaient parmi les boyards du Phanar, par la volonté du Sultan et par la puissance de l'or* » [6]).

Les études les plus sérieuses, les plus objectives et les plus complètes parues en russe au sujet de la Bessarabie appartiennent à l'érudit capitaine d'état-major — plus tard

---

[1]) Ф. Ф. Вигель. Воспоминанія. Москва. 1865, часть VI, pp. 91—149.
[2]) *Ibidem*, p. 98.
[3]) Publié dans la revue „Русскій Архивъ". No. 1, 1893. Nous nous sommes servi du texte d'un manuscrit de 1823, qui serait, croit-on, l'exemplaire volé à Vighel. Ce manuscrit se trouve en notre possession.
[4]) Manuscrit cité.
[5]) А. Ѳ. Вельтманъ. Начертяніе древней исторіи Бессарабіи. Москва 1828.
[6]) *Ibidem*, p. 49.

général-major — de l'armée russe, A. Zasciuc qui a consacré à la Bessarabie une série d'ouvrages de caractère historique, ethnographique, statistique, etc. Le plus important de ces ouvrages est intitulé « La Région de la Bessarabie » et comprend deux volumes qui renferment d'importants matériaux géographiques et statistiques, recueillis sur place par plusieurs officiers d'état-major sous la direction de A. Zasciuc [1]). Parlant du passé de la province, A. Zasciuc constate qu'elle faisait partie de la vieille colonie romaine de Dacie [2]). Il affirme que « *Les Moldaves (Roumains) forment la majorité de la population, près des 3/4 de son chiffre total... Les Moldaves habitent depuis très longtemps dans les régions centrales et septentrionales de la Bessarabie. Ils peuvent pour ainsi dire être considérés comme les aborigènes de ces régions* [3]).

Faisant certaines considérations à propos de l'origine des Moldaves, Zasciuc est d'avis que ces derniers, de même que les Roumains des Principautés, sont d'origine occidentale et qu'ils descendent des colons romains: ils ont subi des influences diverses, mais ils ont gardé les caractères de leurs ancêtres. « *Les Moldaves*, continue Zasciuc, *parlent une langue latine altérée, mélangée de mots slaves. Leur langue a une racine latine et conserve plus de particularités originales de l'ancienne langue des Romains que l'italien* » [4]).

Malgré son caractère officiel, toute l'œuvre de Zasciuc est empreinte du même caractère objectif et parfaitement scientifique établissant ainsi les liens qui unissent à la Moldavie et à tous les pays roumains, cette province étrangère à la Russie.

Les travaux de l'ethnographe et écrivain russe A. S. Afanasiev-Ciujbinschi [5]), ont le même caractère

---

[1]) A. Защукъ. Матеріалы для географіи и статистики Россіи. Бессарабская область. С. Петербург 1862, vol. I—II.

[2]) *Ibidem*, V. 1, p. 145.

[3]) *Ibidem*, p. 151.

[4]) *Ibidem*, p. 153.

[5]) А. С. Аѳанасьевъ-Чужбинскій. Поѣздка въ южную Россію. Часть I-II. С. Петербургъ. 1861, 1862. Idem: Очерки Днѣстра С. Петербургъ. 1863.

d'impartialité. Il affirme que toute la province comprise entre le Prut et le Nistru, en dehors de la portion septentrionale du département de Hotin, est peuplée seulement de Moldaves qui ignorent totalement le russe. L'auteur essayant d'apprendre quelques phrases de moldave constate avec surprise que cette langue est très voisine de l'italien et qu'elle dérive du latin [1]). L'écrivain russe qui a longtemps séjourné parmi les Moldaves et a étudié leurs mœurs, parle avec l'enthousiasme d'un homme à l'esprit large et au cœur sensible, du Moldave, de la beauté de son type, de son honnêteté et des conditions primitives dans lesquelles il est obligé de vivre car il est exploité par les étrangers et ne possède pas d'écoles dans sa langue nationale [2]). Avec le courage caractéristique de l'intellectualité démocratique russe, Afanesiev-Ciujbinschi s'élève contre « *les soi-disant patriotes de la police qui, dans les régions où vivent des populations minoritaires, propagent la langue russe au moyen du knout et du poing* » [3]).

Au cours des années 1864—1868, le « Comité Statistique de la Bessarabie », institution officielle russe, publie par les soins de A. N. Egunov, trois volumes de documents concernant la Bessarabie [4]). Cet ouvrage dont la tendance visible est de montrer les progrès de la russification dans notre province et de diminuer, en contradiction avec d'autres sources russes, le chiffre de la population roumaine, ne nie pas que la majorité de la population soit roumaine [5]), et, en ce qui concerne le passé de le Bessarabie, il s'exprime dans les termes suivants: « *Jusqu'à son annexion par l'empire russe en 1812, la Bessarabie avait le même gouvernement que la Moldavie dont elle faisait partie intégrante. Par suite, ni l'histoire, ni la documentation historique, jusqu'en 1812, ne peuvent être conçues sans la connaissance de la Moldavie. Ainsi, par exemple, pourrait-on parler du gouvernement de la Bessarabie jusqu'à son rattachement à la Russie, sans mentionner le Divan de la*

[1]) *Ibidem*, Поѣздка въ Южную Россію, v. II, p. 266.
[2]) *Ibidem*, p. 266—282.
[3]) *Ibidem*, p. 283.
[4]) А. Н. Егуновъ. Записки Бессарабскаго статистическаго Комитете Vol. I—III, Кишиневъ 1864, 1867, 1868.
[5]) *Ibidem*, vol. III, p. 34.

Moldavie auquel était soumise la Bessarabie? Il n'existe pas de propriété en Bessarabie qui ne possède de documents délivrés par le divan de Moldavie [1]).

D'autres écrivains russes vont encore plus loin. Ainsi N. I. Danilevski, un idéologue de la théorie du panslavisme et un slavophile, préconise même, dans son ouvrage « La Russie et l'Europe », la cession de la Bessarabie à la Roumanie [2]). Voilà ce qu'écrit à ce propos cet excellent publiciste: « *Les Roumains pourraient espérer que la moitié de la Transylvanie, la Bucovine et une partie de la Bessarabie leur soient rattachées, mais seulement avec le consentement et grâce au concours de la Russie*; *seule son influence modératrice pourrait leur permettre de résister avec succès aux tendances d'accaparement du magyarisme* » [3]).

L'auteur d'une série de monographies sur les régions non russes annexées à l'empire russe, P. N. Batiuscov, monographies dans lesquelles il s'efforce de prouver les droits des Russes sur ces régions, écrit dans l'ouvrage qu'il a consacré à la Bessarabie [4]): « *D'après les nationalités, ce sont les Roumains qui détiennent la majorité numérique, ensuite viennent les Russes. Il n'existe aucun doute que la population russe de cette région ait été autrefois plus nombreuse et qu'une bonne partie de cette population russe de Bessarabie ait été roumanisée ultérieurement, par suite de la longue domination politique roumaine dans cette région et de la force du sentiment national des Moldaves* [5]).

L'aspect même des villes, dont la population hétérogène est composée surtout de juifs et de fonctionnaires russes, est roumain. L'écrivain russe V. M. Garșin qui visite Chisinau en 1877 écrit, au sujet de cette ville: « *Chisinau est une ville qui n'a rien de russe. Dans les rues on n'entend jamais parler le russe, mais seulement le yddisch et le moldave* » [6]).

---

1) А. Н. Егуновъ. *Op cit.*, vol. III, p. 34.
2) Н. Я. Данилескій. Россія и Европа. С. Петербургъ. 1871, pp. 471, 473.
3) *Ibidem*, p. 431.
4) П. Н. Батюшковъ. Историческое описаніе. С. Петербургъ. 1892.
5) *Ibidem*. p. 172.
6) В. М. Гаршинъ. Полное собраніе сочиненій. Изд. Маркса. 1910. p. 483.

Le publiciste russe L. Tihomirov lui aussi ne voit rien de russe même dans le Bugeac. Il note: *En avançant vers le sud, nous voyons encore un petit territoire voisin de la Roumanie et qui n'est aucunement russe. L'ambition du tzar a créé dans cette région une source de complications internationales pour la Russie. Le Danube aux bouches duquel sont situées ces régions parcourt le territoire slave et le territoire autrichien. Il n'a rien de commun avec la Russie. Malgré cela, après la dernière guerre (1877—1878), Alexandre II a cru nécessaire de ravir ce territorire à ses propres alliés, les Roumains, qui ont protesté avec force contre cette injustice. La Russie une fois délivrée s'empressera — c'est à peu près certain — de rendre aux Roumains ce territoire, de même qu'une partie de la Bessarabie* [1]).

Certains hommes d'état russes, comme le général A. N. Kouropatkine écrivain militaire et ancien ministre de la guerre, ont été du même avis. Dans son ouvrage: «Problèmes de l'armée russe» [2]), Kouropatkine écrit: «*Le peuple roumain de la Bessarabie annexée il y a cent ans vit, aujourd'hui encore (1910) isolé à l'écart de la population russe. Il est incontestable que si les Principautés (Moldavie et Valachie) avaient été annexées par la Russie au début du XIX-ème siècle, sa population serait non seulement restée étrangère, mais encore serait devenue rapidement hostile au peuple russe, et alors, au lieu d'avoir une seule Pologne nous en aurions eu deux pour affaiblir la Russie... Dans un avenir prochain, soit par une voie pacifique, soit à la suite d'une guerre, l'union du peuple roumain est inévitable*» [3]).

Les considérations concernant l'aspect ethnique de la Bessarabie et la prépondérance de l'élément roumain dans cette province se retrouvent égalemeut dans d'autres ouvrages qui touchent d'une façon ou d'une autre la question de la Bessarabie. C'est ainsi que P. Crușévan, un agent de la politique de russification en Bessarabie affirme dans la monographie qu'il a consacrée à cette province que les

---

[1]) L. T. Tikhomiroff, *La Russie politique et sociale*, Paris 1886, p. 41.
[2]) А. Н. Куропаткинъ. Задачи русской арміи. С. Петербургъ. 1910.
[3]) *Ibidem*, p. 338.

Roumains forment les ¾ de la population de la Bessarabie [1]), opinion soutenue également par le géographe P. P. Soroca [2]) et le professeur N. Lascov [3]). Notons que l'ouvrage de ce dernier a un caractère officiel car il a été écrit à l'occasion des fêtes du centenaire de l'annexion de la Bessarabie à la Russie.

Nous avons insisté à dessein sur l'opinion des savants russes concernant la population roumaine de la Bessarabie, car ces auteurs ne peuvent être suspects de partialité en faveur des Roumains. Et, de toutes ces œuvres même de celles qui ont un caractère officiel, il ressort toujours les mêmes constatations à savoir que le caractère de la province située entre la Prut et le Nistru n'est nullement russe, que son passé la relie à la Moldavie et que la majorité écrasante de sa population est roumaine. Il y a plus: certains publicistes et certains hommes politiques russes soulignent même la grande injustice qui a été faite aux Roumains par l'annexion de la Bessarabie à la Russie et insistent sur la nécessité de rétrocéder cette province à l'État roumain.

Les mêmes affirmations, concernant la composition ethnographique de la Bessarabie, se retrouvent dans les œuvres de nombreux écrivains étrangers qui ont traversé cette province. En laissant de côté les impressions de voyage de certains écrivains qui ont visité la Bessarabie alors que cette province faisait partie de la Moldavie, nous mentionnerons deux ouvrages importants publiés en allemand. L'un d'entre eux est dû au Dr. I. H. Zucker [4]) qui a séjourné assez longtemps en Bessarabie au cours des années 1829—1831. L'auteur constate qu'une partie seulement du département de Hotin est habitée par des « Rusneci » et dans le sud de la Bessarabie par des étrangers, alors que le reste de la province est peuplé de Roumains. « *Ils peuplent tous les villages du centre et de la plus grande partie de la province* » [5]).

[1]) П. А. Крушеванъ. Бессарабія. Москва. 1903. p. 175.
[2]) П. П. Сорока. Географія Бессарабіи. Кишиневъ. 1878, p. 80.
[3]) Н. Лашковъ. Столѣтіеприсоединенія Бессарабіи. Кишиневъ. 1912, p. 53.
[4]) I. H. Zucker. *Bessarabien, Bemerkungen und Gedanken, bei Gelegenheit eines mehrjährigen Aufenthaltes in diesem Lande.* Francfurt-sur-le-Main 1834.
[5]) N. Iorga. *Istoria Românilor prin călători* (Histoire des Roumains par des voyageurs) Bucarest, 1922. Vol. III, p. 143.

Zucker consacre quelques pages au Roumain bessarabien et s'efforce de réfuter certaines appréciations erronées qui ont été faites au sujet de son caractère et de ses remarquables qualités.

Un deuxième ouvrage allemand concernant le Bessarabie est celui de I. G. Kohl [1]) qui traversa la Bessarabie en 1838. Parlant des Pays Roumains, l'écrivain allemand constate que « *les douleurs causées à ce pauvre pays par une vivisection comme celle-ci dureront encore longtemps, car l'opération n'est pas complètement terminée* [2]). L'auteur parle longuement du paysan bessarabien et insiste sur le fait qu'il n'éprouve que de l'hostilité pour le régime russe [3]).

Quelques années plus tard, en 1843, la Bessarabie est visitée par l'écrivain et historien polonais I. I. Kraszewski. Dans le récit qu'il nous a laissé de son voyage à travers la région moldave [4]), il s'arrête sur les villes de Bessarabie et souligne, à toutes les pages, le caractère roumain de la population. « *La population et la langue dominantes*, écrit Kraszewski à propos de Chisinau, *sont roumaines* » [5]).

Sur cette couche de population roumaine qui s'est formée en Bessarabie en même temps que la race roumaine tout entière et qui au cours des siècles est restée constante dans cette région, se superposeront plus tard, à une date relativement récente, des éléments étrangers. En 1812, lors de l'annexion de la Bessarabie par les Russes, la province entre Prut et Nistru avait une population roumaine presque homogène. La région du Bugeac occupée par les hordes nomades des Tatars était également habitée par des Roumains; les vallées du Nistru, du Prut, celles des rivières de moindre importance comme la Botna, la Sarata, le Cogalnic, etc., jusqu'aux rives mêmes du Danube étaient parsemées de villages roumains anciens. *Palanca*, *Purcari*, *Ciuburciu*, *Talmaz*, *Causenii-Vechi*, *Cainari*, par exemple se trouvent dans les cartes et

---

[1]) *Reisen in Südrussland.* Dresden und Leipzig, 1846.

[2]) N. Iorga. *Op. cit.*, p. 144.

[3]) *Ibidem*, p. 145.

[4]) *I. I. Craszewki. Wspomnienia Odessy, Iedissanu, Budzaku dziennik prejazdki w roku 1843.* Vol. I—III, Vilne, 1845—46.

[5]) Cfr. Юбилейный сборникъ г. Кишинева. Кишиневъ. 1914, p. 1914, p.-55.

les documents les plus anciens, remontant au XV-ème siècle. Même les «raias» situées autour des cités dont les Turcs s'étaient emparées, étaient peuplées de Roumains. C'est ainsi que la cité de Tighina avait 12 villages moldaves [1]). Pour cette population roumaine, le gouvernement turc nomme pour le Bugeac et ses cités, un métropolite orthodoxe dont le siège se trouvait au début à Braïla (métropolite de Proilava) et plus tard à Cauşani, siège des Khans tatars, ainsi qu'un évêché pour la « raia » de Hotin. Vers le milieu du XVIII-ème siècle, les hordes tatares qui vivaient dans la steppe du Bugeac, commencent à abandonner cette province et se retirent vers la Crimée. En 1806, il n'y en avait plus en Bessarabie du sud que 5000 environ qui, l'année suivante, abandonnent définitivement le Bugeac.

Au sujet du caractère roumain de la Bessarabie jusqu'en 1812, nous trouvons des indications dans un recensement que le Divan de Moldavie fit en 1808, avec l'aide des autorités, dans quatre villes de Bessarabie [2]). D'après ce recensement, la ville de Tighina et son faubourg de Lipcani comprenait 331 familles dont 169 étaient roumaines, 101 juives, 52 sujettes russes et 9 arméniennes; à Cetatea-Alba, sur 334 familles, il y en avait 168 roumaines, 132 arméniennes, 18 juives et 16 serbes réfugiées; à Chilia, sur 478 familles, 393 étaient composées de Roumains, 58 de Lipovènes et 27 de juifs sujets russes. A Hotin, sur 648 familles, 497 étaient roumaines, 340 juives et 11 arméniennes. Au total 1791 familles, dont 1027 étaient roumaines. Comme on le voit, même les villes de Bessarabie occupées par les armées Russes qu'accompagnaient les commerçants juifs et les hommes d'affaires les plus divers, étaient habitées par des Roumains. On ne trouve presque pas de population russe, si

---

[1]) Статистическое описанiе Бессарабiи собственно такъ называемой или Буджака. Составлено въ 1822—1828 г. Аккерманъ 1899, p. 10.

[2]) St. Ciobanu, *Contribuţii privitoare la numărul populaţiei în Ţările Româneşti în anul 1810.* (Contributions relatives au chiffre de la population dans les Pays Roumains en 1810). Revue « Arhiva pentru ştiinţă şi reformă socială », 1920, 1—2, p. 96.

Труды Бессарабской ученой Архивной комиссiи. Томъ II. Кишиневъ. 1902, p. 381.

l'on ne tient pas compte de quelques dizaines de « sujets russes » et des Lipovènes.

Dès que les Russes ont pris possession de la province située entre le Prut et le Nistru, ils en ont entrepris la colonisation de façon systématique. Les garnisons russes s'établissent dans les bourgs et les villes qui atteignent de ce fait un développement vertigineux. Les villes se remplissent de fonctionnaires russes, de commerçants et artisans juifs et de maraîchers bulgares, c'est-à-dire d'une population nouvelle qui détruit l'homogénéité ethnique des établissements urbains. En 1817, on fait un recensement officiel de la population qui donne le résultat suivant [1]): le nombre total des familles est de 96.526 qui représentent environ 482.630 habitants répartis, suivant la nationalité, de la façon suivante:

Nationalité	Roumains	Ruthènes	Juifs	Lipovènes	Grecs	Arméniens	Bulgares	Gagautzi	Total
Familles .	83.848	6.000	3.826	1.200	640	530	241	241	96.526
Individus .	419.240	30.000	19.130	6.000	3.200	2.650	1.205	1.205	482.630
Pourcentage	86	6,5	4,2	1,5	0,7	0,6	025	0,25	100%

En 1817, presque toute la population minoritaire de Bessarabie qui ne forme que les 14% de la population, c'est-à-dire environ 63.390 habitants, est une population nouvelle, amenée par le régime russe. Toute cette population étrangère s'établit spécialement dans les bourgs de la Bessarabie, alors que la population autochtone est retenue dans les villages, par ses occupations: l'agriculture et l'élevage, ou bien dans les faubourgs des villes.

Nous avons remarqué au début, que le bloc ethnique des Roumains, groupé dans ses frontières naturelles, projette

[1]) И. Н. Халиппа. Бессарабія въ моментъ присоединенія ея къ Россіи. Роспись землевладѣнія и сословнаго строя Бессарабіи по даннымъ переписи 1817 г. Труды Бессарабской губернской ученой комиссіи. Vol. III, pp. 1—230. I. Nistor. *Populaţia Basarabiei.* Rev. « Arhiva pentru ştiinţă şi reformă socială », 1919, No. 1, pp.86—96.

au delà de ces frontières, des ramifications et des îlots. Dans la partie orientale de ce massif, au delà du Nistru, jusqu'au Bug, dans l'ancienne région d'Oceacov, se trouvent des masses compactes de Roumains mêlés à d'autres races: Ucrainiens, Allemands, Bulgares, Russes, Juifs. La meilleure preuve de l'existence au delà du Nistru d'un puissant élément roumain, est la création par l'Union Soviétique Russes, d'une République Autonome Moldave.

Les Roumains transnistriens sont établis sur la rive gauche du fleuve, depuis la ville de Movilau, jusqu'à l'embouchure, formant un collier de villages moldaves, qui s'élargit surtout entre les villes de Rascov et Tiraspol. De ces deux points se détache vers l'est une bande de terre parsemée d'établissements moldaves comprenant aussi les villes de Balta et d'Anani. Un autre collier de villages s'étend le long du Bug, dans la région de la petite ville de Voznesensca (villages de Cantacuzinovca, Arnautovca, etc.). Il y a des villages moldaves isolés jusqu'au Dnieper, autour d'Ecaterinoslav. On observe que ces établissements roumains sont situés au bord des cours d'eau (Nistru, Bug, Ing Codama) et dans le voisinage des forêts, sur les emplacements les plus convenables et les plus fertiles, fait qui dénote que l'élément roumain s'est établi dans ces régions avant les autres peuples.

L'expansion de l'élément roumain au delà du Nistru est due à plusieurs causes. Les Moldaves s'étant emparés de la rive droite du Nistru et gardant tous les passages devaient naturellement créer des établissements roumains au delà du fleuve. Dans ces contrées les Moldaves cohabitent avec les Tatars dans la région d'Oceacov et avec les Ucrainiens dans la province située au nord du Nistru et qui appartenait à la Pologne. La population roumaine transnistrienne augmenta par suite des liens économiques qui existaient entre la Moldavie, la région d'Oceacov et la Crimée, par l'organisation au XVII-ème siècle de l'Ucraine du Khan gouvernée par le voïvode D u c a, ainsi que par les guerres turco-russes du XVIII-ème siècle qui entraînent l'expatriation d'un certain nombre de Roumains, particulièrement de Moldavie, ensuite par les mesures de colonisation prises par les Russes

avant 1791 pour peupler la région située au delà du Bug. Les documents russes ne cachent pas le fait que la population roumaine transnistrienne est la plus ancienne de ces régions. En 1766, le gouvernement russe envoie un informateur (le cosaque André Constantinov) dans les « régions tataresques » situées entre le Bug et le Nistru, qui n'appartenaient pas encore à la Russie. Du rapport qu'il fit, il ressort que dans aucune des localités qu'il a visitées (Golta, Balta, Crivoye, Ozero) il n'a trouvé de sujets russes et qu'il n'y a entendu parler que la langue moldave et la langue tatare [1]). Dans le village de Bobric écrivait l'informateur « *je n'ai trouvé personne qui sache le russe en dehors du prêtre et il n'y a que des Roumains qui vivent ici* » [2]). Après la paix de Jassy en 1791, lorsque la région d'Océacov est occupée par les Russes et que les Tatars se retirent vers la Crimée, les Roumains forment la population autochtone sur laquelle se superposent les autres populations de Transnistria. Dans la Grande Encyclopédie russe, il est dit à propos du département d'Anani: « *Les Moldaves sont les habitants autochtones du département* » [3]).

Il est très difficile d'établir le nombre exact des Roumains transnistriens. Les statistiques établies par le gouvernement russe et particulièrement celle qui résulte du recensement de 1897 n'inspirent aucune confiance parce qu'elles ont été faites avec la tendance de dénaturer la vérité. Suivant la statistique générale de 1897, le nombre des Roumains transnistriens serait le suivant [4]):

Gubernie	Chiffre total de la population	Pourcentage des Roumains	Nombre des habitants Roum.
Cherson	2.737.612	5,4	147.801
Ecaterinoslav	2.113.674	0,4	8.453
Taurida	1.447.790	0,2	2.895

[1]) Записки Одесскаго Общества Исторiи и Древносгей. Vol. XVII. p. 95.
[2]) *Ibidem.*
[3] Новый энциклопедическiй словарь. Изд. Ф. А. Брокгаузъ-Эфронъ С. Петербургъ. Томъ II, p. 495.
[4]) В. П. Семеновъ-Тянъ-Шанскiй. Россiя. Полное географическое описанiе. С. Пстербургъ, 1910. Томъ XIV, p. 182.

On aurait trouvé au total, dans ces trois « gubernies » 159.139 Roumains. A ce chiffre il convient d'ajouter les 26.764. Moldaves de la gubernie de Podolie [1]); ce qui nous donne un nombre de 185.903 Roumains. Ces chiffres sont loin de la vérité. L'organe de l'administration locale, la «Zemstva» de Cherson, trouve le 1 janvier 1900, dans la goubernie de Cherson, 2.956.208 habitants dont les 9,2% c'est-à-dire 271.970 sont Roumains [2]). Mais ce chiffre lui-même peut être contesté, parce qu'en 1900 le département de Tirasopol avait à lui seul une population de 200.568 habitants dont 31,2% c'est-à-dire 64.416 étaient des Roumains [3]). En ce qui concerne la « goubernie » de Podolie, les départements de Balta et d'Olgopol donnent, suivant les chiffres officiels russes, un pourcentage assez important de Roumains. Les autorités soviétiques qui ont fait en 1920 un recensement, indiquent pour les Moldaves habitant la République Moldave, le pourcentage de 32% qui se rapproche de la vérité [4]) et précisent que *« lors du recensement en masse, les Moldaves étant les habitants les plus arriérés, niaient par ignorance leur nationalité »* [5]).

En tout cas, si l'on tient compte de la croissance de la population depuis 1900 jusqu'à ce jour, le nombre des Roumains de la goubernie de Cherson et de Podolie seulement, s'élèverait à un demi-million au moins.

Le territoire de la République Autonome Moldave qui ne s'étend pas sur toutes les régions peuplées de Roumains, comprend un très petit nombre de ces derniers. Sur le total de la population — 545.600 habitants — les Roumains comme nous l'avons vu ne constituaient en 1920 que les 32%, c'est-à-dire 173.416 habitants [6]). Ainsi que l'affirme l'ouvrage officiel cité plus haut, la République Moldave a été créée vers la fin de 1924 à la demande de la population roumaine de

[1]) Энциклопедическій словарь. Изд, Брокгаузъ-Эфронъ. Дополнительный томъ II. С. Петербургъ. 1907.
[2]) *Ibidem*, томъ 73, p. 169.
[3]) *Ibidem*, т. 65, p. 229.
[4]) М. Н. Бочачер. Молдавія. Республики и области С.С.С.Р. Государственное издательство. Москва. 1926. p. 7.
[5]) *Ibidem.*
[6]) *Ibidem*, p. 7.

la région [1]). En d'autres termes, cette population est consciente de son origine ethnique.

Le territoire occupé au delà du Nistru par les Roumains n'intéresse pas l'État roumain. La frontière naturelle et historique de ce dernier est le Nistru. Les Roumains vivant dans un État libre se réjouissent du fait que les autorités soviétiques reconnaissent à ces tronçons de leur peuple, le droit à une vie spirituelle, et ils n'attendent rien de plus.

Mais il est une question qui est l'ordre de jour: ces Ucrainiens et ces Russes qui vivent en Bessarabie, et qui sont infiniment moins nombreux que les Roumains transnistriens, ne pourraient-ils être échangés contre un nombre égal de ces derniers? En d'autres termes, ne pourrait-on faire un échange de population comme il y en a eu entre l'Italie et l'Allemagne? Cette mesure si facile à réaliser par le fait que le milieu naturel et les occupations des Roumains et des Ucrainiens en Bessarabie et au delà du Nistru sont à peu près les mêmes, mettrait fin à tous les malentendus qui peuvent exister entre les deux États voisins.

* * *

Le processus d'infiltration de l'élément étranger en Bessarabie se présente comme suit (par ordre d'ancienneté).

Grecs. Dans l'ancienne Moldavie, l'infiltration de l'élément étranger a un caractère sporadique et ne présente aucune importance. L'élément grec qui habitait dans les anciennes colonies grecques des cités de la Mer Noire et dont les traces peuvent se retrouver dans des monnaies anciennes, des objets de céramique et des amphores qui se trouvent en abondance dans le sud de la Bessarabie surtout, a disparu avec le temps. Certaines indications prouvent qu'au XIV-ème siècle il existait à Cetatea-Albă une colonie grecque qui avait son église, sur l'emplacement de laquelle se trouve l'église grecque d'aujourd'hui. Vers le XVI-ème et le XVII-ème siècles, de nombreux Grecs pénètrent en Moldavie. Ils s'établissent dans les villes comme négociants, dans les monas-

[1]) *Ibidem*, pp. 13—14.

tères qu'ils louent, comme moines, et prennent à bail des fermes et des douanes. A l'époque des Phanariotes, le nombre des Grecs s'accroît considérablement. Beaucoup d'entre eux se roumanisent, par suite des liens de parenté qui s'établissent entre eux et des familles roumaines. Mais en Bessarabie leur nombre, en 1817, s'élève à peine à 3.000 et vers 1862, Zasciuc estime qu'il en existe 2.000 [1]).

Arméniens. Ces derniers se sont installés en Bessarabie en qualité de négociants, dès l'époque d'Alexandre le Bon. Lorsque l'Arménie perdit son indépendance, la plus grande partie de sa population se dispersa. Certains de ses habitants s'établirent en Pologne et en Moldavie. Lors de l'annexion de la Bessarabie, le nombre de ses habitants arméniens était très réduit. D'après le recensement de 1817, il y en avait 2.650 et en 1862, d'après les chiffres donnés par Zasciuc, le total des Arméniens s'élevait à 2.725 [2]). Avec le temps, un grand nombre d'entre eux ont oublié leur langue et se sont fondus dans la population roumaine.

Juifs. La présence des Juifs en Moldavie est signaleé depuis des temps très reculés. Chassés d'Espagne au XV-ème siècle, ils envahissent les villes d'Allemagne et de Pologne, particulièrement l'Ucraine polonaise où il y avait déjà des Juifs et de là, ils pénètrent en Moldavie en qualité de commerçants et d'artisans. Il était naturel qu'ils s'établissent également dans la Moldavie orientale. Dans un vieux cimetière de Causani on trouve des pierres tombales qui datent du XVI-ème siècle. Mais en Moldavie, leur nombre était très insignifiant à en juger par le fait qu'ils ne figurent pour ainsi dire pas dans les anciens documents moldaves. Leur nombre augmente au XVIII-ème siècle, car ils se glissent en Moldavie à la suite des armées russes, particulièrement en qualité de vendeurs d'eau-de-vie. Cependant, en 1812, le nombre des Juifs de Moldavie n'était pas élevé: en 1817 il y en a environ 19.000 dans les villes de Bessarabie et suivant d'autres documents, 25.000 environ (5.000 familles) [3]).

---

[1]) А. Защукъ. *Op. cit.*, p. 158.
[2]) А. Защукъ. *Op. cit.*, p. 169.
[3]) А. Защукъ. *Op. cit.*, p. 171.

Afin de dénationaliser la province annexée, le gouvernement russe qui n'a jamais nourri de sympathie pour les Juifs accorda divers privilèges aux Juifs de Bessarabie. C'est ainsi que dans le statut du « Gouvernement provisoire de la Bessarabie » du 2 août 1812, tout réfugié venu dans cette province et possédant une occupation quelconque, devenait citoyen russe. Il lui suffisait pour cela de prêter serment de fidélité au tzar. On lit plus loin dans ce statut: « Art. 22. *Tous les habitants de cette province et ceux qui s'y établiront dorénavant, sont exonérés pendant trois ans de tout impôt personnel et agricole envers l'Etat.* Art. 23. *Tous les habitants de la province susnommée et ceux qui s'y établiront dorénavant sont exemptés du service militaire* » [1]). Il est naturel que ces privilèges aient attiré dans notre province, les éléments les plus divers, les indésirables surtout: serfs échappés de chez leurs maîtres, évadés de prison, déserteurs et, bien entendu, Juifs persécutés en Russie. Le statut d'autonomie du 6 avril 1817 ne prévoit pas, lui non plus, de restrictions pour les Juifs, comme c'était le cas en Russie. « *On accordera aux négociants et aux habitants des villes* », lisons-nous dans ce statut, « *les privilèges dont jouissent en Russie ces catégories de citoyens* » [2]). Par un décret impérial en date du 29 septembre 1830, les négociants de Bessarabie sont exemptés du paiement des impôts envers l'État pendant cinq ans à partir de la date sus-indiquée, les trois années suivantes, ils ne paieront qu'un quart de ces impôts et pendant deux ans encore la moitié [3]). Ces mesures du gouvernement russe devaient naturellement attirer dans ces régions de l'Ukraine et de la Pologne un grand nombre de Juifs qui ont envahi les bourgs et les villes de la province située entre le Prut et le Nistru. Mais le gouvernement russe alla encore plus loin dans son désir de détruire le caractère ethnique roumain de la Bessarabie. Il accorda aux Juifs des terrains pour des colonies agricoles juives et collabora à l'organisation de ces dernières. C'est ainsi que vers 1862, on trouve en

[1]) A. H. Егуновъ. *Op. cit.*, vol. III, p. 110.
[2]) A. H. Егуновъ. *Op. cit.* Vol. III, p. 153.
[3]) Юбилейный сборникъ г. Кишинева. Кишиневъ, 1914, p. 71.

Bessarabie 16 colonies de cette nature, peuplées de groupes compacts de Juifs qui s'occupent — d'ailleurs sans grand succès — d'agriculture, sans abandonner leurs anciennes occupations, le commerce et l'artisanat [1]). Tout cela entraîne dans la province comprise entre le Prut et le Nistru l'accroissement artificiel de la population juive dont le chiffre s'élève en 1858 à 78.751 âmes [2]).

Ruthènes. La population qui se trouve dans plusieurs villages de la région nord-est du département de Hotin et qui porte la dénomination de Ruthènes (eux ils s'appellent « Rusinâ ») est une branche de souche slave, assez rapprochée du peuple ucrainien. Dans une monographie qu'il leur consacre, un des savants les mieux informés sur la question des Ruthènes du département de Hotin, P. Nestérovski, écrit:

« *Séparés de longue date de leurs compatriotes, les Ruthènes de Bessarabie ont réussi au cours de leur existence isolée, à se transformer en une entité ethnique indépendante, possédant des traits individuels nettement prononcés. Aujourd'hui, ils ne sont plus semblables aux Ruthènes de Bucovine et de Galicie, ni à ceux de l'Ucraine des goubernies du sud-ouest de la Russie, mais ils constituent une race indépendante, qui se rend compte sûrement, jusqu'à un certain point de cette indépendance* » [3]).

Malgré ses tendances panslavistes, l'auteur relève l'influence exercée par la population roumaine sur les Ruthènes, influence qui se manifeste dans le costume, la langue et les mœurs et il souligne la lente roumanisation de la population ruthène [4]). « *On entre quelquefois dans un village* » dit ailleurs Nestérovski « *et on ne sait pas si l'on se trouve parmi des Ucrainiens ou des Moldaves* » [5]). Au sujet du type ethnographique des Ruthènes, Nestérovski est d'avis que

---

[1]) А. Защукъ. *Op. cit.*, pp. 172—173.

[2]) *Ibidem*, p. 173.

[3]) П. А. Нестеровскій. Бессарабскіе Русины. Историко-этнографическій очеркъ. Варшава. 1905, p. 2.

[4]) *Ibidem*, pp. 1—2; 154, 157.

[5]) П. А. Нестеровскій. На сѣверѣ Бессарабіи. Варшава. 1910. Cfr. В. П. Бутовичъ. Матеріалы для географической карты Бессарабской губерніи. Кіевъ. 1916, p. 9.

cette population présente un type particulier, ce qui s'explique par le fait qu'elle est constituée par le mélange des éléments autochtones roumains avec la population ucrainienne qui s'est enfuie à différentes époques de l'Ucraine polonaise et ultérieurement de l'Ucraine russe. La langue de cette population contient une foule de mots et même d'expressions roumaines [1]) si bien que leur langage donne l'impression d'un jargon roumano-ruthène. Dans plusieurs villages ruthènes situés dans le voisinage des Roumains, on observe le phénomène du bilinguisme, c'est-à-dire que la population parle à la fois le ruthène et le roumain.

Le statisticien russe bien connu C. Ermolinski écrit dans l'ouvrage qu'il consacra en 1886 au département du Hotin:

« *Pour recueillir les données statistiques, la connaissance de la langue locale présentait la plus grande importance parce que près de la moitié de la population paysanne de la région est composée de Moldaves qui ne savent pas du tout le russe* » [2]). Et plus loin, l'auteur écrit: « *Dans le département de Hotin, on trouve deux nationalités: Les Rusini dans la moitié nord de la province et les Moldaves dans la moitié sud. On ne trouve de vrais paysans russes que dans deux villages: Grubna qui a 405 habitants et Belousovca qui en a 69. Quant aux Rusini, plus ou moins purs, ils se trouvent seulement dans les « volosties » de Grozéni, Clișcăuți et Rușcani, tandis que dans les autres villages situés sur le bord du Nistru, leur langage et leur costume montrent qu'ils se sont mélangés avec les Malo-russes de Podolie. Les villages situés au centre de la région, c'est-à-dire au sud du Nistru et au nord du Prut, de même que ceux qui sont situés aux alentours de Bricéni, ont une population mélangée de Moldaves et de Rusini, aussi ne pouvons-nous donner le chiffre exact des uns ni des autres. Tout au plus peut-on en indiquer le nombre approximatif, si l'on admet que tous les villages situés au bord du Nistru sont peuplés de Rusini et que ceux qui sont voisins du Prut et de Briceni sont peuplés*

[1]) П. А. Несторовскій. Бессарабскіе Русины, p. 153.
[2]) К. Ермолинскій. Сборникъ статистическихъ свѣдѣніе по Хотинскому уѣзду Бессарабской губерніи. Москва. 1886, p. IX.

de Moldaves. On obtient de cette manière 94.516 habitants ou 56,2% de Ruthènes et 75.715 habitants ou 43,8% de Moldaves » [1]).

Comme toujours, les autorités russes considéraient comme Russes les Moldaves qui savaient le russe. Voilà pourquoi, ainsi que le confesse l'auteur des lignes précédentes lui-même, on faisait rentrer dans la rubrique des Russes, les Moldaves qui parlaient cette langue. Une preuve de la fausseté des données statistiques officielles est constituée par la statistique de 1897 qui indique pour le département de Hotin: 25,3% de Roumains, 4,5% de Russes et 55,3% de Rusini.

En ce qui concerne l'origine des Ruthènes, le même Nestérovski s'efforce d'accréditer l'opinion qu'ils sont les descendants des habitants de l'ancienne principauté de Haliciu (sec. XI—XIV), qui se serait étendue jusqu'au nord de la Bessarabie actuelle et que ces habitants sont restés jusqu'à nos jours, les maîtres de ces régions [2]).

L'absurdité de ces affirmations est rendue évidente par le fait que même les défenseurs les plus zélés de l'autochtonisme des Ruthènes de Bucovine et de la Bessarabie du nord, présentent des théories plus modérées. C'est ainsi que certains historiens ucrainiens (Smal Stocki et d'autres) soutiennent que les Ucrainiens actuels de Bucovine et du nord de la Bessarabie descendent des prisonniers de guerre emmenés de la Pocutzie et de la Podolie [3]) par les voïvodes moldaves. Il existe en effet des témoignages historiques prouvant que des prisonniers de ces régions ont été amenés en Moldavie, mais ils ont été dispersés dans les villages moldaves du centre de la Moldavie où « *ils n'ont pas pu résister longtemps au processus d'assimilation ethnique auquel ils ont été soumis* » [4]).

Dans l'œuvre géographique monumentale du savant russe Séménov Tianșanski, on lit que les Ruthènes de Bessarabie sont d'origine Horvați [5]), et que leur établissement

[1]) *Ibidem*, p. 121.
[2]) П. А. Нестровскій. *Op. cit.*, pp. 33—35.
[3]) I. Nistor. *Problema ucraineană în lumina istoriei.* Cernăuți, 1834, p. 74.
[4]) *Ibidem.*
[5]) В. П. Семеновъ-Тянъ-Шанскій. Россія. vol. XIV, p. 187.

dans ces régions ne s'intensifie qu'après 1806, c'est-à-dire après le départ des Turcs [1]).

Le fameux savant ucrainophile Rudnyckyi croit que «*la population ucrainienne est parvenue de ce côté-ci du Nistru en Moldavie par voie d'expansion et de colonisation*» et que la Bessarabie «*n'a été colonisée de façon intense qu'au cours du siècle dernier*» [2]).

Les témoignages historiques, de même que la nomenclature géographique qui s'est conservée en Bucovine et en Bessarabie du nord, prouvent que l'élément ruthène n'est pas très ancien dans notre pays. Une infiltration quelque peu massive des Ucrainiens dans cette région n'a lieu que vers le milieu du XVIII-ème siècle, alors que le nord du département de Hotin formait la «raia» turque de la cité. Ils ont émigré de Galicie et de Podolie pour venir dans les pays roumains, par suite des persécutions religieuses et du servage qui pesait lourdement sur la classe paysanne. Ils s'y établissent dans les villages moldaves. L'annexion de la Bucovine par les Autrichiens conduit à une intensification des émigrations de la Bucovine vers le nord de la Bessarabie. Au moment de l'annexion de cette dernière province, aucun acte officiel russe ne mentionne l'existence de Ruthènes dans le département de Hotin. Il faut croire que leur nombre était donc très réduit. Le Statut de la Bessarabie du 2 août 1812 qui exempte de l'impôt et du service militaire tous les réfugiés, attire des réfugiés ruthènes de la Podolie voisine. Cependant les études faites ces derniers temps ont établi qu'au cours des années qui suivirent l'annexion de la Bessarabie, presque toutes les grandes propriétés rurales du département de Hotin appartiennent aux boyards moldaves à ceux qui sont restés en Moldavie ou à ceux qui ont opté pour le régime russe et que les habitants sont en majorité des Roumains. La statistique de 1817 montre que même les villages peuplés aujourd'hui de Ruthènes comme c'est le cas de Malinți [3]),

[1]) *Ibidem*, p. 88.

[2]) Stephan Rudnyčkyi. *Ucraina, Land und Volk.* Vienne, 1916, p. 132. I. Nistor. *Op. cit.*, p. 65.

[3]) Tudor Pamfil, *Ținutul Hotinului* la 1817 (Le département de Hotin en 1817). Chișinău, 1920, pp. 8—9.

Enauți et des 71 villages dont le nom des familles a été publié, étaient en majeure partie peuplés de Roumains[1]). Un document extrêmement intéressant à ce sujet est la demande faite en 1815 par les habitants des communes de Malinți, Cliseanti et Zarojani. Dans un roumain très correct, ces habitants déplorent les difficultés qu'ils ont à surmonter « *depuis que le Prut est devenu une frontière* » et demandent que les Russes veuillent bien *respecter leurs habitudes ancestrales* [2]). Aujourd'hui, ces villages sont considérés comme des villages ruthènes.

Cette statistique permet seulement de constater qu'en 1817, il n'existait dans toute la Bessarabie que 6.000 familles environ (30.000 habitants approximativement) de Ruthènes. Mais ce nombre s'accroît par suite du régime de protection qui s'applique aux éléments réfugiés en Bessarabie.

Bulgares. Ainsi que le montrent divers actes conservés dans les Archives de l'État de Chisinău, la colonisation de la Bessarabie par n'importe quel peuple et par n'importe quel moyen a provoqué de grands mécontentements dans les rangs de la population locale. Il nous suffira de citer l'affirmation du savant qui a le mieux connu les problèmes bessarabiens, immédiatement après l'annexion de cette province: P. P. Svinine. Dans la monographie qu'il publia en 1816 sur la Bessarabie, il dit que la colonisation de cette province aurait pu produire d'heureux résultats mais il lui faut constater « *avec regret que, jusqu'à ce jour, elle est la cause des malheurs et du joug qui accablent cette région... Les corvées imposées aux habitants pour transporter les matériaux nécessaires à la construction des maisons des colons ont provoqué dans le département de Hotin la disette et l'émigration... en 1814, les charrettes des habitants ont été réquisitionnées afin de transporter 200 maisons de colons. à raison de 6 charrettes par maison* » [3]).

[1]) L. T. Boga. *Populația Basarabiei* (La population de la Bessarabie) dans la monographie: « Basarabia » publiée par les soins de St. Ciobanu. Chișinău, 1925, p. 55.

[2]) St. Ciobanu. *Cultura românească sub stăpânirea rusă.* (La culture Roumaine sous la domination russe). Chișinău 1923, p. 10.

[3]) П. П. Свиньинъ. Статистическое описаніе Бессарабской области. Сост. въ 1816 г. зап. Одесск. общества Ист. и древностей. Томъ VI, 1867, p. 253.

En 1815 on réquisitionna le nombre de charrettes nécessaires pour transporter 500 maisons. Les paysans des régions boisées coupent les forêts et les transportent dans le sud de la Bessarabie. Il s'est trouvé un certain Polner qui, avec l'approbation du gouverneur G a r t i n g a obtenu l'entreprise du transport des matériaux pour les colons. « *En 1814 on a payé les paysans qui avaient transporté 200 maisons, mais plus tard on leur a repris cet argent* » [1]).

Ainsi donc, le régime russe, affaiblissant dans les villes l'élément local par suite des privilèges qu'il accordait aux étrangers, colonise la province, en sacrifiant la population autochtone qui est poussée au désespoir et obligée de prendre le chemin de l'exil. Le but que poursuivent les Russes par cette colonisation rapide est le remplacement de l'élément roumain autochtone par n'importe quel peuple, afin de changer l'aspect ethnique de la province en créant une population rurale nouvelle.

Le gouvernement russe applique aux colons de Bessarabie les vieux ukases du 29 déc. 1752 du 4 déc. 1762 et du 22 juillet 1763 qui avaient été décrétés naguère pour favoriser la colonisation de la région dénommée « Russie nouvelle », comprenant, au nord de la Mer Noire, les régions tataresques conquises par les Russes au cours de la seconde moitié du XVIII-ème siècle. Ces Ukases réglementent l'œuvre de colonisation de la Russie et les privilèges accordés aux colons. Mais les colons de Bessarabie reçoivent des privilèges beaucoup plus étendus. En dehors du bois nécessaire à la construction de leurs maisons, bois qui leur est procuré par les paysans moldaves du centre et du nord de la Bessarabie, en dehors des subsides et des crédits octroyés par le gouvernement, les colons obtiennent des lots de terre de 60 desetins (66 hectares), par famille. La colonisation ne pouvait pas se faire dans les régions occupées par des villages de petits propriétaires (răzăși) au nord de la Bucovine, où la population étroitement liée à la terre était difficile à déraciner. Le Bugeac où la population roumaine vivait depuis des siècles au bord des cours d'eau

---

[1]) *Ibidem*, p. 254.

est déclaré « terrain de l'État » (gosudarstvenaia zemlea) et distribué aux colons. Il faut noter que lors de la distribution de ces lots, on ne réserva aux nombreux villages moldaves situés sur les rives du Nistru, du Danube et du Prut ainsi que sur les petites rivières de Botna et de Cogalnic, que 12 desetins par famille, c'est-à-dire qu'ici aussi, on commit une grande injustice envers l'élément autochtone.

Les premiers qui ont bénéficié de ces privilèges furent les Bulgares et les Gagautzi. Pour eux, le gouvernement russe, rien que « *dans les départements de Cahul et de Cetatea-Albă, réserve plus de 454.000 desetins (504.444 Ha) dont 57.000 desetins seulement de terrain inutilisable* » [1]). Par un décret-loi de l'empereur en date du 29 décembre 1819, on accorde « *aux réfugiés Bulgares et autres, venus d'au delà du Danube* », avant et après la date du décret, tous les droits qui avaient été reconnus aux colons dans les goubernies de la Nouvelle Russie (art. 1). Ceux qui étaient venus auparavant ne devaient pas payer d'impôts et étaient exemptés de corvée pendant trois ans (art. 2). Les réfugiés venus pendant et après la dernière guerre jouissaient des mêmes privilèges pendant sept ans (art. 3). Ceux déja établis, de même que « *les habitants autochtones* » qui vivaient parmi eux, ne pouvaient pas jouir de cette exemption de 7 ans (art. 4) [2]).

D'après certains écrivains bulgares [3]), les émigrations des Bulgares en Bessarabie auraient eu lieu pendant la guerre turco-russe au XVIII-ème siècle, pendant le XIX-ème siècle, particulièrement en 1752—1754 alors que se sont établies dans le Bugeac (Cismechioi) 70 familles bulgares, et pendant les autres guerres de 1769—1774, 1787—1791, 1806—1812 et 1828—29.

L'opinion suivant laquelle l'émigration des Bulgares dans la Bessarabie du sud a été commencée et effectuée en partie au cours de la seconde moitié du XVIII-ème siècle, ne

---

[1]) А. Защукъ. *Op. cit.*, p. 166.

[2]) Статистическое описаніе Бессарабіи собственно такъ называемой или Буджака. Составленное въ 1822—1828 г. Аккерманъ 1899, p. 395.

[3]) Иовъ Титоровъ. Българитѣ въ Бессарабія. София, 1905, pp. 60—51. И. Диаковичъ. Бѣлгаритѣ въ Бессарабія. София 1929. D. N. Mincev. Bulgarii din Basarabia de Sud. Chişinău. 1938, p. 9.

repose sur aucune base sérieuse. Il est certain que les émigrations des Bulgares déterminées par les persécutions des Turcs s'intensifient pendant les guerres turco-russes. Il est possible que pendant l'occupation russe du XVIIII-ème siècle, ils se soient établis également dans le Bugeac. Mais immédiatement après le départ des armées russes, le khanat tataresque du Bugeac entre de nouveau sous la domination des Turcs. Par suite de la crainte que leur inspirait ces derniers, les Bulgares se dirigent vers la Russie Nouvelle où ils s'établissent sur les terres libres, tandis que certains d'entre eux passent en Moldavie. Ce n'est qu'en 1806—1807 que le Bugeac est définitivement abandonné par les Tatars. L'historiographe des Bulgares, le Dr. Irecec affirme que « *l'émigration des Bulgares commença après la paix de Jassy (1792) et continua pendant tout le temps que dura le mouvement cardjaliste* » [1]). Une opinion qui se rapproche davantage de la vérité est celle de V. Butovici qui soutient que les Bulgares *n'apparaissent en nombre considérable dans les goubernies qu'après le rattachement de la Bessarabie à la Russie* » [2]). Leur installation en Bessarabie commence pendant l'occupation de 1806—1812 et s'intensifie sous la domination russe, pendant les deux ou trois premières décades.

L'établissement des Bulgares ne se fait que dans les hameaux abandonnés par les Tatars et dans les villages nouvellement fondés; ils sont colonisés également dans des villages moldaves comme Cismeaua Varuita, Imputita, Satul Nou, Veleni, Colibasi, Valea-Perjii, Fantana Zanelor et autres [3]), où l'élément roumain s'assimile en partie aux Bulgares et conserve en partie ses foyers. On ne connaît pas le nombre total des Bulgares qui se trouvaient en Bessarabie l'année où cette province fut annexée par la Russie. En 1811, le Divan de Moldavie ordonne que soit fait le recensement des « émigrants transdanubiens », c'est-à-dire des Bulgares, Gagautzi et Moldaves venus eux aussi des régions turques situées

---

[1]) К. Иречекъ. Исторія Болгаръ. Одесса. 1879, p. 676.

[2]) В. Н. Бутовичъ. Матеріалы для этнографической карты Бессарабской губерніи Кіевъ 1916, p. 23.

[3]) D. N. Mincev. *Bulgarii din Basarabia de Sud.* Chişinău, 1938, p. 11.

au delà du Danube. On trouva au total 60 villages composés de 2 jusqu'à 284 familles, soit un total de 1.479 familles ou de 6.171 habitants Bulgares, Gagautzi et 15 hameaux moldaves comprenant 1.008 familles soit 4.047 habitants [1]). Ainsi en 1812, le nombre des émigrants bulgares était infime, ce qui confirme l'opinion suivant laquelle les Bulgares ne se sont établis dans notre province qu'après l'annexion de cette dernière par la Russie.

Les mesures de colonisation entraînent un accroissement vertigineux de la population bulgare et des gagautzi (ces derniers sont considérés comme des Bulgares dans les premières statistiques russes). Dans le rapport du général Inzov «curateur des colons bulgares», du 19 mars 1819, présenté au tzar, la région du Bugeac est indiquée comme ayant 1.196 familles bulgares (et gagauzti) anciennes, c'est-à-dire venues avant 1812 et 3.316 familles nouvelles c'est-à-dire un total de 4.512 familles [2]). Dans ce chiffre sont également compris les Moldaves du Bugeac car, donnant suite à la proposition du même général, la région tout entière est partagée en 4 districts ayant une population de «5.117 familles dont 2.500 sont Moldaves et 300 sont des familles de Grecs et d'Arnauti [3]). Suivant une statistique de 1821, on trouve dans la région du Bugeac 8.891 familles soit 46.598 individus, dont 32.000 sont Bulgares ou Gagautzi [4]).

Pendant la guerre russo-turque de 1828—29, un certain nombre de réfugiés bulgares s'introduisent de nouveau dans la province. Vers 1862, dans 43 colonies du sud de la Bessarabie peuplées de Bulgares, de Gagautzi et de Roumains, il y avait 48.216 habitants [5]).

Il est très difficile de préciser le chiffre exact de la population bulgare, car, lorsqu'il s'agissait des colonies bulgares, les Russes y englobaient également les villages moldaves situés dans un district quelconque de ces colonies.

---

[1]) L. T. Boga. *Populaţia Basarabiei.* In «Basarabia». Monographie. Chişinău, 1926, pp. 65—66.

[2]) А. Защукъ. *Op. cit.*, p. 165.

[3]) А. Защукъ. *Op. cit.*, p. 166.

[4]) *Ibidem*, p. 166.

[5]) *Ibidem*, p. 169.

D'autre part, les statistiques russes considèrent également comme habitées par des Bulgares les colonies gagautzes et même une colonie peuplée d'Albanais (com. Caracurt) [1]. D'après le recensement de 1897 qui fut fait au détriment des minorités ethniques, spécialement de celles qui n'étaient pas slaves, le total de la population de la Bessarabie s'élève à 1.935.412 [2]), dont les Bulgares, y compris ceux qui habitaient les villes de la province, constituaient les 5,3% [3]), ce qui donne une population de 102.155 habitants. Mais dans ce chiffre rentrent également un certain nombre de Roumains établis dans les villages bulgares, particulièrement des «mocanes» (pâtres) venus de Transylvanie.

Gagautzi. La majorité des statistiques russes du XIX-ème siècle englobent également les Gagautzi dans le nombre des Bulgares, car on les considérait comme étant d'origine slave et les savants bulgares de nos jours affectent de croire que les Gagautzi sont des Bulgares qui ont emprunté la langue turque. Mais récemment les spécialistes ont établi que les Gagautzi forment une unité ethnique à part, un peuple qui présente avec le peuple slave des distinctions fondamentales. Ils sont tous chrétiens orthodoxes, mais ils parlent une langue turque plus ou moins archaïque. Z a s c i u c avait déjà remarqué que les Gagautzi «*en ce qui concerne l'aspect, le caractère et les moeurs, se distinguent de façon frappante des autres Bulgares*» [4]). De l'avis de I r e c e c, les Gagautzi seraient les descendants des Cumanes [5]); le général M o s c o v [6]) qui a écrit la meilleure monographie qui soit sur les Gagautzi, est d'avis que ces derniers pourraient être les descendants d'un peuple d'origine touranique (Uzo-Torchi), dont une ancienne chronique russe parle vaguement. Tout récemment a paru en Bulgarie un ouvrage

---

[1]) В. Н. Бутовичъ. *Op. cit.*, p. 21.
[2]) В. П. Семеновъ-Тянъ-шанскій. *Op. cit.*, p. 174.
[3]) *Ibidem*, p. 182.
[4]) А. Защукъ. *Op. cit.*, p. 169.
[5]) K. Irecek, *Das fürstentum Bulgarien.* Berlin, 1891.
[6]) В. А. Мошковъ. Гагаузы Бендерскаго уѣзда. Revue „Этнографическое обозрѣніе. 1900—1903, NN. 44, 48, 49, 51, 54, 55. Idem: Нарѣчіе Бессарабскихъ гагаузовъ. С. Петербургъ. 1904.

très intéressant sur les Gagautzi. Son auteur A. Manov [1]) soutient que les Gagautzi parlent la langue turque, parce qu'ils descendent d'une tribu turque qui, étant apparentée aux Uzo-Torki portait la dénomination de Turc-Oguz [2]) et qui, après être tombée sous la domination de l'empire byzantin, avait été christianisée [3]). L'auteur s'arrête sur les Gagautzi d'aujourd'hui et constate que loin de s'être bulgarisés, ils conservent entièrement leur indépendance ethnique et qu'il leur arrive même très souvent d'assimiler les éléments bulgares [4]). Les savants turcs qui se sont intéressés récemment aux Gagautzi de Bessarabie, croient que ce sont des Turcs convertis au christianisme, ce qui est plus probable, étant donné les ressemblances qu'ils présentent du point de vue de l'aspect et du caractère avec les Turcs. D'ailleurs, la statistique russe de 1897 compte les Gagautzi de Bessarabie au nombre des Turcs [5]).

De toutes les minorités de Bessarabie, la population des Gagautzi est peut-être celle qui se rapproche le plus du peuple roumain, par ses qualités spirituelles, sa loyauté et, la douceur de son caractère. Il convient de remarquer que tous les Gagautzi parlent un parfait roumain, et, dans la région du Comrat, nombreux sont ceux d'entre eux qui emploient le roumain en même temps que la langue gagautzi.

Le processus d'infiltration de la population gagautzi de Bessarabie est le même que celui des Bulgares. Ils se sont réfugiés dans cette province, venant des régions turques, plus exactement de la Dobrogea, en même temps que les Bulgares, mais en formant des villages à part. D'après la statistique de 1817, le nombre des Gagautzi de Bessarabie s'élevait à 1.205 environ [6]). Suivant la statistique de 1897,

---

[1]) Атанась И. Мановъ. Потеклото на гагаузитѣ. Тѣхните обичаи и нрави. Въ двѣ части. Варна. 1939.

[2]) А. Мановъ, pp. 8—9.

[3]) *Ibidem*, p. 13.

[4]) *Ibidem*, p. 33.

[5]) Семеновъ-Тянъ-шанскій. *Op. cit.*, p. 182.

[6]) I. Nistor. *Populația din Basarabia* (La population de la Bessarabie) dans « Arhiva pentru știința și reforma socială » No. 1, 1919, p. 96.

ils forment 2,9% de la population entière de la Province située entre le Nistru et le Prut, c'est-à-dire qu'à cette date, leur chiffre s'élevait à 56.127. Si l'on en juge d'après le fait que près de la moitié des villages des colons bulgares et gagautzi est habitée par ces derniers, la statistique russe englobe une partie des Gagautzi parmi les Bulgares, de sorte que le nombre de ces derniers est indiqué comme plus élevé qu'il ne l'est en réalité, au détriment du nombre des Gagautzi.

Allemands. Les Allemands commencent à pénétrer en Russie à une époque très reculée, en qualité de soldats, de médecins et d'artisans. Au XVIII-ème siècle, après que la Russie eût conquis les vastes steppes situées au nord de la Mer Noire, les Allemands sont appelés par les Russes en qualité d'agriculteurs, et se voient accorder de vastes terrains et divers privilèges. Sous le tzar Alexandre I, la politique de colonisation par des Allemands est réglementée et leur pénétration en Russie ne fait que s'intensifier. Ils n'apparaissent en Bessarabie qu'après 1812, plus précisément après la fin des guerres napoléoniennes, c'est-à-dire en 1814. Conformément à un décret du tzar, les colons allemands jouissent du privilège d'être exemptés pendant 10 ans de tout impôt [1]), chaque famille obtient 60 desetins de terre, chaque fermier un crédit de 270 roubles remboursables en 10 ans; on leur donne jusqu'à la première récolte, 5 lei par personne et par jour; les colons allemands et leurs descendants sont exemptés pour toujours du service militaire, etc. [2]).

Les premiers colons amenés en 1814 de la principauté de Varsovie, obtiennent dans les départements de Tighina et d'Ismail 115.548 desetins de terre [3]). En 1822, le gouvernement russe amène de nouveaux colons allemands des principautés de Wurtemberg et de Bavière, quelques-uns de Baden et d'Autriche, et les établit sur les bords de la rivière

---

[1]) A. Zasciuc affirme que les Allemands ont été exonérés de tout impôt pendant 50 ans. *Op. cit.*, p. 160.

[2]) Статистическое описаніе Буджака, p. 186.

[3]) *Ibidem*, p. 187.

Sarata [1]). Suivant la statistique de 1826, le total des Allemands s'élève à 1.846 familles, c'est-à-dire à 9000 habitants environ [2]). En 1862, Zasciuc compte 24.159 Allemands [3]), et d'après la statistique de 1897, leur nombre se serait alors élevé à 59.997. Ce chiffre comprend tous les Allemands de Bessarabie, ceux des campagnes comme ceux des villes. Un calendrier des Allemands bessarabiens de 1919 [4]) indique le chiffre de 63.332 Allemands, en dehors de ceux qui sont établis dans les villes. Font également partie des colonies allemandes, un village de Suédois, aujourd'hui presque complètement germanisé (Schwedendorf) de même que la colonie suisse de Saba, habitée par des Français et en partie par des Allemands amenés de Suisse entre 1824 et 1828. Ils se sont établis dans les mêmes conditions que les colons allemands qui ont été installés dans le village de Saba, habité par des Moldaves: ces derniers ont été obligés de quitter ce village et de s'établir dans d'autres régions où le gouvernement russe a mis à leur disposition des terres prises sur les « domaines de l'État » [5]). Bons agriculteurs et artisans, les colons allemands de Bessarabie formaient un élément d'ordre, de discipline et de civilisation. L'occupation de la Bessarabie par la Russie Soviétique a obligé cette population paisible à se rapatrier en Allemagne.

Russes (Vélico-Russes). Avant l'annexion de la Bessarabie une faible partie de ces Russes, les Lipoveni, erraient en Moldavie où ils s'étaient réfugiés pour échapper aux persécutions religieuses qu'ils devaient endurer en Russie. En 1817, il y en a en Bessarabie 1.200 familles environ (6.000 habitants). Le reste de la population russe est venu dans notre province à l'époque de la domination russe. La majorité des Vélico-russes de Bessarabie est formée d'individus qui se sont enfuis de diverses goubernies russes pour échapper

---

[1]) *Ibidem*, p. 216.
[2]) *Ibidem*, p. 187.
[3]) A. Защукъ. *Op. cit.*, p. 159.
[4]) Kalender für die deutschen kolonisten in Bessarabien. Tarutino, 1919.
[5]) Статистическое описаніе Буджака, p. 221.

au recrutement et aux vexations des propriétaires [1]). Il est impossible d'en préciser le nombre «parce que leur chiffre comprend presque tous les intellectuels qui utilisent la langue littéraire russe » [2]). Donc, continue le spécialiste russe Butovici, «le nombre des Russes est plus petit que celui qu'indique le recensement» (de 1897) [3]).

En 1862, le nombre des Russes véritables et des Lipoveni qui habitaient les villages bessarabiens s'élevait à 6.359 seulement [4]). D'après la statistique russe officielle de 1861, il y avait en Bessarabie 17.500 Russes[5]) y compris les fonctionnaires parmi lesquels se trouvaient naturellement des non russes; Zasciuc en 1869 croit que le nombre des Russes s'élève à 20.000, et il regrette que le général Feodorov ait expulsé de Bessarabie à l'époque où il gouvernait cette province, 48.000 vagabonds et déserteurs russes [6]).

Le recensement de 1897 indique le chiffre fantastique de 154.825 habitants russes, chiffre que même les spécialistes russes comme Butovici, par exemple, trouvent exagéré. En réalité, étant donné le fait qu'après l'union beaucoup de fonctionnaires russes sont rentrés à leurs foyers de Russie et que les fonctionnaires moldaves ou d'autres nationalités sont revenus au pays dont ils étaient originaires, le nombre des Russes de Bessarabie est très faible. Il convient de noter le loyalisme dont ont fait preuve les Russes envers le régime roumain et les efforts qu'ils ont faits pour connaître la culture roumaine. De nombreux fonctionnaires d'origine russe se sont identifiés avec les intellectuels roumains.

En dehors des races que nous avons énumérées, il se trouve encore entre le Prut et le Nistru, un petit nombre de Polonais qui vivent en particulier dans certaines villes du nord de la Bessarabie. On trouve également des Tziganes, peu nombreux, dont certains mènent encore une

---

1) А. Защукъ. *Op. cit.*, p. 156.
2) В. Н. Бутовичъ. *Op. cit.*, p. 23.
3) *Ibidem.*
4) А. Защукъ. *Op. cit.*, p. 156.
5) *Ibidem.*
6) *Ibidem*, p. 157.

existence nomade, alors que d'autres vivent dispersés dans les villages.

Les minorités qui vivent en Bessarabie ne changent pas le caractère roumain de cette province. Dans les coins les plus reculés de cette dernière, on sent la forte influence exercée par le gros de la population qui s'impose non seulement par l'écrasante majorité numérique, mais encore par la tradition culturelle du roumain. Bien que le Moldave de Bessarabie ait été placé par la politique russe dans une condition inférieure à celle des minorités du point de vue économique, il a su cependant imposer sa langue et même ses coutumes. Un des derniers observateurs russes de la vie de Bessarabie, un intellectuel distingué, directeur de l'enseignement de cette province, B u t o v i c i, écrivait en 1916:

Aujourd'hui encore, après cent ans de domination russe, la langue qui sert de langue « internationale » dans les rapports entre les divers représentants des races qui peuplent la province, ce n'est pas le russe, mais le moldave. Cette langue exerce je ne sais quelle attraction sur les représentants des races les plus diverses qui habitent dans la goubernie et qui remplacent volontiers leur propre langue par le moldave qu'ils parlent même en famille, de sorte qu'ils se transforment rapidement en Moldaves. Par cette voie le processus de dénationalisation avance rapidement [1]).

Ce fait, confirmé aussi par d'autres auteurs russes, explique également le succès extraordinaire remporté depuis l'Union par la culture roumaine.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

De ce qu'on vient d'exposer, il ressort que l'aspect ethnographique de la Bessarabie présenté par les observateurs russes et par les statistiques officielles de la domination russe

---

[1]) В. Н. Бутовичъ. *Op. cit.* p. 22.

est nettement roumain. Les statistiques les plus tendancieuses elles-mêmes ne cherchent pas à contester ce fait. Le gouvernement russe évite de donner une statistique de la population de Bessarabie répartie par nationalités. D'après les statistiques officielles, le mouvement de la population se présente comme suit:

Années		Années	
1828	— 404.110 [1])	1851	— 902.354
1829	— 412.429	1852	— 935.809
1830	— 469.783	1854	— 966.954
1837	— 553.460	1855	— 993.045
1844	— 774.492	1856	— 990.274
1845	— 785.175	1861—62	— 1.003.035 [2])
1847	— 831.174	1879	— 1.319.000
1848	— 853.484	1894	— 1.921.364
1849	— 860.299	1900	— 2.041.100 [3])
1850	— 872.868		

Ces chiffres recueillis par les organes administratifs russes sont plus ou moins approximatifs. Ils ne comprennent pas le nombre des Roumains. Un seul ouvrage, celui du professeur de statistique P. F. Keppen, membre de l'Académie Russe, établit qu'en 1834, sur un chiffre total d'habitants de 469.783, il y avait 406.182 Roumains, c'est-à-dire 86% environ [4]). Et la plus sérieuse des monographies qui aient été consacrées à la Bessarabie, l'œuvre monumentale de Zasciuc, nous donne, pour les années précédant 1862, date où fut imprimé le volume, les chiffres suivants qui concernent les nationalités de Bessarabie [5]):

---

[1]) Les chiffres des années comprises entre 1828 et 1856 sont reproduits d'après A. Zasciuc, *Op. cit.*, pp. 148—151; 183.

[2]) П. Батюшковъ. Бессарабія. Историческое описаніе, p. 176.

[3]) В. П. Семеновъ-Тянъ-шанскій. *Op. cit.*, p. 109.

[4]) П. Θ. Кеппенъ. Объ этнографической картѣ Европейской Россіи. Изд. Русск. геогр. общества с. Петербургъ. 1852.

[5]) А. Защукъ. *Op. cit.*, p. 180.

Moldaves	600.000	soit	66,4%
Ruthènes	120.000	»	13,1%
Juifs	78.750	»	8,6%
Bulgares	48.216	»	5,2%
Allemands.	24.160	»	2,6%
Russes	20.000	»	2,1%
Tziganes	11.490	»	1 %
Ucrainiens	6.000	»	0,5%
Arméniens	2.725	»	0,2%
Grecs.	2.000	»	0,2%
Polonais	800		
Suisses	538		

En d'autres termes, sur un chiffre total de 914.679 habitants, les Roumains forment une majorité de 600.000 âmes, soit les 66,4%.

A la fin de XIX-ème siècle, à l'époque où triomphe le nationalisme officiel des Russes, alors que l'on croyait les minorités de Russie anéanties par la politique agressive des autorités russes, lorsque le centralisme russe atteint son apogée, le gouvernement russe pense à un recensement de la population. Son but était de prouver le caractère national russe du grand empire. Il fallait s'attendre à ce que les statistiques concernant les régions périphériques de la Russie, habitées par d'autres peuples, fussent des plus tendancieuses. Les goubernies où vivaient des Polonais, des Allemands, des Lithuaniens, des Lettons, des Belorusses, des Esthoniens, des Tatars, des Ucrainiens, etc., donnent des chiffres fantastiques. Les Ucrainiens et les Belorusses sont enregistrés dans la rubrique des Grands Russes, en d'autres termes, ces populations sont purement et simplement passées sous silence. Les autres nations sont dans presque toutes les régions indiquées comme des minorités. Le même procédé est employé pour la Bessarabie. Voici comment le recensement de 1897 présente la situation ethnographique de la Bessarabie:

Nationalités	Pourcentage	Nombre d'habitants
Roumains	47,6	920.919
Ucrainiens et Ruthènes .	19,6	379.198
Juifs	11,8	228.168
Grands Russes	8,2	155.774
Bulgares	5,3	103.492
Gagautzi	2,9	57.045
Polonais	0,6	11.696
Tziganes	0,4	8.636
Arméniens	0,1	2.080
Bélo-Russes	0,1	2.471
Grecs	0,2	2.737
Autres nationalités . . .	0,085	
Total . . .		1.935.412

C'est-à-dire que sur un total de 1.935.412 habitants, il y a 920.919 Moldaves.

Les données du recensement de 1897 concernant la population de Bessarabie ont été contestées par les officiels russes eux-mêmes. Nous avons déjà remarqué que V. N. Butovici, parlant des Grands Russes mentionne que « *leur nombre est en réalité beaucoup moins important que celui indiqué par le recensement* », du fait que « *presque tous les intellectuels de la goubernie qui employaient la langue littéraire russe* » [1]) ont été considérés comme Russes. Lors des fêtes célébrées pour commémorer le centenaire de l'annexion de la Bessarabie, le gouvernement russe chargea le professeur N. Lascov de composer une brochure commémorative. Dans ce livre se trouvent les constatations suivantes: les plus anciens habitants de la Bessarabie sont les Moldaves qui, suivant les statistiques officielles, constituent les 48% de la population (alors qu'ils en forment en réalité les 70% [2]). En 1906, le clergé bessarabien ayant demandé que la langue roumaine soit enseignée au séminaire de Chisinau, le Saint-Synode russe admit cette demande, pour le motif que les 83% de la population de la Bessarabie sont des Moldaves [3]).

[1]) В. Н. Бутовичъ. *Op. cit.*, p. 23.

[2]) Н. Лашковъ. Бессарабія. Кишиневъ. 1912. Cfr. P. Cazacu, *Moldova dintre Prut şi Nistru* (La Moldavie d'entre Prut et Nistru), p. 75.

[3]) Rev. « *Lumināțorul* », No. 1, 1908, p. 71.

Il est évident que le recensement de 1897 a manqué d'objectivité. Depuis les chiffres indiqués par Zasciuc pour les années ayant précédé, c'est-à-dire dans un intervalle de 35 ans (jusqu'en 1897), la proportion entre les Roumains (de 66,4 à 47,6%) et les autres minorités de Bessarabie ne pouvait être aussi radicalement modifiée, si l'on tient compte surtout du fait qu'à partir de 1860, les immigrations cessent dans cette province.

Le 1 janvier 1915, le nombre des habitants de la Bessarabie s'élevait à 2.686.600, répartis comme suit, d'après les départements [1]):

Hotin	410.400	Lăpușna . . .	362.900
Soroca . . .	299.000	Tighina . . .	292.700
Balti	286.500	Cetatea Albă .	400.500
Orhei	287.300	Ismaïl	347.300

Le recensement général de 1930 établi par l'Institut Central de Statistique de Roumanie nous présente la physionomie ethnique de la Bessarabie de la façon suivante:

Province et département		Roumains	Hongrois	Allemands	Russes	Ruthènes et Ucrainiens	Serbes, Croates et Slovens	Bulgares	Tchéco-Slovaques
Basarabia .	2.864.402	1.610.757	829	81.089	351.912	314.211	345	163.726	540
Bălți . . .	386.721	270.942	105	1.623	46.569	29.288	26	66	32
Cahul . .	196.693	100.714	21	8.644	14.740	619	9	28.565	247
Cetatea Albă	341.176	62.949	114	55.598	58.922	70.095	41	71.227	42
Hotin . .	392.430	137.348	80	323	53.453	163.267	16	26	11
Ismaïl . .	225.509	72.020	121	983	66.987	10.655	65	43.375	38
Lăpușna .	419.621	326.455	161	2.823	29.770	2.732	93	712	88
Orhei . .	279.292	243.936	68	154	10.746	2.469	7	87	6
Soroca . .	316.368	232.720	87	417	25.736	26.039	24	69	52
Tighina .	306.592	163.673	72	10.524	44.989	9.047	64	19.599	24
Pourcentage par province	100%	56,2%	—	2,8%	12,3%	11%	—	5,7%	—

[1]) Л. С. Бергъ. Бессарабія. Страна-Люди-Хозяйство, Петроград 1918, p. 3.

Les chiffres de ce tableau reproduits dans l'œuvre monumentale de l'Institut Central de Statistique de Roumanie [1]) nous présentent un aspect plus ou moins fidèle de la population stable de la Bessarabie. Mais à notre avis, on a commis des erreurs dans ce recensement également. Par exemple, il est impossible de concevoir que le chiffre total des Russes qui dans toutes les statistiques russes, y compris celle de 1897, est tellement insignifiant (155.774 d'après le recensement de 1897), s'élève ici à 351.912, et que les Juifs diminuent de 228.198 en 1897 à 204.858 en 1930. Car on sait qu'un grand nombre de fonctionnaires russes qui ont envahi les bourgs et les villes de Bessarabie pendant la révolution de 1917—1918 sont repartis vers leurs foyers en Russie. Les Juifs de Bessarabie, spécialement la couche intellectuelle, artisans et bourgeois, ayant passé par les écoles russes ont l'habitude de se déclarer Russes, de même que les Juifs de Transylvanie se disent Hongrois. Il n'en faut comme preuve que le fait que le total des Juifs indiqués pour le département de Lapusna est de 50.013, alors que l'on sait que la seule ville de Chisinau en contient

Polonais	Koutzanes	Juifs	Grecs	Albanais	Arméniens	Turcs	Tatars	Gagautzi	Tziganes	Autres nationalités	Nationalité non déclarée
8.104	4	204.858	2.044	1.809	1.509	541	14	98.172	13.518	8.975	1.445
3.165	—	31.695	75	2	242	7	2	8	1.929	885	60
100	—	4.434	503	—	36	37	—	35.299	1.466	1.146	113
252	—	11.390	190	2	407	7	1	7.876	1.603	338	122
1.017	—	35.985	20	3	8	19	2	2	643	95	112
270	1	6.306	601	1.776	73	387	1	15.591	460	5.470	329
1.662	3	50.013	478	23	583	54	8	37	3.109	395	422
305	—	18.999	65	1	42	7	—	1	2.062	270	67
850	—	29.191	16	—	60	16	—	13	960	56	62
483	—	16.845	96	2	58	7	—	39.345	1.286	320	158
0,3	—	7,2	—	—	—	—	—	3,4	0,5	0,3	—

[1]) *Recensământul general al populației României*, 1930. Vol. II, Bucarest, 1938, pp. XXVIII, XXXII.

à peu près ce nombre. Que deviennent dans ce cas les petits bourgs juifs comme Hancesti, Calarasi et autres? Il ne fait aucun doute qu'ils se sont déclarés Russes, ce qui a pu également se passer pour d'autres minorités de Bessarabie. En ce qui concerne le chiffre de la population roumaine de Bessarabie, il ne s'éloigne pas beaucoup des résultats donnés par les statistiques russes, la majorité des documents russes nous donnent même un pourcentage beaucoup plus élevé de Roumains.

Les derniers chiffres relatifs au nombre des habitants de la province située entre Prut et Nistru nous sont également donnés par l'Institut Central de Statistique: Le 1 juillet 1935 il y avait en Bessarabie, 3.048.461 habitants [1]).

[1]) *Anuarul Statistic al României* (Annuaire Statistique de la Roumanie), 1937 et 1938. Bucarest, p. 84.

III

LE PASSÉ DE LA BESSARABIE

La Bessarabie n'a pas d'histoire propre. L'Histoire de la Bessarabie, c'est l'histoire de la Moldavie, car elle a, pendant des siècles, fait partie intégrante de cette vieille principauté dont elle constituait la région orientale. L'origine et l'évolution de ses formes politiques, sociales et culturelles sont les mêmes que celles de la Moldavie. Jusqu'en 1812, la dénomination de Bessarabie ne s'appliquait même pas à cette province. L'ancienne Moldavie comprenait les régions suivantes: la Moldavie supérieure, la Moldavie inférieure et la Bessarabie proprement dite qui comprenait les départements de Cetatea-Alba, d'Ismaïl, et de Kilia, c'est-à-dire les régions qui, à un moment donné, sont tombées sous la domination des Turcs. Ce sont les Russes qui étendent la dénomination de Bessarabie à toute la province qu'ils annexent en 1812.

Depuis les temps les plus reculés, le territoire de la Bessarabie partage le sort de la Moldavie. Après les Scythes que l'histoire mentionne comme un peuple nomade vivant au nord de la Mer Noire et qui probablement habita aussi le plateau de Moldavie, la domination plus stable et mieux organisée du point de vue politique des Géto-Daces, s'étend sur tout le territoire de la Roumanie actuelle. A la même époque, il existe sur le littoral de la Mer Noire et sur les rives du Danube, des établissements grecs, des colonies comme Cetatea Alba et Kilia, rayons de civilisation méditerranéenne dans ces parages.

La romanisation de la province géto-dace qui porte la dénomination de Dacie s'étend également aux régions situées entre le Prut et le Nistru. Les fouilles qui ont été

faites récemment à Cetatea-Alba où l'on a trouvé des inscriptions mentionnant les légions romaines qui y ont séjourné de même que les nombreuses monnaies romaines et les objets de céramique de même origine qui se trouvent sur toute l'étendue de la Bessarabie, prouvent que cette province, ainsi que tout le territoire roumain a été soumis à une romanisation systématique.

Les invasions barbares venues, à partir du III-ème siècle, du nord et de l'est de l'Europe, ont entraîné le retrait des légions romaines. La population de la province romaine qui resta sur place dut subir l'infiltration des éléments étrangers, spécialement des slaves. Après qu'eurent passé sur le territoire de la Bessarabie diverses hordes à la recherche de lieux favorables à leur établissement, un processus d'organisation politique en petits États se fait jour dans le sein de la population daco-romaine. Les nombreuses forteresses aux murs de terre qui se trouvent en Bessarabie, comme celles qui s'échelonnent sur les rives de la rivière Lopatna, Stolniceni, Horodistea, Durlesti, etc. prouvent qu'à l'époque préhistorique, il existait sur le territoire de la Bessarabie des organismes politiques solidement organisés, avec une population stable. Il convient de noter que des citadelles de ce genre existent en Moldavie, mais on n'en signale aucune dans la steppe qui se trouve au delà du Nistru.

La réunion de ces petits États, les « cnézats », en organismes politico-militaires plus importants, les « voïvodats », se termine au XIV-ème siècle, par la fondation de la Moldavie. Les chefs politico-militaires qui, venus du Maramures, posent les bases de ce pays, étendent rapidement leur domination sur le territoire compris entre le Prut et le Nistru. C'est ainsi que, avant même 1400, le territoire de la Bessarabie actuelle fait partie de la Moldavie. Les anciens documents concernant la Moldavie [1]) mentionnent la présence en Bes-

---

[1]) M. Costăchescu. *Documente Moldoveneşti înainte de Ştefan cel Mare.* (Documents moldaves avant Etienne le Grand). Vol. I, Jassy, 1931. Vol. II, Jassy, 1932. I. Bogdan. *Documentele lui Ştefan cel Mare.* (Les documents d'Etienne le Grand) Bucarest. Vol. I—II.

sarabie d'une série d'établissements roumains de forte population, ainsi que de bourgs et de douanes sur les bords du Nistru, avec des formations semi-militaires, chargées d'en défendre les confins. Vers la fin du XIV-ème siècle, le Nistru devient la frontière défendue et organisée de la Moldavie. Le processus d'organisation de la Moldavie se poursuit grâce à des luttes menées d'abord contre les vestiges des hordes tatares. La défense de sa frontière orientale exige une tension continuelle. A peine délivrée des Tatars, la région méridionale tombe sous la domination des Génois. Mais les deux citadelles que possédaient ces derniers sont prises par les Roumains: Cetatea-Alba est conquise par les Moldaves et Kilia entre sous la protection de la Valachie. C'est en 1412 qu'est mentionné pour la première fois le fait que Kilia appartient à la Moldavie [1]). Après l'époque d'Alexandre le Bon qui a laissé en Bessarabie de nombreux témoignages: actes de donation, fondations de monastères, privilèges accordés aux voyageurs qui passaient les douanes situées sur le Nistru, vient la période troublée qui correspond au règne de ses successeurs. Sur la Bessarabie et particulièrement sur les citadelles de la région méridionale, s'étend la menace de l'expansion turque. Les Turcs désirent ardemment conquérir les cités de la Mer Noire et du Danube. D'autre part, la Pologne s'efforce d'étendre sa domination sur la région septentrionale de la Moldavie. Étienne le Grand peut être considéré comme le défenseur le plus acharné des frontières de la Moldavie orientale. Dans les luttes qu'il soutint contre les Turcs et les Polonais, luttes où il remporta parfois de grandes victoires mais où il dut aussi subir de pénibles défaites, son but était de défendre le Danube inférieur et le littoral de la Mer Noire, c'est-à-dire de la Bessarabie du sud, de même que les régions septentrionales de la Moldavie [2]). En 1484, les Turcs s'emparent de Cetatea-Albă et de Kilia, transformant les régions d'alentour en deux « sangeac ». C'est ainsi que la Bessarabie

---

[1]) N. Iorga. *Studii istorice asupra Chiliei şi Cetăţii Albe.* (Etudes historiques sur Chilia et Cetatea-Albă), 1900, p. 77.
[2]) I. Ursu. *Ştefan cel Mare.* (Etienne le Grand). Bucureşti, 1914.

méridionale surnommée Bugeac tombe sous la domination turque. La population moldave de ces régions resta en grande partie sur place et vécut aux côtés des Tatars qui avaient été amenés d'autres régions par les Turcs. En 1538, le sultan Soliman au cours de l'expédition qu'il fait en Moldavie étend la domination turque en s'emparant de Tighina et de ses environs, et la citadelle moldave faite de terre battue est remplacée par une puissante forteresse. Mais la Moldavie n'a jamais oublié la perte de ses citadelles et des régions avoisinantes et s'efforce de les arracher aux Turcs. Les luttes entreprises par les princes Alexandre Cornea, Ioan Despot (Jean le Despote), Ioan Voda cel Cumplit (Le voïvode Jean le Terrible), le voïvode Aron, ont comme but de reprendre les territoires dont les Turcs s'étaient emparés.

Une autre blessure infligée à la Moldavie orientale fut la perte de Hotin. Cette vieille citadelle moldave était convoitée par les Polonais qui, soit pacifiquement, soit par la voie des armes, ont réussi à se l'approprier à plusieurs reprises pour de courtes périodes. Jusque vers la seconde moitié du XVII-ème siècle, la citadelle de Hotin demeure presque constamment sous la protection de la Moldavie, et est l'objet de soins particuliers de la part des seigneurs moldaves. Comme résultat des guerres polono-turques du dernier quart du XVII-ème siècle, Hotin tombe (en 1713), sous la domination turque qui reconstruit la forteresse et transforme les environs en « raia ».

Ces amputations subies au nord et au sud par la province comprise entre le Prut et le Nistru, douloureusement ressenties par les Moldaves, n'ont pas réussi à détacher ces deux parties de la Bessarabie du bloc roumain. L'élément roumain resté dans la « raia » de Hotin ou dans le Bugeac n'est pas soumis par les Turcs à une politique de dénationalisation. A Hotin, de même que dans le Bugeac où il existait une « métropolie » orthodoxe, les autorités turques créent un évêché qui compta parmi ses titulaires un savant formé aux écoles de l'Occident, Amfilohie Hotiniul. Les soins des souverains de la Moldavie se dirigent vers une solide organisation du reste

de la province comprise entre le Prut et le Nistru. La population dont la mission était de protéger les frontières vers l'Orient et le sud, reçoit du prince divers privilèges. On crée de nouveaux centres administratifs, commerciaux et militaires comme Soroca, Orhei, Lapusna, Tigheciu et Grecenii. Dans ces régions, la vie s'encadre dans le rythme de la vie de la Moldavie tout entière et la population partage les joies et les soucis du peuple roumain de Moldavie.

Le XVIII-ème siècle apporte de nouveaux changements dans la vie politique des Principautés Roumaines. L'empire turc glisse vers la décadence, tandis qu'au nord s'élève la Russie. Sortant d'une période de troubles profonds, ayant échappé au joug des Tatars, la Russie se refait peu à peu dans les régions septentrionales séparées des Pays Roumains, par la Pologne et l'immense steppe située au nord de la Mer Noire. De faibles liens culturels, religieux et dynastiques entre les Russes et les Roumains nous sont signalés depuis très longetmps. L'énergie sans pareille de Pierre le Grand éveille la Russie à une vie nouvelle. Une lutte entre la Russie et la Turquie était inévitable. Les Russes apparaissent pour la première fois en Moldavie en 1711 en qualité d'alliés des Moldaves de Dimitrie Cantemir. L'expédition de Pierre le Grand contre les Turcs se termine par une défaite sur le Prut et par l'expatriation de Dimitrie Cantemir et d'un nombre important de soldats et de dignitaires moldaves. De nouveau les Russes s'éloignent des frontières de notre pays. Les Moldaves qui avaient d'abord vu dans les Russes les sauveurs qui devaient les soustraire à la tutelle turque, commencent à comprendre les buts d'accaparement de ceux qui se présentaient comme des alliés au cours des guerres russo-turques de 1736—1739, 1768—1774 et 1788—1791. Ces guerres qui se déroulent sur le territoire de la Moldavie et qui entraînent un exode de la population moldave en Russie rapprochent les frontières de la Russie de celle de la Moldavie. Jusqu'à la paix de Jassy, la frontière fixée en 1774 nous sépare des Russes par la région d'Oceacov, mais en 1792, par la paix de Jassy, cette frontière russe est transférée sur le Nistru. Ainsi donc ce

n'est qu'après 1792 que la Moldavie entre en contact immédiat avec la Russie.

L'occupation en 1806—1812 des principautés roumaines par les armées russes se termine par la paix de Bucarest le 16 mai 1812, par laquelle la Turquie cède à l'empire russe, la Moldavie orientale jusqu'au Prut. Les traités qui existaient entre la Moldavie et la Turquie et qui garantissaient l'intégrité et la pleine autonomie de la Moldavie ont ainsi été violés par les Turcs. Ces droits avaient pourtant été reconnus plus d'une fois par le gouvernement turc. Au congrès de Carlovitz « *les Polonais ayant formulé des prétentions sur la Moldavie, les Turcs leur répondent qu'il est impossible de les satisfaire, étant donné que la Moldavie est une principauté qui s'est soumise de bon gré à la Sublime Porte et qu'elle n'a pas été conquise par le sabre. Les Polonais ont été obligés abandonner leurs prétentions* » [1]).

Les Russes profitèrent de la situation critique dans laquelle se trouvaient les Turcs et du trouble qui régnait en Europe pour annexer une province à laquelle ils n'avaient aucun droit, ni historique, ni ethnographique, contre la volonté d'une population paisible qui n'avait rien de commun avec le peuple russe.

Le démembrement de la Moldavie et l'enlèvement d'une de ses régions principales par les Russes éveillèrent un écho douloureux dans le sein de la population moldave des deux rives du Prut. Dans une séance du Divan qui se tint le 26 octobre 1812, les boyards moldaves se plaignent qu'on leur ait enlevé « *toute la terre et le coeur du pays... la source du bétail... le grenier du pays, l'encouragement et le refuge des habitants* » [2]). Une quarantaine d'années après l'enlèvement de la Bessarabie, l'historien Manolache Draghici nous décrit de la sorte l'impression faite sur la population par le démembrement de la Moldavie: *Ces longues heures douloureuses, avec des plaintes et des lamentations, ne s'oublieront jamais parce que le peuple en foule, comme un troupeau de*

[1]) Gh. Popa-Lisseanu. *Basarabia.* Bucarest, 1924, p. 13. Cf. Hammer. *Gesch. des osm. Reiches,* III, p. 60.
[2]) N. Iorga. *Chilia şi Cetatea Albă,* p. 255.

moutons s'était massé sur les rives du Prut d'un bout à l'autre, allant par les villages et par les bourgs pendant des semaines entières, apportant le dernier salut aux parents, aux frères et à tous ceux avec lesquels il avait grandi et vécu jusqu'alors et dont il allait être séparé pour toujours » [1]).

A la nouvelle de son annexion par la Russie, la population de la Bessarabie est saisie de terreur. En signe de protestation, cette population « *vers la fin de 1812 commença à émigrer dans la principauté de Moldavie... c'était une fuite en masse: les paysans surtout s'en allaient après avoir hâtivement entassé leurs hardes sur une charrette et se dirigeaient vers le Prut, pour atteindre la rive droite restée sous la domination turque* » [2]).

Le général russe bien connu, Kisselev écrit que « *les habitants s'enfuyaient de Bessarabie, car ils préféraient l'administration turque, bien que dure pour eux, à la nôtre* » [3]).

Les dossiers conservés dans les archives de l'État de Chisinau parlent du mécontentement profond qui existait dans la population moldave. Pour apaiser ce mécontentement, le gouvernement russe fait appel au concours de l'évêque métropolitain Gavril Banulesco-Bodoni, qui par une circulaire envoyée en 1812 aux membres du clergé prie ces derniers de convaincre la population que rien ne sera changé dans la Moldavie située entre le Nistru et le Prut, « *que la haute compassion impériale vous accordera d'être gouvernés par les vôtres et dans votre propre langue* » [4]).

Et de fait, l'empereur Alexandre I qui se trouvait encore sous l'influence des idées libérales de la fin du XVIII-ème siècle accorde, en apparence, au début (2 août 1812), une sorte d'autonomie à la Bessarabie: un gouverneur moldave, l'emploi de la langue moldave dans les institutions

---

[1]) Manolache Drăghici. *Istoria Moldovei timp de 500 ani* (Histoire de la Moldavie pendant 500 ans). Jassy, 1857, vol. II, p. 96.

[2]) Л. А. Кассо. Россія на Дунаѣ и образованіе Бессарабской области С. Петербургъ. 1913, p. 202.

[3]) *Ibidem*, p. 211.

[4]) Archives du Consistoire de Chişinău. Dosier 224 de l'année 1812. Publié par Stephan Ciobanu dans « Cultura românească în Basarabia sub stăpânirea rusă » (La culture roumaine en Bessarabie sous la domination russe). Chişinău, 1923, p. 7.

et le respect des anciennes lois moldaves [1]). Malgré cela les plaintes des bessarabiens se multliplient. Les autorités russes entreprennent des enquêtes pour découvrir les causes des mécontentements. La réponse donnée par les paysans des communes de Malinții, Clișcăuți et Zarojani du département de Hotin est particulièrement caractéristique: « *A la demande* », écrivent les paysans, « *qui nous est faite par la très clémente autorité, pour que nous disions de quelle façon nous désirerions vivre à l'avenir, nous répondons que nous sommes contents de vivre comme ont vécu nos parents et nos ancêtres, suivant les coutumes moldaves au milieu desquelles nous sommes nés* ». Après avoir exposé leurs doléances, les pétitionnaires terminent: « *Nous nous agenouillons tous, hommes, femmes et enfants et les larmes aux yeux nous prions qu'on ait pitié de nous, pauvres que nous sommes, qu'on ne change pas nos coutumes ancestrales et que l'on fasse cesser les vexations auxquelles nous sommes continuellement exposés... Que les maires et les sous-préfets russes par lesquels nous sommes sans cesse tourmentés et condamnés, soient remplacés par des boyards moldaves* » [2]).

La pétition adressée par les paysans de Răchitna, dép. de Hotin, au gouvernement russe en 1816, est rédigée dans le même sens. Ils demandent que l'on fasse cesser leurs « dificultés » et qu'on respecte leurs coutumes « moldaves » [3]).

Pendant les premières décades qui suivent l'annexion, ce n'est pas la Russie qui est considérée comme la patrie dans la conscience du peuple roumain de Bessarabie, mais bien la Moldavie. Lorsque le gouverneur de la Bessarabie, Garting, propose en 1814 l'unification législative de la Bessarabie avec la Russie, sous le prétexte que cette province ne possédait pas de lois, les boyards moldaves représentés par Gavril Banulesco-Bodoni, adressent une protestation au tzar Alexandre I, par laquelle ils demandent un gouverneur et des fonctionnaires moldaves « connaissant », disaient-ils, nos habitudes et nos lois et celles

[1]) А. И. Егуновъ. *Op. cit.*, vol. III, p. 110.

[2]) Archives de la chancellerie du gouverneur de la Bessarabie. Dosier No. 517 du 3 juin 1816. Publié par St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 8—11.

[3]) *Ibidem*. Dossier No. 5167, année 1816. St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 12—13.

des pays voisins ». Après avoir mentionné le fait que pendant quatre siècles les Turcs ont respecté les lois de la Moldavie, ils continuent:

« *Il y a quatre siècles que la Moldavie se gouverne par ses lois et ses règlements. Comment pourrait-on croire par conséquent qu'elle n'en a pas eu et qu'elle n'en a pas encore actuellement? N'y a-t-il pas d'anciennes coutumes moldaves et des règles permanentes? N'avons-nous pas le code du voïvode Basile? N'avons-nous pas les lois promulguées à des époques diverses par les voïvodes? leurs chartes et leurs testaments?.. Quelle calomnie plus noire pourrait-on formuler contre nous, dans la situation où nous sommes aujourd'hui?* » [1]).

Ils demandent plus loin « *que notre archevêque métropolitain soit, comme il l'a été depuis que la Moldavie existe, le premier membre et le premier ouvrier du Divan, car ceci est dans la nature et la loi moldaves* » [2]).

En présentant la pétition des boyards, le métropolitain Gavril l'accompagne d'une lettre adressée au prince Golitzine, procureur du sinode russe, dans laquelle il écrit:

« *En sa qualité de colonie romaine, la Moldavie se gouvernait autrefois par des lois romaines; dans les derniers temps, elle est devenue une région dépendante de l'empire de Constantinople et ses maîtres chrétiens, pas plus que ses maîtres musulmans ne lui ont jamais enlevé ses droits* » [3]).

D'autres part, les Moldaves bessarabiens affirment que « *le peuple de la Moldavie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, a eu le droit d'être jugé par les gouvernants, suivant les habitudes et les coutumes de sa patrie* » [4]).

D'après ce qui précède nous voyons que la population roumaine de Bessarabie, consciente de son origine et des liens qui l'unissaient à la Moldavie proteste vigoureusement contre le régime russe et contre l'annexion.

---

[1]) A. A. Кассо. *Op. cit.*, p. 209. A. Стадницкій, Гавріилъ Бануленку-Бодони. Кишиневъ, p. 285.

[2]) Archive des Sénateurs de Chişinau. Dossier No. 45. Cité par L. T. Boga, *Lupta pentru limba română şi ideea unirii la Românii din Basarabia* (La lutte pour la langue roumaine et l'idée de l'union chez les Roumains de Bessarabie). Chişinău, 1932, p. 7.

[3]) A. Стадницкій. *Op. cit.*, p. 287.

[4]) L. T. Boga. *Op. cit.*, p. 7.

Les plaintes des Moldaves de Bessarabie parviennent jusqu'au gouvernement central et, bien qu'après 1815, un très vif mouvement réactionnaire se soit fait sentir en Russie, alors qu'on ne pouvait guère s'attendre à des réformes démocratiques, le gouvernement russe trouve bon de modifier dans une certaine mesure le système administratif de la Bessarabie. Le 1 avril 1816, le tzar Alexandre I envoie à Gabriel Banulesco-Bodoni un rescrit par lequel il l'informe que « étant donné les nombreux abus qui se sont produits en Basarabie, son désir est *de donner à cette province une administration en harmonie avec ses moeurs, ses habitudes et ses lois* » [1]).

En 1818 apparaît le « Règlement du Statut de la Bessarabie ». C'est un projet d'autonomie plus fictive que réelle, en vertu duquel la Bessarabie est gouvernée par un *Conseil supérieur*, composé en partie d'éléments locaux élus et en partie de fonctionnaires nommés. Le général-gouverneur était de droit le président de ce conseil. C'est également lui qui confirmait les membres élus par la noblesse. Suivant ce règlement, toutes les fonctions importantes dans l'administration et la justice devaient être occupées par des nobles bessarabiens élus. Le point essentiel de ce règlement est la reconnaissance de la langue moldave comme langue officielle à côté du russe, et son emploi exclusif dans les procès civils. De même, parallèlement aux lois russes qui s'appliquent en procédure pénale, les lois locales sont respectées et, en matière civile, ce sont les lois et les coutumes moldaves qui restent en vigueur [2]).

Mais deux ans à peine avaient passé depuis la promulgation du Statut, que le gouvernement russe commença à négliger ce projet de quasi-autonomie et à remplacer les lois moldaves par les lois russes. Par l'ukase impérial du 16 mars 1820, « *le vote du président du conseil revêtait dans toutes les questions, en dehors des questions judiciaires, le caractère d'un veto ; au cas où il n'était pas d'accord avec la majorité,*

---

[1]) Юбилейный сборникъ г. Кишинева. Кишиневъ. Приложенiе, I, p. 3.

[2]) Le Statut a été publié également dans la collection des lois russes: Полное собранiе законовъ Россiйской имперiи., т. 35 p. 222—281. Л. А Кассо, *Op. cit.*, p. 211.

le président avait le droit de soumettre ses propositions au gouvernement » [1]).

Le 29 février 1828, par un nouveau règlement, le gouvernement russe efface presque toutes les particularités administratives qui avaient été accordées à la Bessarabie. Les lois russes sont étendues dans cette province et, peu à peu, l'ancienne Moldavie se transforme en goubernie russe, administrée par des gouverneurs russes et envahie par des fonctionnaires amenés du centre de la Russie. Désormais, sous le rapport administratif, l'histoire de la Bessarabie est l'histoire d'une goubernie russe.

Mais la conscience nationale n'a jamais cessé de vivre dans le cœur du peuple moldave de Bessarabie. Pendant toute la durée de la domination russe, la population roumaine de notre province ne cesse pas de mener une lutte acharnée pour défendre son existence nationale contre un régime où ses droits étaient en permanence violés. La Bessarabie n'a jamais reconnu l'acte d'injustice qui a été commis en 1812. Les témoignages visibles de l'ancienne culture moldave étaient trop puissants pour ne pas rappeler aux Moldaves leur origine et leur passé. Les ruines imposantes des citadelles et des anciennes villes, du vieil Orhei, de Lapusna, de Tinta, etc., un grand nombre de monastères (lors de l'annexion, il existait en Bessarabie 12 monastères et 13 ermitages) dont certains ont été fondés au XV-ème siècle, de même que les 749 églises qui existaient en 1812 dans les villes et les villages bessarabiens [2]) et dont un grand nombre avaient été construites par les voïvodes de Moldavie, reliaient la conscience du peuple à son passé.

A côté de ces témoignages matériels, ce qui existait également c'était la conscience nationale, cette culture spirituelle faite de traditions, de poésie populaire, de coutumes, d'habitudes et puis cette vitalité qui étonnait les Russes eux mêmes.

L'introduction de la langue et de la législation russe en Bessarabie provoque une réaction dans la population. Dès

---

[1]) Л. А. Кассо. *Op. cit.*, p. 219.

[2]) Archives du Consistoire de Chişinău. Dossier 224.

1814, les boyards demandent que les lois et la langue moldave soient respectées, « *parce que tous les codes de la Moldavie sont rédigés exclusivement en bonne lanngue moldave . . .et que le peuple de ce pays ne comprend d'autre langue que celle de sa patrie* » [1]). La lutte entreprise pour conserver la langue moldave dans la justice et l'administration se poursuit après 1828. La correspondance des institutions judiciaires et administratives qui a été conservée pour les trois décades qui ont suivi l'annexion de la Bessarabie, prouve que les fonctionnaires russes eux-mêmes étaient très souvent obligés de se servir de la langue de la population [2]). Par l'ukase du 2 juillet 1836, le Sénat administratif russe se voyait obligé de tolérer pendant 7 ans encore l'emploi du moldave en justice, « pour ceux qui ne savent pas le russe ». Les actes officiels, même après 1843 alors que le roumain fut supprimé dans les institutions de Bessarabie continuent à être portés à la connaissance du public dans la langue de ce dernier. Ainsi, en dépit de toutes les mesures de russification, les Moldaves de Bessarabie ont su imposer à l'État russe le respect de leur langue comme langue officielle.

La lutte menée par la population bessarabienne pour obtenir le maintien de la langue maternelle dans les écoles a été encore plus acharnée. Dans le séminaire théologique fondé à Chisinau en 1813, de même que dans les écoles « lancastériennes » qui ont fonctionné après l'annexion de la Bessarabie, l'enseignement se fait en deux langues: en roumain et en russe. Le grand nombre de manuels didactiques imprimés pendant la domination russe prouve avec quelle ténacité les Roumains bessarabiens ont su protéger leur école nationale [3]).

La langue moldave est enseignée dans le lycée régional de Chisinau et dans les écoles départementales de Balți, Hotin et Chisinau. La classe paysanne bessarabienne qui, vers 1860 participe de façon active à l'ouverture des écoles, demande par des procès-verbaux qui ont été conservés, que dans les

---

[1]) L. T. Boga, p. 10.
[2]) *Ibidem*, pp. 8—16.
[3]) St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 77—143.

programmes d'enseignement soient prévus « *la lecture et l'écriture du moldave, l'enseignement des prières en moldave, la grammaire moldave* » [1]). En 1871, la langue roumaine fut oficiellement et définitivement supprimée dans les quelques écoles où elle s'était maintenue jusqu'alors. Malgré tout, les instituteurs sont obligés de se servir de la langue maternelle. Une constatation bien caractéristique à ce propos est celle que fit en 1875 l'inspecteur scolaire du département de Soroca qui, visitant l'école primaire de Tarnava, rapporte à son supérieur ce qui suit:

« *Bien que l'instituteur Dubina enseigne depuis cinq ans à cette école, les enfants des Moldaves ne comprennent pas le russe. C'est ainsi qu'un élève qui a fréquenté assez régulièrement l'école pendant cinq ans ne comprend pas les mots les plus simples: cornes, pieds, etc. Il est donc certain que l'enseignement a été fait en moldave* » [2]). Il convient de noter que l'instituteur Dubina, comme l'indique son nom, était russe d'origine.

Une lutte parallèle est menée, mais avec plus de succès, pour le maintien de la langue moldave dans l'église. La vie religieuse des Moldaves s'est manifestée par l'impression d'un grand nombre de livres religieux. Sous l'évêque métropolitain Gabriel Banulesco-Bodoni et sous son successeur Dimitrie Sulima, la typographie diocésaine de Chisinau imprime presque tous les livres rituels et les livres les plus importants des Saintes Ecritures, jusqu'à la Bible inclusivement [3]). Il faut remarquer que la grande majorité de ces livres ne sont pas de nouvelles traductions, mais des reproductions de livres publiés dans les Principautés Roumaines.

L'archevêque Paul Lebedev, un des ennemis du roumanisme en Bessarabie, suscite des obstacles à l'impression

---

[1]) L. T. Boga. *Op. cit.*, p. 21. D'après le dossier No. 954 des Archives de l'Etat de Chişinău.

[2]) Archives de l'Etat de Chişinău. Section de la Direction des Ecoles de Bessarabie. Dosier No. 100. V. L. T. Boga, *op. cit.*, p. 22.

[3]) La Bible a été imprimée à St. Petersburg en 1819 par les soins de Gabriel Banulesco-Bodoni. Au sujet des éditions religieuses. cf. A. Стадницкій. *op. cit.* A. Стадницкій. Бессарабская Епархіальная типографія. Кишиневскія епархіальеыя вѣдомости 1892, И. 1 A. Челакъ. Бессарабскія Богослужебныя книги на румынскомъ яз. Кишиневъ 1909. St. Ciobanu. *Cultura românească în Basarabia*, (La culture roumaine en Bessarabie), pp. 36—76.

des livres religieux. Il essaie, par la police d'introduire la langue slavone dans l'église moldave, et donne l'ordre de rassembler à la métropolie tous les livres moldaves, afin d'y mettre le feu. Dans un rapport adressé en 1883 au Sinode russe, son successeur l'archevêque Serge demande la fermeture de la typographie diocésaine. Le Sinode russe accède à sa demande pour les motifs suivants:

« *Etant donné que la typographie ouverte en 1814 dans le diocèse de Chisinau... a perdu de son importance et a dirigé son activité vers l'impression des livres et des brochures qui ne servaient pas aux besoins de l'église et comme la langue slavone a été introduite dans toutes les paroisses de ce diocèse, le Saint Synode décide d'accorder à Votre Sainteté la permission de fermer la typographie en question* » [1]).

Mais la tradition du « moldavisme » était si puissante dans l'église bessarabienne qu'en dépit de tous les ordres donnés par les autorités ecclésiastiques et malgré toutes les persécutions dirigées contre le clergé moldave, la langue moldave, à la demande des paysans, continue à se maintenir partiellement dans les offices divins. Vingt-deux ans s'étaient écoulés depuis la fermeture de la typographie, que le clergé bessarabien, l'année même de la révolution de 1905, demandait sa réouverture. L'année suivante, l'approbation ayant été obtenue, la typographie reprend son activité dans l'esprit qui l'avait dirigée jusqu'en 1883.

Les manifestations constantes des Roumains de Bessarabie pour le maintien de leurs anciennes institutions, de leur langue, de leurs lois et de la tradition culturelle moldave, ne se bornent pas à cela. La vie familiale et publique de la population moldave — non seulement des paysans mais encore des boyards et du clergé instruits à l'école russe, s'écoulait dans une atmosphère strictement nationale même dans les dernières décades de la domination russe. Les paysans n'ont jamais su le russe. Ceux qui faisaient leur service militaire et le petit nombre de ceux qui suivaient

---

[1]) Архивъ экономическаго правленія Кишиневскаго архіерейскаго дома. Дѣло о закрытіи типографіи за 1883. St. Ciobanu. *Op. cit.*, p. 71.

les cours de l'école primaire oubliaient rapidement le peu de russe qu'ils avaient appris. La correspondance qui s'échangeait entre les familles de boyards se faisait en moldave. Les représentations théâtrales roumaines étaient l'objet à Chisinau et dans les autres villes bessarabiennes de la plus vive sympathie. La Bessarabie a donné à la littérature roumaine une série d'écrivains dont les noms sont entrés dans l'histoire de cette littérature: Théodore Varnav, C. Stamati, C. C. Stamati-Ciurea, Al. Rusu, Al. Donici, Ion Sârbu, Al. Nacu, Matei Donici, de même que Hasdeu et Al. Mateevici, telle est la précieuse contribution offerte par la Bessarabie à la culture roumaine. La majorité de ces écrivains font leurs études en russe et déploient leur activité en Bessarabie, la plupart d'entre eux au cours de la seconde moitié du siècle dernier. L'Idée nationale, la nostalgie éprouvée pour la Moldavie d'autrefois, le rêve de l'Union et le ressentiment qui se transforme parfois en haine contre le régime russe, sont les thèmes essentiels des œuvres des écrivains nommés ci-dessus.

Cette lutte d'un acharnement sans pareil, menée pour affirmer l'idée nationale sur le terrain culturel ne pouvait pas ne pas revêtir également des aspects politiques. La noblesse bessarabienne, consciente de son origine et de son passé, aspire à l'union, bien qu'elle ait été comblée de privilèges et de titres de noblesse. C'est ainsi qu'Alexandre Sturdza, fils de l'ancien gouverneur de la Bessarabie, le fameux lettré mystique qui faisait partie de l'entourage du tzar Alexandre I, met, suivant l'affirmation de l'ancien vice-gouverneur de la Bessarabie, « *en circulation un plan suivant lequel en Bessarabie, les droits et les coutumes moldaves doivent être non seulement maintenus, mais encore étendus de beaucoup* [1])... *Il ne cachait pas son désir de voir la Moldo-Valachie se transformer en Etat indépendant, uni à la Bessarabie, la Bucovine et la Transylvanie* » [2]). L'éclat de la cour impériale russe où

---

[1]) Ф. Ф. Вигель. Воспоминанія. Москва. 1865, т. VI, p. 102.
[2]) *Ibidem*, p. 104.

était reçu Alexandre Sturdza ne pouvait lui faire oublier l'idéal séculaire du peuple roumain. Un autre boyard moldave de Bessarabie le «spatar» Iordache Bucsanesco mit clandestinement en circulation un sceau portant le blason de la Moldavie avec les emblèmes des départements situés sur les deux rives du Prut. L'auteur fut identifié et, dit le dossier, comme il fut constaté que Bucsanesco était «*dévoué à la nation moldave*», il fut obligé de passer en Moldavie [1]).

A propos des projets russes de réforme agraire, la noblesse bessarabienne défendant ses anciens droits, demande l'extension, en Bessarabie également, du Règlement Organique «*qui, dit-elle, existe depuis 1833 chez nos frères*». Cette demande est motivée de la façon suivante: «*Le même peuple sur les deux rives du Prut, l'identité des liens anciens, et des coutumes, la ressemblance du climat, du sol, des habitudes et des mœurs des populations rurales justifient notre demande*» [2]).

En 1848, la noblesse bessarabienne essaie de publier à Chisinau le journal «Românul» (Le Roumain), et en 1858, une revue en roumain et en russe. La rétrocession qui fut faite à la Roumanie de trois départements en 1858 et l'union des Principautés éveille des espérances nouvelles dans la noblesse moldave. En 1862, le boyard Cristi demande au gouverneur l'autorisation d'ouvrir une typographie moldave. La demande de Cristi fut repoussée pour le motif «*que M. Cristi appartient au nombre de ces moldavophiles enflammés qui rêvent d'une seule Roumanie unie*» [3]).

Ainsi donc, les actes officiels russes constatent l'existence d'un groupe de boyards moldaves qui aspirent à l'union de tous les Roumains. Il y a plus encore: un autre document russe parle d'un parti des boyards moldaves [4]), qui agit en

---

[1]) Archives de l'Etat de Chişinău. Section du gouverneur civil. Dossier No. 482, f. 90, cf. L. T. Boga. *Op. cit.*, p. 27.

[2]) Archives de l'Etat de Chişinău. Section de la Noblesse. Procès-verbal du 6 mars 1841. L. T. Boga. *Op. cit.*, p. 29.

[3]) L'existence d'un parti moldave pendant toute la durée de la domination russe est confirmée par l'auteur d'une étude sur les nobles de Bessarabie. A. H. Крупенскій. Бессарабское дворянство Петербургъ 1912, p. 21.

[4]) Archives de l'Etat de Chişinău. Dos. No. 1079 de l'année 1862, Section du gouverneur militaire. La résolution inscrite sur la demande du propriétaire Cristi est publiée en entier par L. T. Boga. *Op. cit.*, p. 30.

vue de l'union de la Bessarabie à la Roumanie. La chancellerie du général-gouverneur de la Russie nouvelle d'Odessa envoie au gouverneur de Bessarabie une adresse « extrêmement confidentielle » portant la date du 28 mai 1863 et le No. 602. Elle est rédigée comme suit:

« *Je suis informé que la noblesse bessarabienne qui se prépare à rédiger une adresse au souverain empereur à l'occasion des événements de Pologne en est empêchée par l'opposition du parti des boyards qui rêve de rétablir la nation moldave en Bessarabie en vue de créer des circonstances qui donneraient à la nation le droit de demander l'union avec la Moldavie.*

Ce parti est dirigé par: le secrétaire de l'assemblée des députés de la noblesse Alexandre Cotruţa, son frère, le juge Carol Cotruţa, les deux frères Casso (fils de Stephan Casso), les deux frères Ioan et Constantin Cristi, Constantin Cazimir et son fils, étudiant.

Je prie Votre Excellence de m'informer, dans quelle mesure cette information mérite créance » [1]).

En tête de ce mouvement, comme nous le voyons, se trouvaient les familles de boyards les plus influentes de Bessarabie et la noblesse qui avait l'intention d'envoyer cette adresse à l'empereur était certainement la noblesse nouvelle, création du gouvernement russe, recrutée en Bessarabie parmi les anciens officiers et fonctionnaires d'origine russe ou autre.

La noblesse nationaliste bessarabienne entretenait des relations avec la Roumanie, malgré toutes les mesures de surveillance prises sur le Prut. La même chancellerie du général-gouverneur d'Odessa écrit le 21 mars 1867 sous le No. 375, au gouverneur de Bessarabie.

« *Nous avons reçu de Moldavie une information suivant laquelle les révolutionnaires ont établi, entre Cahul et Chisinau, une poste pour transmettre leur correspondance et pour faire traverser la frontière sans passeport, à raison de trois roubles par tête et qu'une autre poste semblable existe entre Ismaïl*

---

[1]) Archives de l'Etat à Chişinău. Dossier No. 1111 de 1863, section du gouverneur militaire. L'adresse est reproduite en facsimile et en traduction roumaine par L. T. Boga, *op. cit.*, p. 31, facsimile No. 4.

et Cetatea-Albă, que les Moldaves de Chisinau (des jeunes gens de bonne famille) entretiennent des relations avec Jassy et Bucarest et poursuivent l'union de la Bessarabie avec les Principautés par l'entremise des Moldaves qui viennent des Principautés à Chisinau porter les lettres» [1]).

Le mouvement révolutionnaire entrepris par les Moldaves de Bessarabie pour l'union avec la Roumanie conduit au renforcement des mesures de russification dans la province. Cette époque coïncide avec celle où les archevêques Paul Lebedev et plus tard Serge déployaient leur activité. La langue roumaine est supprimée dans les écoles. Le gouvernement russe est inquiet des proportions que prend le mouvement unioniste en Bessarabie et adopte des mesures sévères à la frontière et à l'intérieur de la province. Nous reproduisons ci-dessous quelques lignes d'une adresse de l'inspecteur de la circonscription scolaire d'Odessa au gouverneur de la Bessarabie:

«Lors de la visite qu'il fit en 1867 aux établissements scolaires de la région d'Odessa, M. le Ministre de l'Instruction publique a remarqué entre autres le fait que les Moldaves de Bessarabie qui vivent depuis longtemps en Russie ne connaissent pas tous le russe et que, jusqu'à ce jour, dans certaines paroisses orthodoxes, les offices religieux sont entièrement célébrés en moldave. M. le Ministre est convaincu qu'il est absolument nécessaire de mettre fin à cet état de choses étant donné que de nos jours, peut-être plus que jamais, la culture russe des moldaves revêt une signification politique: En effet l'union de la Moldavie et de la Valachie et la formation d'une principauté presque indépendante et peu bienveillante à notre égard exerce une attraction visible sur les voisins moldaves de la Bessarabie» [2]). Plus loin, on communique que le fait a été porté à la connaissance de l'empereur et on préconise les mesures qui doivent être prises en vue de la russification de la province.

---

[1]) Archives de l'Etat, Chişinău. Dossier No. 1.231 de 1864. Reproduit en facsimile et en traduction dans l'ouvrage de L. T. Boga. *Op. cit.*, p. 32, facsimile No. 5.

[2]) L. Boga reproduit en facsimile et en traduction roumaine, *op. cit.*, pp. 32—33 facsimile No. 6.

Avec l'introduction dans notre province, des « zemstves » institutions d'administration locale dans lesquelles le rôle principal est joué par la noblesse, le mouvement nationaliste en Bessarabie trouve un refuge. Le parti des boyards moldaves « *peu nombreux mais jouissant d'une grande autorité et connu depuis longtemps dans la localité* » [1]), mène une lutte constante contre les tendances de russification de la noblesse bessarabienne nouvelle, composée, comme nous venons de l'indiquer, d'anciens fonctionnaires et de militaires russes et en outre de parvenus étrangers surtout Grecs et Arméniens.

Le règne du tzar Alexandre III et celui de Nicolas II sont caractérisés par l'intensification des mesures d'oppression des nombreuses minorités qui se trouvent en Russie. Composé d'un conglomérat de 107 peuples différents [2]), avec 80 millions de minorités ethniques [3]), chiffre qui dépassait de beaucoup celui de la nation dominante des Vélicorusses, l'État russe était continuellement agité par le problème épineux des minorités [4]). Les peuples de Russie, particulièrement ceux des régions occidentales de l'empire, supérieurs aux Vélicorusses sous le rapport de la culture, soutiennent pendant les dernières décades du régime tzariste, une lutte plus ou moins active contre les tendances de russification du gouvernement russe dont la politique intérieure visait à supprimer toute culture qui n'était pas russe. La Bureaucratie russe, affirme un spécialiste russe du problème des peuples de Russie « *ne s'est pas bornée à empêcher tout simplement les non-Russes de participer au gouvernement, elle dissipait les ressources spirituelles déjà limitées de l'État russe dans la lutte aussi injuste qu'acharnée entreprise contre les peuples des régions frontières. En s'attaquant systématiquement aux particularités politiques, juridiques et culturelles de la Finlande, en « dépolonisant » la Pologne, en interdisant d'écrire le lithuanien, l'ucrainien et le belo-russe, elle a dépassé plus d'une fois les limites*

---

[1]) А. Н. Крупенскiй. *Op. cit.*, p. 21.

[2]) Revue « Nation und Stat » Deutsche zeit schrift das europaische Minoritäten problem. Vienne, Jahrgang, 1928, Juin, p. 710.

[3]) *Ibidem*, Juillet-Août, 1928, p. 722.

[4]) St. Ciobanu. *Unirea Basarabiei* l'Union de la Bessarabie). Etudes et Documents. Bucarest, 1929, p. XIII.

naturelles de l'ordre et du droit, inviolables même dans une communauté de peuples primitifs sans faire, pour cela, aucun progrès dans la voie de la russification » [1]).

Les nombreux soulèvements, l'émigration en Amérique et dans les pays d'occident, la création de foyers nationaux et révolutionnaires à l'étranger étaient sur une grande échelle autant de manifestations des nations opprimées pour échapper à la domination russe. « Tous les peuples », affirme le même auteur, « avaient été obligés de se créer des « Piémonts » au delà des frontières de la Russie. La flamme spirituelle de la Pologne brûlait à Cracovie, les Ucrainiens vivaient par leur Lwow, les Lithuaniens imprimaient leurs livres et posaient la pierre fondamentale de la renaissance nationale en Prusse orientale, les Finlandais avaient leur foyer en Suède »[2]). Des procès incessants dirigés contre ceux qui osaient prendre la défense des peuples opprimés, des cortèges de martyrs qui emplissaient les prisons et mouraient dans les plaines sibériennes, conduisent à la création d'une idéologie révolutionnaire spécifiquement russe. Outre les revendications d'ordre social, tous les programmes des partis révolutionnaires prévoient des revendications de caractère national.

Le mouvement national de Bessarabie présente des ressemblances avec les mouvements des peuples de Russie. Les étudiants bessarabiens d'origine roumaine voient le salut des Moldaves de Bessarabie dans les mouvements révolutionnaires des peuples de Russie et s'intègrent eux aussi à ces mouvements. L'émigration, au delà du Prut, des intellectuels, à commencer par les boyards moldaves de la première moitié du XIX-ème siècle pour continuer par B. P. Hasdeu, Al. Donici, D. Moruzi, Z. Arbore, Victor Crăsescu et finir par C. Stere, A. Frunza, P. Cazacu, Zubcu-Codreanu, Dr. Bușilă, etc., prouve que dans la conscience des intellectuels moldaves, l'idée du salut de la Bessarabie grâce aux frères qui vivent au delà du Prut est vivante jusqu'à la révolution de 1917.

[1]) В. Станкевичъ. Судьбы народовъ Россiи. Верлинъ. 1921, p. 5.
[2]) *Ibidem*, p. 6.

Tous ces émigrants restent en relation avec la Bessarabie et portent en eux l'idéal de l'union qu'ils expriment dans leurs œuvres.

La révolution de 1905—1906 provoque une grande agitation parmi les peuples de Russie. Cette révolution, dont le caractère était d'abord social et politique se transforme en luttes pour l'autonomie et même pour l'indépendance complète des peuples opprimés.

En Bessarabie, cette révolution éveille l'énergie nationale des Moldaves. Elle revêt surtout un caractère national. Trois groupes nationalistes se constituent dans la province: celui des boyards moldaves conduits par P. Dicesco et qui forme le parti moldave modéré, le groupement radical des étudiants et un autre d'intellectuels. Le parti des boyards soulève à la séance des « zemstve » le problème de l'introduction de la langue maternelle dans l'école et une plus large autoadministration de la Bessarabie; la même question préoccupe les instituteurs moldaves qui envoient deux délégués au Congrès des Instituteurs minoritaires qui se tient à Terioki (dél. M. Vântu et Arabadji). Le clergé demande la réouverture de la typographie moldave, l'introduction du roumain dans les écoles diocésaines et dans les offices religieux.

Dans diverses assemblées révolutionnaires, on demande l'autonomie de la Bessarabie. Les doléances du peuple roumain de Bessarabie sont exposées dans le journal « Bessarabie » qui paraît sous la direction de E. Gavriliţa. Ce journal entreprend une campagne pour l'introduction du roumain dans les institutions d'État de Bessarabie et demande une autonomie provinciale aussi large que possible *« sur la base des droits et des principes qui ont été reconnus lors de son annexion à l'empire russe, par le statut de la Bessarabie de 1818 »* [1]). *En outre, comme direction un conseil provincial supérieur et la reconnaisance à la nation roumaine prédominante dans cette province, du droit de se développer librement »*. Dans son programme le journal demandait pour *« les Roumains le*

[1]) Journal « Basarabia », No. 12, du 5 Juillet 1906.

droit de constituer des réunions et des sociétés dans le but de conserver, de renforcer et de développer la langue, la culture et la littérature nationale » [1]).

La jeunesse intellectuelle qui activait autour de ce journal, pose les bases d'un parti national-démocrate. Le mouvement national parti de Chisinau s'étend à la Bessarabie tout entière. D'autres villes et villages de Bessarabie présentent les mêmes revendications Le journal officiel russe « Drug » conduit par l'agent russificateur P. Cruchevan, accuse les Moldaves de tendances séparatistes, de « roumanophilie » et il leur reproche même de nourrir le dessein de s'unir à la Roumanie [2]).

Au fond, toutes ces manifestations ne sont autre chose que la continuation de la lutte que les Moldaves de Bessarabie avaient menée pendant tout le XIX-ème siècle.

La révolution de 1905—1906 fut étouffée. Elle eut cependant le résultat de cristalliser l'idée nationale en Bessarabie, de la concrétiser sous une forme plus précise. Comme suite, de nouveaux groupes de jeunes gens passent le Prut et vont s'inscrire dans les Universités de Roumanie, tandis que d'autres créaient des foyers nationalistes d'étudiants moldave dans les Universités de Russie. Le flambeau du roumanisme continue à être brandi en Bessarabie par quelques publications roumaines comme la revue « Luminatorul », les journaux « Moldovanul » et « Viața Basarabiei » qui apparaissent irrégulièrement et enfin le journal et la revue « Cuvânt Moldovenesc », qui paraît avec le concours matériel du nationaliste de longue date Basile Stroesco et, au début, sous la direction de Nicolas Alexandri plus tard du régretté Siméon Murafa.

A ses débuts, la grande révolution russe de 1907 a eu un caractère constitutionnel et social-politique. Cependant, dès les premières semaines de cette révolution, les nationalités de Russie commencent à revendiquer leurs droits. Les peuples espèrent que leurs justes demandes vont être satisfaites et c'est pourquoi ils se bornent à réclamer seulement l'autonomie

[1]) *Ibidem.*
[2]) P. Cazacu. *Op. cit.*, p. 168.

provinciale, l'autonomie culturelle, l'emploi de la langue maternelle dans l'église, l'école et l'administration; ils ne font que répéter ainsi les formules révolutionnaires de 1905—1906 [1]). Malgré le radicalisme dont il fait preuve dans les questions constitutionnelles, le gouvernement provisoire russe manifeste les mêmes tendances de centralisation et de russification. Les peuples de Russie, déçus dans leurs espoirs, passent des désidérata et des formules platoniques aux faits.

Avant même la chute du gouvernement provisoire, certains peuples se déclarent autonomes. De l'idée de fédéralisation des peuples de Russie, on passe à l'idée de l'autodétermination politique, on aspire à se séparer de la Russie, à créer des Etats indépendants ou à se rattacher à des États nationaux apparentés. Les organisations publiques, professionnelles et militaires tiennent des congrès nationaux qui forment des « parlements locaux », « des conseils du pays » (« craïevoi soviet »), conduits par des organes exécutifs, directeurs, secrétariats nationaux, directorats généraux, etc. A cette époque, écrit le même Stankevitch, « *les peuples qui vivaient à son ombre (celle de la Russie), ont senti un soulagement. Ils ont commencé à user du droit d'autodétermination*: *La Finlande, l'Esthonie, la Latvie, la Lithuanie, la Georgie, l'Arménie, l'Azerbeidjan, l'Ucraine, la Rusie blanche, le Don, le Koubane... ont rempli les capitales européennes de leurs représentants* [2]).

Au début, le gouvernement russe s'oppose avec acharnement aux tendances centrifuges des peuples, mais vers la fin, il est obligé de reconnaître le principe de l'autodétermination des nationalités. Le gouvernement révolutionnaire russe, remanié le 25 septembre 1917 sous la présidence de Kérensky, promet dans son manifeste au peuple:

« *Dans la question nationale, reconnaissance des droits de tous les peuples à l'autodétermination sur des bases qui seront élaborées par l'assemblée constitutionnelle* » [3]). Et avant même la

[1]) La question est amplement traitée par M. P. Cazaco. *Op. cit.* et St. Ciobanu, *Unirea Basarabiei.* Bucureşti, 1929.
[2]) В. Станкевичъ. *Op. cit.*, p. 16.
[3]) Journal Кіевская мысль No. 233 du 27 septembre, 1917.

chute du gouvernement de Kerensky, le soviet des travailleurs, des soldats et des paysans de Petrograd, vote une résolution par laquelle il reconnaît le droit des peuples de Russie « *à l'autonomie allant jusqu'à la séparation* » [1]).

Le peuple roumain de Bessarabie, opprimé lui aussi comme les autres peuples de Russie, ne pouvait manquer d'être attiré dans le formidable processus d'élibération des peuples du joug d'un empire où avait régné l'injustice. Les qualités de sa race, ses souvenirs historiques, sa tradition culturelle, sa psychologie ont toujours fait de lui un étranger dans le milieu russe. Aucun lien spirituel ne l'unissait au peuple moscovite et c'est pourquoi, ainsi que le constatent tous les savants russes, il n'a jamais pu s'adapter à la culture russe, cependant qu'à côté chez ses frères au delà du Prut, se développait une culture qui lui était propre et qui, au cours des dernières années, avait pris un élan insoupçonné. La ténacité avec laquelle il défend ses trésors spirituels, sa langue, ses moeurs et ses coutumes, la lutte que soutient l'intellectualité moldave depuis plus de cent ans pour faire triompher ses droits le trouvent préparé pour l'heure suprême de la délivrance.

Le mouvement moldave des années 1917—1918 a passé par toutes les phases qu'ont traversées les mouvements similaires chez les autres peuples de Russie. La nouvelle de la révolution qui survint comme un coup de foudre dans un ciel serein, surprit des centaines de milliers de jeunes gens, la fleur de la population moldave, sur les champs de bataille où ils devaient faire le sacrifice de leur vie pour un idéal qui leur était étranger.

Dans la capitale de la Bessarabie, comme dans les autres villes la révolution commence par une série de réunions et de meetings des diverses professions, en commençant par les fonctionnaires et les militaires, pour finir par les corporations les plus humbles. Ces réunions blament le régime renversé par le coup d'État et expriment leur confiance dans la révolution et le gouvernement provisoire. Les Moldaves qui

---

[1]) *Ibidem* No. 247, Октябрь, 1917.

ne possédaient aucune organisation culturelle ou politique, se groupent autour du seul journal roumain de Bessarabie « Cuvânt moldovenesc », et dans les villes et les bourgs de Bessarabie, ils forment instinctivement des noyaux nationaux ainsi que le faisaient également les autres nationalités. Ceux de Chisinau s'organisent en une société qui, par l'entremise de Nicolas Alexandri, le vieux champion de l'idée nationale, envoie un télégramme au gouvernement provisoire. Après avoir exprimé « l'entière confiance » qu'elle éprouve dans le gouvernement provisoire, la société émet l'espoir que sous le nouveau gouvernement « *les Moldaves de Bessarabie jouiront de tous les droits civiques et nationaux* » [1]). Le groupe des Moldaves de Bolgrad adresse au gouvernement provisoire un télégramme où il réclamait l'autonomie pour la Bessarabie. La puissante organisation d'Odessa composée de militaires, de citoyens et d'étudiants, réclame des « droits nationaux » pour les deux millions de Moldaves. La même demande est faite par les étudiants de Kiev et par les organisations militaires moldaves sur le front, ainsi que par diverses villes et par les assemblées des villages de Bessarabie [2]).

Vers la fin de mars 1917 prend naissance à Chisinau le parti national moldave qui formule dans un programme les doléances des Moldaves. Le grand nationaliste Vasile Stroesco fut élu président de ce parti. Dans son programme, il préconise entre autres « *la lutte pour l'obtention de la plus large autonomie administrative, judiciaire et ecclésiastique, scolaire et économique de la Bessarabie. Toutes les lois qui concernent les affaires intérieures de la Bessarabie devront être rédigées par la Diète Provinciale (Le Conseil du Pays) conformément aux anciennes coutumes et aux besoins actuels du pays* [3]) ». D'après ce programme, les liens avec le centre sont assurés par un « délégué spécial de la Bessarabie »; il est demandé ensuite l'introduction de la langue

---

[1]) Journal « Cuvânt Moldovenesc » (La Parole Moldave) No. 25 du 26 mars 1917. Publié par St. Ciobanu. *Unirea Basarabiei*, p. 5.

[2]) Certains de ces télégrammes sont publiés par St. Ciobanu, *op. cit.*, pp. 1—73.

[3]) St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 11—12.

moldave dans l'administration, la justice et les écoles de tous les degrés, la garantie de l'autonomie de l'église bessarabienne qui doit être dirigée par un métropolite moldave. Le programme prévoit l'organisation d'une armée territoriale où le moldave serait parlé. On réclame également l'arrêt des colonisations en Bessarabie et on revendique des droits pour les Roumains transnistriens.

Ce programme qui se limite presque exclusivement aux problèmes d'ordre national, a eu un effet extraordinaire. Il éclaire l'idéologie nationale des Moldaves et précise leur point de vue en ce qui concerne l'autonomie. Il rassemble autour de lui les éléments les plus conscients de la population moldave. Au cours des premiers mois de la révolution, le parti moldave joue le rôle principal dans le mouvement national.

Grâce à lui, à partir du mois d'avril 1917, ce mouvement national prend un élan que personne n'aurait pu prévoir. Les congrès se succèdent. Le 6—7 avril a lieu le congrès de l'union des coopératives qui admet les points principaux du programme du parti [1]). Le 11 avril, l'Assemblée des Moldaves de Bolgrad accepte le programme en entier. Le 18 avril 1917, la grande assemblée des Moldaves d'Odessa à laquelle participent plus de 6000 soldats, adhère à ce programme, en se bornant à y introduire quelques amendements plus radicaux encore [2]). Les adhésions au programme commencent à parvenir des bourgs et des villages de Bessarabie, des organisations militaires de Russie et du front où les soldats moldaves organisent des comités exécutifs d'officiers et de soldats. L'idée de l'autonomie la plus large pénètre dans la masse du peuple moldave, particulièrement dans la classe paysanne.

Comme il fallait s'y attendre, les proportions mêmes que prend ce mouvement national, lui ont suscité des adversaires. Les fonctionnaires et les militaires russes de Bessarabie, les journaux russes qui apparaissaient à Chisinau ne pouvaient se réconcilier avec l'idée d'une autonomie de la Bessarabie qui les rendrait inutiles dans une province conduite par des

---

[1]) St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 20—21.
[2]) *Ibidem*, pp. 18—20.

Moldaves. Pour compromettre le mouvement, les adversaires de l'autonomie ont recours à la vieille méthode qui consiste à accuser les Moldaves de poursuivre le rattachement de la Bessarabie à la Roumanie. Le gouvernement russe qui n'éprouve aucune sympathie pour le mouvement autonomiste des nationalités de Russie, voit dans le mouvement national de Bessarabie, un danger pour l'intégrité de l'État russe et prend des mesures en conséquence. Au congrès paysan qui se tient à Bălți, on opère quelques arrestations parmi les membres du congrès moldave [1]). Afin de combattre le mouvement national de Bessarabie, le gouvernement organise le 21-23 mai 1917, un congrès de la classe paysanne. On a recours à un subterfuge en convoquant un grand nombre de paysans minoritaires: Bulgares, Russes et Allemands et un très petit nombre de représentants des villages moldaves. Au congrès vient également l'avocat N. D. Socolov, vice-président du comité exécutif du soviet central des travailleurs, paysans et soldats de Pétrograd, accompagné d'un autre membre du même soviet, Pâjov. Les paysans moldaves protestent avec véhémence contre la façon dont a été convoqué le congrès et ils le quittent ostensiblement pour se réunir dans la grande salle de la « zemstva gouberniale ». Pour ramener le calme, il a fallu que Socolov vînt à la réunion des Moldaves, où devant l'intransigeance de ces derniers, il dut leur promettre de soutenir auprès du gouvernement russe les demandes des Moldaves au sujet de l'autonomie de la Bessarabie [2]).

C'est toujours dans le dessein de combattre le courant autonomiste que vient à Chisinau la fameuse « grand-mère de la révolution russe », Bresco-Brescovscaia qui, le 30 juillet 1917 visite les organisations révolutionnaires moldaves, et prononce des discours où elle démontre la nécessité de maintenir l'intégrité de l'empire russe.

---

[1]) Journal « Cuvânt Moldovenesc » No. 55 du 11 juillet 1917.

[2]) St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 34—35. C'est ici que sont publiées les décisions du Congres relatives à l'autonomie.

Pendant ce temps, les organisations militaires moldaves procèdent de façon révolutionnaire, comme l'avaient fait les autres nationalités, pour organiser des unités nationales militaires. Sur le front et dans les villes où se trouvaient des soldats moldaves, des compagnies s'organisent. Le commissaire du gouvernement auprès de la circonscription militaire d'Odessa, Harito, dut permettre la création de 15 cohortes moldaves de 100 hommes chacune [1]).

A la même époque, la vie culturelle de notre province traverse de profonds bouleversements. Comme suite à la décision du congrès des instituteurs qui se tint le 25—28 mai 1917, les « Zemstve » font de grands préparatifs en vue de la nationalisation de l'enseignement. A Chișinau et à Balta on crée des cours de langue, d'histoire et de géographie roumaines, auxquels assistent plus de 800 instituteurs. Dès l'automne suivant, la langue roumaine est employée dans les écoles primaires.

En juin 1917 se produit un fait qui devait jouer un rôle décisif dans le mouvement national moldave.

Le 3 juillet 1917, le gouvernement provisoire russe reconnaît à la « Rada » ucrainienne l'autorité d'État en Ucraine. A cette occasion, la Rada convoque à Kiev les commissaires des « goubernies » parmi lesquels se trouve, à la surprise générale, celui de Bessarabie. Ce télégramme soulève les protestations unanimes de toutes les organisations moldaves. Le gouvernement central russe de même que la « Rada » ucrainienne sont inondés de télégrammes de protestation. Le comité exécutif des soldats d'Odessa estime que *« toute prétention des Ucrainiens... est une usurpation... une manifestation impérialiste contre le droit d'autodétermination du peuple moldave »* [2]): Plus loin, le comité demande au gouvernement provisoire: 1. d'expliquer à la « Rada » par un acte officiel, l'illégalité de ses tendances pour s'emparer des autres nations; 2. de reconnaître en principe, par un acte officiel les droits à l'autonomie de la nation moldave dans ses

---

[1]) Journal « Cuvânt Moldovenesc », du 20 Août, 1917.
[2]) Journal « Cuvânt Moldovenesc » No. 50 du 20 Juillet 1917.

frontières ethniques déterminées par les frontières géographiques de la Bessarabie et les régions de Cherson et de Podolie voisines du Nistru et peuplées en majorité de Moldaves [1]). Le télégramme du comité central exécutif moldave des soldats et officiers de Chisinau a été tout aussi énergique: il qualifie les intentions de l'Ucraine d'« *antidémocratiques, annexionnistes et rapaces* » [2]). Un fait significatif, c'est que certaines des minorités bessarabiennes, particulièrement les Juifs s'associent à la protestation des Moldaves.

Par le ministre de l'Intérieur, le gouvernement provisoire reconnaît les droits des Moldaves et propose « de débattre sur le champ la question concernant le gouvernement de la Bessarabie reconnaissant ainsi pour la première fois le droit de la Bessarabie à l'autonomie. Et la « rada » ucrainienne informe les organes révolutionnaires de Bessarabie « *qu'elle n'avait jamais eu l'intention de s'approprier les terres des Moldaves ou d'en enlever une partie* » [3]).

Le 8—14 septembre eut lieu à Kiev un congrès des peuples de Russie. Le problème de l'autonomie des peuples y fut discuté et les décisions les plus radicales furent prises à cet égard. Six délégués des Moldaves prirent part à ce congrès [4]) deux d'entre eux furent élus au comité exécutif des peuples. Le gouvernement provisoire ne domine plus la situation; ce sont les nationalités qui vont décider de leur propre sort. Le manifeste du gouvernement remanié le 25 septembre 1917 sous la présidence de Kerensky, reconnaît le droit d'autodétermination des peuples, mais il ne fait en cela que reconnaître un état de fait. En ce qui concerne l'autodétermination, une situation particulièrement favorable est créée pour la Bessarabie, par le fait que le 7 novembre 1917, l'Ucraine se proclame État autonome. Comme conséquence, la Bessarabie se détache automatiquement de l'État russe dont le gouvernement tombe aux mains des Bolchéviks. En fait, dès ce moment, la Bessarabie est déjà plus qu'un État autonome.

---

[1]) *Ibidem*, No. 50, du 20 Juillet 1917.
[2]) Cette protestation est publiée par St. Ciobanu, *op. cit.*, pp. 115—116.
[3]) Journal « Cuvânt Moldovenesc » No. 66 du 6 Août 1917.
[4]) Journal « Cuvânt Moldovenesc » No. 89 du 1 Octobre 1917.

La question de la création d'un «Conseil du Pays» agitée en 1906 se pose sur le terrain pratique en juillet 1917. A la séance des représentants des organisations moldaves qui se tient le 13 juillet 1917, on élit une commission de 7 personnes qui élabore un projet relatif à l'organisation et à la composition du Conseil du Pays [1]). Le parti social-révolutionnaire moldave d'Odessa rédige un autre projet [2]). A mesure que le front se décomposait, l'anarchie s'étendait en Bessarabie car les bandes de soldats qui désertaient le front roumain, passaient par cette province et commettaient des actes de violence et de banditisme. Les soldats moldaves qui se trouvaient sur le front et qui étaient originaires de Chisinau ou des autres villes demandent que des mesures soient prises pour empêcher la dévastation de leurs foyers, autrement, ajoutent-ils «les soldats seront obligés de venir eux-mêmes en Bessarabie pour défendre leurs femmes et leurs filles» [3]). De toutes parts on demande qu'il soit créé en Bessarabie un organe de gouvernement capable de mettre fin à l'anarchie.

Ce sont les organisations militaires qui en prennent l'initive. Le 20 octobre 1917 s'ouvre à Chisinau le congrès militaire des Moldaves auquel participent 500 délégués représentant environ 250.000 soldats qui se trouvent sur tous les fronts et dans toutes les armées russes, deux soldats et un officier ont été délégués par chaque compagnie [4]). Le 24 octobre, le congrès proclame, dans un grand élan, l'autonomie provinciale et politique de la Bessarabie, la création du Conseil du Pays dans lequel entreront 120 députés, 84 Moldaves et 36 représentants des minorités de Bessarabie. Pour l'organisation de ce Conseil, on élit un bureau qui lance un appel à toutes les organisations nationales et publiques de Bessarabie afin qu'elles désignent des députés pour le Conseil du Pays [5]). Le bureau élève le nombre des députés à

---

[1]) *Ibidem*, No. 59 du 20 juillet 1917.

[2]) Le Memorandum du parti social-révolutionnaire est publié par St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 81—82.

[3]) Journal «Cuvânt Moldovenesc» No. 59 du 20 juillet 1917.

[4]) *Ibidem*, No. 94 du 27 octobre 1917.

[5]) Les résolutions du Congrès ont été publiées par Şt. Ciobanu, *op. cit.*, pp. 88—91.

150 dont 105 pour les Moldaves et 45 pour les minorités. Il convient de remarquer que l'idée de créer un conseil du pays est accueillie avec sympathie par toutes les minorités de Bessarabie [1]).

Nous n'insisterons pas sur la composition du Conseil du Pays. Les députés élus suivant la méthode révolutionnaire étaient les véritables représentants du peuple bessarabien. Le Congrès militaire qui représentait la volonté d'un quart de million de soldats par ses délégués, a donné 44 députés. Le soviet des paysans moldaves élus par les organisations villageoises donne 30 délégués. Les « Zemstve » départementales et la « Zemstva » provinciale de même que celles des chefs-lieux de département et de la capitale, toutes élues au vote secret et direct, donnent 21 députés. Suivent les syndicats ouvriers et intellectuels par corporations et les minorités [2]). Le Conseil du Pays est composé de telle sorte qu'il n'y manque pas une minorité, pas une corporation, pas une classe sociale. Il est l'expression de la province tout entière; c'est en lui que se concrétisent les idées et les formules nationales du passé et les troubles de cette année 1917.

Le 21 novembre 1917 eut lieu la solennité de l'ouverture du Conseil du Pays. L'atmosphère de haute dignité qui a régné à cette séance, l'esprit fraternel qui unissait les diverses nationalités, les discours d'une haute tenue de même que le caractère sérieux de cette solennité prouvent à quel point cette institution était nécessaire à ce moment. En dehors des Moldaves, les représentants de presque toutes les minorités, des travailleurs, des paysans et des intellectuels prennent la parole et soulignent le droit des Moldaves à l'autodétermination et leur désir de collaborer avec eux au progrès de la Bessarabie.

La Conseil du Pays se met au travail.

Une constitution était nécessaire. Jusqu'à ce qu'elle soit votée, le Conseil du Pays met en application un « projet d'organisation de la Bessarabie », dans lequel tout le pouvoir

---

[1]) Şt. Ciobanu. *Op. cit.*, c. LXV.

[2]) Le schéma suivant lequel a été constitué le Conseil du Pays et le nom des députés se trouvent chez P. Cazacu. *Moldova dintre Prut şi Nistru*, pp. 233—245.

législatif et exécutif revient au Conseil du Pays [1]). Plusieurs lois sont votées et discutées. Le 2 décembre 1917, le Conseil du Pays prend la décision par laquelle la Bessarabie se proclame République Démocratique Moldave [2]). L'ouverture du Conseil du Pays, la proclamation de la République et l'élection du premier gouvernement rencontrent l'approbation unanime de la population bessarabienne. De nombreux télégrammes de félicitations et d'adhésion viennent de tous les coins du pays renforcer l'autorité de cette institution.

Malgré toutes les mesures prises par le Conseil du Pays qui s'est réuni au moment où l'anarchie était à son comble, la situation intérieure de la Bessarabie ne fait qu'empirer. La propagande révolutionnaire sur la question agraire, la proclamation du gouvernement bolchévik qui déclare que les terres passent dans les mains du peuple, poussent les soldats russes qui avaient envahi les villages moldaves à y provoquer de grands désordres. L'armée moldave composée de quelques unités n'est pas en état de faire face à cette situation. Les Bolchéviks chassés de Jassy et du front roumain installent à la fin de décembre leur quartier général à Chisinau. Ils arrêtent les officiers étrangers alliés qui se trouvaient dans cette ville et dévastent même le siège de la commission interalliée chargée d'acheter du blé pour le front. A la campagne, ces dévastations revêtent un caractère particulièrement barbare: on détruit les instruments agricoles, on tue non seulement les hommes mais encore le bétail, on met le feu aux maisons.

Il fallait trouver une solution et la mission de faire rentrer les choses dans l'ordre revint à l'armée roumaine. Ce fait n'est pas isolé dans l'histoire des mouvements révolutionnaires des peuples. Pour mettre fin à l'anarchie qui régnait en Ucraine, le gouvernement ucrainien de Scoropadsky demande officiellement le concours des armées allemandes. Le gouvernement de la Belorussie fait de même.

Donc, l'appel en Bessarabie de l'armée roumaine n'était pas seulement un acte naturel, l'aide fraternelle accordée à

---

[1]) Le projet est publié par St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 126—127.
[2]) La déclaration est publiée. *Ibidem*, pp. 129—132.

la jeune république de même sang, c'était encore un acte révolutionnaire, une conséquence logique du processus de la révolution russe. L'entrée de l'armée roumaine appelée par le Conseil des Directeurs et par certaines organisations militaires de même que par certaines institutions étrangères qui avaient intérêt à défendre les voies ferrées et les dépôts militaires [1]), n'a rencontré aucune résistance chez la population indigène. Au contraire, l'armée roumaine a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme, même par les minoritaires.

Les adversaires de l'Union voudraient accréditer l'opinion suivant laquelle l'armée roumaine entrée en Bessarabie en janvier a joué un rôle prépondérant dans le vote de l'Union. Ce n'est pas exact. L'armée roumaine se trouvait à la disposition du gouvernement de la république, elle ne s'est pas mêlée aux affaires intérieures et n'a pas installé un régime de dictature militaire. Elle fut appelée seulement pour rétablir l'ordre et la tranquillité. Les ordres du Grand Quartier Général et des commandants des troupes de Bessarabie interdisent de la façon la plus catégorique toute intrusion des militaires dans les affaires intérieures de la République. La preuve la plus éclatante de ce fait, c'est que rien n'a été changé dans la composition des organes révolutionnaires publics, comme les conseils départementaux, urbains et ruraux, de même que dans les organisations révolutionnaires minoritaires. Sous l'occupation de l'armée roumaine le Conseil du Pays vote le projet de loi agraire inspirée par le décret du commissaire bolchévik du peuple et par lequel est abolie la propriété « *sur les terres, les forêts, le sous-sol et les eaux* », *sans indemnité* [2]). Une armée appelée « pour la défense des boyards » aurait-elle pu permettre le vote d'une loi de cette nature ?

Lorsque, le 2 janvier 1918, l'Ucraine se proclame État indépendant, la logique des choses devait entraîner également l'indépendance de la République moldave. Le 24 janvier, après de nombreuses discussions, le Conseil du Pays pro-

---

[1]) St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 187—188.
[2]) Șt. Ciobanu. *Op. cit.*, p. LXX.

clame l'indépendance à l'unanimité des votes, y compris ceux de toutes les minorités.

Mais le principe d'autodétermination ne conduira pas seulement à la séparation d'avec la Russie et à l'indépendance. Un pays dont le sort a, pendant des siècles, été lié à celui du peuple roumain, un pays de même sang, de même langue, de mêmes traditions culturelles, arraché par contrainte au corps de la Roumanie, ne pouvait pas ne pas graviter vers la masse du peuple roumain. Libre de décider de son sort, le peuple roumain de Bessarabie ne pouvait s'orienter que vers la Roumanie. L'existence d'un État bessarabien indépendant aurait été une absurdité. L'impérialisme bolchévik qui plus tard a absorbé l'Ucraine, la Belorussie, la Georgie, etc., aurait été une menace permanente pour une république bessarabienne. D'autre part, l'existence d'un État roumain à côté d'un autre État roumain, habité par un même peuple, parlant une même langue, uni par un même passé, aurait été une anomalie. Du point de vue des principes de la révolution, l'union de la Bessarabie à la Roumanie apparaît comme plus logique encore. L'idée de la révolution s'est développée dans les cadres de la révolution russe. Elle a toujours existé dans l'âme des plus nobles fils de la nation roumaine au delà et et en deçà du Prut. La révolution de 1917 n'a fait que la renforcer dans la conscience du peuple. Elle n'a pu se manifester librement par suite des excès auxquels se livraient les révolutionnaires. Grâce à l'entrée de l'armée roumaine qui ramène le calme en Bessarabie, les sentiments nationaux ne sont plus entravés et l'idée de l'union commence à être discutée en plein jour. Les journaux « Cuvânt moldovenesc », « Sfatul Ţării », « Soldatul Moldovean » et « România Nouă » discutent largement cette question dont s'occupaient également différents cercles et organisations moldaves. La population était préparée à cet acte, on n'attendait plus que le moment opportun. Certaines organisations révolutionnaires et publiques se montraient impatientes et demandaient par des motions, l'union de la Bessarabie à la Roumanie.

C'est ainsi que dans les séances du 16 et du 24 janvier 1918 le comité central des étudiants moldaves réclame avec

insistance l'union de la Bessarabie à la Roumanie [1]). Les demandes les plus significatives proviennent des « zemstves » élues au vote universel et complétées par les représentants des diverses organisations révolutionnaires. Le 3 mars 1918, la réunion générale de la « zemstve » de Bălți se basant « *sur les principes énoncés par la grande révolution des peuples de l'ancien empire de toutes les Russies, proclame devant Dieu et le monde entier qu'elle demande l'union de la Bessarabie au royaume de Roumanie* ». Une motion du même genre est votée par la « zemstva » de Soroca lors de la séance du 13 mars 1918 [2]). Une délégation des propriétaires agricoles non roumains, conduits par P. V. Sinadino se présente le 6 mars au Roi Ferdinand et demande l'union [3]). D'autres minoritaires la réclament également. C'est ainsi que l'association des instituteurs du département de Lăpușna fait, vers la fin de janvier une déclaration d'union, signée par le président Podlesnâi, Ucrainien d'origine [4]).

Ces manifestations prouvent que l'union était désirée non seulement par tous les Roumains de Bessarabie, mais encore par les minoritaires.

Le bloc moldave du parlement de la République réclame avec insistance que l'union soit réalisée dans le plus bref délai. A la suite de ces manifestations de la population de Bessarabie le gouvernement de la République trouve le moment opportun pour envoyer à Jassy une délégation conduite par I. Inculeț, afin de demander l'union.

La venue du premier ministre à Chisinau à la séance du Conseil du Pays » du 27 mars 1918, ne devait pas être seulement l'accomplissement d'une formalité solennelle. Après les déclarations enthousiastes des représentants des divers groupes du parlement de la République, la motion du bloc moldave pour l'union est soumise au vote: 86 voix se pro-

[1]) Journal « Cuvânt Moldovenesc » No. 6, du 16 janvier 1918. St. Ciobanu, p. 204.

[2]) La déclaration est publiée par St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 214—216.

[3]) *Ibidem*, pp. 222—225.

[4]) Voir le Procès-verbal de la séance du Conseil du Pays du 27 mars 1918 St. Ciobanu, *op. cit.*, p. 233.

noncent *pour*, 3 *contre* et il y a 36 *abstentions*. Les députés qui se sont abstenus de voter n'étaient pas hostiles à l'union car ils reconnaissaient, comme l'a dit le président de la fraction paysanne, le député Ţiganco «*toute l'importance que présente la question de l'union de la République moldave indépendante avec la Roumanie*». Ils se sont abstenus de voter pour le motif qu'ils n'avaient pas reçu mandat de discuter cette question, de la part de ceux qui les avaient envoyés au parlement [1]).

Ceux auxquels l'union ne convenait pas et qui ont insinué que le vote avait été «arraché» sous la pression de l'armée roumaine, ont essayé seulement de dénigrer cet acte de justice envers le peuple roumain que fut le vote de l'union. Le procès-verbal de la séance historique du 27 mars 1918 reproduit tous les discours prononcés au cours de cette séance [2]). Autrement, il n'y aurait eu ni votes contraires, ni abstentions.

L'acte qui consacre l'Union contient les mêmes éléments révolutionnaires, les mêmes motifs empruntés à l'idéologie révolutionnaire que les actes précédents de l'histoire du mouvement national de Bessarabie. «*Au nom du peuple de la Bessarabie, le Conseil du Pays déclare: En vertu du droit historique, du droit des peuples et du principe d'autodétermination, la République Démocratique Moldave (la Bessarabie) arrachée par la Russie, il y a plus de cent ans, au corps de l'ancienne Moldavie, s'unit aujourd'hui et pour toujours à sa mère, la Roumanie*». Nous retrouvons le même exposé de motifs dans les actes similaires des autres peuples qui se sont séparés de la Russie.

Il ne restait plus qu'à remplir les formalités destinées à renforcer l'acte d'union du point de vue juridique et international. Par le Haut Décret Royal du 9 avril 1918 l'acte voté par le Conseil du Pays est promulgué. A la suite de l'Union de la Transylvanie et de la Bucovine, le Conseil

---

[1]) Şt. Ciobanu. *Op. cit.*, p. 227.

[2]) Le procès-verbal a été plusieurs fois publié. St. Ciobanu. *Op. cit.*, pp. 225—240.

du Pays renonce, lors de la séance du 27 novembre 1918 à poser aucune condition. Par le traité du 28 octobre 1920 ratifié le 19 mai 1922, les puissances alliées sanctionnent cette union qui fut ultérieurement reconnue de façon indirecte par la Russie Soviétique, lors de la signature d'un pacte de non-agression entre la Russie Soviétique et la Roumanie « dans ses frontières actuelles » [1]).

---

[1]) La deuxième partie du présent chapitre est plus amplement traitée dans l'ouvrage de l'auteur que nous avons plusieurs fois cité: Şt. Ciobanu. *Unirea Basarabiei.*

IV

LA CULTURE

La plus frappante des contradictions qui existaient dans la vie sociale de la Russie tzariste était constituée par la distance énorme qui séparait la classe intellectuelle de la masse du peuple. En haut, — au sommet de l'échelle sociale, — l'intellectualité la plus raffinée, s'abreuvant largement aux sources culturelles de l'Occident; en bas, une classe paysanne profondément ignorante. D'une part, une pléiade de grands écrivains en tête desquels se trouvent des génies comme Tolstoï et Dostoievski, d'autre part, le paysan abruti par la misère et les superstitions. Le nombre des paysans sachant lire était incroyablement réduit. Les provinces occidentales de la Russie, comme la Pologne, la Lithuanie et les Pays Baltes qui possédaient une tradition culturelle plus ancienne que celle dela Russie, étaient ramenées par le gouvernement russe au même niveau que les régions russes. On fermait les écoles nationales [1]) qui n'étaient pas remplacées ou qui l'étaient par des écoles russes et dans une proportion très insuffisante. En 1800, il n'y avait dans tout l'empire russe que 315 écoles primaires avec 790 instituteurs et 19.915 élèves [2]). La politique intérieure du gouvernement russe était caractérisée par des efforts visibles pour maintenir le peuple dans l'ignorance. Le 14 janvier 1819, le gouvernement russe prend des mesures et commence à ouvrir les écoles dénommées « lancastériennes » pour l'enseignement réciproque.

---

[1]) В. Станкевичъ. Судьбы народовъ Россіи. Берлинъ. 1921, p. 5.

[2]) Ces données et toutes celles qui suivent sont empruntées à un article dû aux meilleurs connaisseurs de l'enseignement en Russie: G Falborc et V. Cernolusskhii, publié dans la grande Encyclopédie russe. Brokhaus et Efron. Vol. 40.

Mais ces écoles d'ailleurs peu nombreuses, ont été fermées quelques années plus tard (1827). En 1836, le nombre des écoles s'élève à 661 pour la Russie tout entière [1]). C'est seulement sous le règne du tzar Alexandre II, par la loi du 14 juillet 1864 et celle que complète en 1874, que l'enseignement primaire reçoit une certaine organisation. Jusqu'alors, la plus grande anarchie avait régné, car il n'existait pas de législation scolaire unitaire sur tout le territoire de la Russie. Ainsi la Pologne et les Pays Baltes avaient leurs lois spéciales (1856) et des dispositions particulières existaient de même pour les autres régions. Il y avait des écoles primaires de types et de programmes divers dont chacune possédait des règles de conduite et d'administration différentes: écoles paroissiales (loi de 1828), écoles ministérielles, écoles des « zemstves » (à partir de 1863), écoles des couvents, écoles des églises, écoles élémentaires (« gramo â » ; il y avait également des écoles subventionnées qui comprenaient deux, trois, quatre ou six ans de cours. Personne ne savait le nombre exact des écoles primaires. Suivant les relations officielles, il existait dans certaines régions des centaines d'écoles alors qu'en réalité il n'y en avait aucune [2]). Les organes d'administration locale, les « zemstves » firent au cours des dernières années de grands efforts pour donner un plus grand développement à l'enseignement primaire, mais elles se heurtaient à l'immixtion des organes de contrôle du gouvernement russe qui soulevaient des obstacles devant toute initiative dont le but était de développer l'enseignement. Le caractère obligatoire de l'instruction n'existait même pas sur le papier.

Le système qui consistait à tenir dans l'ignorance les grandes masses du peuple dans les régions non russes est aggravé par la politique de russification des « hétérogènes » (« inorodţî »). L'école en langue maternelle était considérée comme un grand danger pour l'État russe, aussi était-elle soumise aux persécutions les plus acharnées. Pour des motifs

---

[1]) Aitoff. *Dictionnaire de Pédagogie de Buisson*, p. 1817.

[2]) Г. Фальборкъ и Чернолусскій. Большой энциклопедическій словарь. Брокгаузъ-Эфронъ. Томъ 40.

de politique extérieure l'État russe tolérait les écoles confessionnelles allemandes.

Vis-à-vis de la province située entre le Prut et le Nistru, le gouvernement russe a suivi la même politique de dénationalisation de la population autochtone, non seulement par la colonisation et le déplacement de la population qui, au cours des années précédant la révolution était invitée à abandonner ses foyers pour aller s'installer en Sibérie sur les rives du fleuve Amour, mais encore par l'école. Les résultats de cette politique ont été particulièrement désastreux. Nous donnons ci-dessous le pourcentage des habitants sachant lire, en Bessarabie, suivant les chiffres officiels recueillis par la « zemstva » gouberniale en 1907 et en 1918 [1]):

Hommes sachant lire		*Femmes sachant lire*	
1. Allemands . . .	65,6%	1. Allemands	62,9%
2. Polonais	55,6%	2. Polonaises	52,9%
3. Juifs	49,6 .	3. Juives	24,1%
4. Russes blancs . .	42,3%	4. (Russes (vélicorusses)	21,1%
5. Russes (vélicorusses)	39,9%	5. Russes blanches . .	11,5%
6. Bulgares	31,4%	6. Bulgares	6,4%
7. Turcs (Găgăuzi) .	21,1%	7. Ucrainiennes . . .	3,1%
8. Ucrainiens . . .	15,3%	8. Turques (Găgăuzi) .	2,4%
9. Moldaves	10,5%	9. Moldaves	1,7%
10. Tziganes	0,9%	10. Tziganes	0,3%

Si l'on tient compte du fait que les Russes considéraient comme sachant lire celui qui savait signer, on peut dire que l'école russe de Bessarabie n'a joué aucun rôle pour la population locale, et que tous les autochtones de la province étaient complètement illettrés. On ne saurait s'en étonner. Les Allemands qui présentent le plus grand pourcentage d'individus instruits possédaient leurs écoles confessionnelles en langue maternelle, les peuples slaves, Polonais, Bulgares, Ucrainiens et Russes blancs apprenaient le russe avec beau-

[1]) Докладъ Бессарабской губернской Земской Управы трезвычайному Земскому Собранію по внѣшкольному образованію. Кишиневъ 1918, p. 10.

coup plus de facilité. Les Moldaves qui n'éprouvaient pour le régime russe que de la haine, sabotaient tout simplement l'école et avaient la langue russe en horreur. Nous avons montré d'autre part que les Moldaves de Bessarabie ont constamment lutté pour défendre leur tradition culturelle, particulièrement l'emploi de leur langue dans l'église, l'école et l'administration. Au début, le gouvernement russe fut obligé de reconnaître certains droits aux Moldaves, entre autres, celui d'employer le roumain à l'école. Dans le séminaire théologique ouvert le 31 janvier 1813, l'enseignement se faisait en moldave. En 1815, «*les négociants et les habitants*» de Chisinau adressent au métropolitain Gabriel Banulescu-Bodoni une «humble supplique» dans laquelle ils écrivent: *il est bien pénible de voir nos enfants privés d'apprendre la langue maternelle*». Ils demandent la permission de faire une collecte «*afin de pouvoir bâtir de grands édifices scolaires pour contenter tout le monde*» [1]).

Les écoles lancastériennes ouvertes en Bessarabie en 1820 fonctionnent avec des tableaux imprimés en roumain [2]). La langue roumaine est également enseignée dans le lycée régional de Chisinau qui est créé en 1833. Mais, vers 1870, l'emploi du roumain est absolument défendu dans les écoles bessarabiennes. Dans aucune des bibliothèques de Bessarabie, qu'elle fût scolaire ou urbaine, on ne trouvait un seul livre roumain et on ne pouvait recevoir aucune publication périodique venant de la rive droite du Prut. De cette façon, le gouvernement russe espérait qu'il parviendrait à faire oublier aux Roumains bessarabiens leur origine.

Au cours du XIX-ème siècle, le développement de l'enseignement russe en Bessarabie passe par les mêmes étapes que celui de Russie. Le nombre des écoles est extrêmement réduit. C'est ainsi qu'en 1875, dans toute la Bessarabie, on ne trouve que 355 écoles primaires urbaines et rurales, ayant 28.186 élèves pour une population de 1.052.013 habitants, *dont la masse principale est constituée par les*

---

[1]) Archives du Consistoire de Chişinău. Dossier No. 178 de 1815.
[2]) Certains tableaux ont été reproduits en facsimile dans l'ouvrage de M. Şt. Ciobanu. *Cultura românească în Basarabia sub stăpânirea rusă.*

Moldaves qui en forment approximativement les trois quarts» [1]).

En 1897, il y a en Bessarabie 591 écoles primaires où sont inscrits 46.802 écoliers, et en 1906 le nombre des écoles s'élève jusqu'à 1007 [2]). La dernière statistique des écoles primaires russes de Bessarabie se présente comme suit:

Département	Nombre d'écoles	Nombre d'écoliers
Bălţi	206	8.030
Cetatea Albă	179	13.813
Chişinău	171	8.938
Hotin	176	9.356
Ismaïl	234	11.029
Orhei	150	9.958
Soroca	136	8.220
Tighina	131	11.047
Total . . .	1.383	80.991

Ces chiffres publiés par la « Zemstva gouberniale » en 1917 [3]) font ressortir les faits suivants: dans les départements dont la population est purement moldave les écoles sont moins nombreuses (Chisinau, Orhei, Soroca, Bălţi), la majorité se trouvant dans les villes et dans les bourgs; la plupart des villages moldaves n'avaient pas d'écoles; un grand nombre des écoles rurales étaient des écoles élémentaires fonctionnant près des églises et dont les instituteurs ne possédaient presque aucune préparation; et enfin la domination russe, conséquente avec sa politique d'oppression des éléments ethniques non russes, n'accorde aucune attention à la population roumaine de Bessarabie.

La révolution russe de 1905 pose, entre autres problèmes, celui de la langue maternelle à l'école. Les « Zemstves » bessarabiennes, le congrès diocesain des prêtres, le congrès des instituteurs, réclament avec insistance l'introduction du

[1]) А. Л. Сорока. Географія Бессарабской губерніи. Кишиневъ. 1878, pp. 80, 153.

[2]) L. Marian. *Cultura şi şcoala* (La culture et l'Ecole) dans le volume Basarabia, p. 260—263.

[3]) Н. А. Поповскій. Статистическія свѣдѣнія Кишиневъ, pp. 28—32.

roumain dans les écoles. A la suite de la demande du clergé, portant le No. 12.066 du 31 octobre 1906, le Sinode russe saisi par l'archevêque de Bessarabie, admet qu'au séminaire théologique l'enseignement soit fait en roumain, «*pour satisfaire les besoins des habitants moldaves qui se trouvent en Bessarabie en grand nombre*» (83%) [1]. Mais la lutte entreprise pour l'introduction du roumain dans l'école bessarabienne n'a pas donné de résultats après la première révolution russe. La question est sans cesse agitée dans les séances des «zemstves», aux réunions d'étudiants et d'instituteurs. En 1911, la Douma impériale vote un projet de loi pour l'enseignement primaire. Il était prévu dans ce projet (art. 16) que dans les localités possédant une population polonaise, lithuanienne, allemande, tatare, esthonienne, lettone, arménienne, géorgienne, etc. l'enseignement pouvait être fait pendant les deux premières années en langue maternelle. Aux Moldaves on n'accorda même pas ce droit bien que le député bessarabien, le Lipovan Gulkiu, eût proposé en leur faveur un amendement qui ne fut même pas pris en considération.

Le Congrès des instituteurs du 25—28 mai 1917 vote une motion, admise également par d'autres organisations révolutionnaires de Bessarabie ainsi que par les «zemstves» et suivant laquelle à dater du 1 septembre 1917, toutes les écoles des villages moldaves ou en majorité peuplés de Moldaves, devaient se transformer en écoles roumaines [2].

Le congrès décide également de nationaliser les écoles primaires des villes et certains lycées. Au cours de l'été 1917, grâce à l'aide des «zemstves» on organise pour les instituteurs des cours de langue, d'histoire et de géographie roumaines auxquels assistent plus de 800 instituteurs. Malgré l'anarchie qui règne en Russie pendant l'hiver 1917—1918, les écoles primaires des villages moldaves fonctionnent presque régulièrement et l'enseignement y est donné en

[1]) Officiel du diocèse, la revue «*Luminatorul*» 1908, No. 1, p. 71. Il est intéressant de voir reconnaître par un acte officiel russe le fait que les 83% de la population de Bessarabie sont des Roumains.

[2]) Revue «Şcoala Moldovenească» (L'Ecole Moldave) No. 2—4, 1917, p. 17.

roumain. L'école nationale fut accueillie par la population roumaine de Bessarabie avec le plus vif intérêt.

Après l'union, l'école de Bessarabie prend un développement extraordinaire. En vertu d'un décret-loi d'août 1918, l'enseignement tout entier de la province comprise entre le Prut et le Nistru se nationalise et les minorités de Bessarabie obtiennent le droit d'ouvrir aux frais de l'État des écoles dans leurs langues maternelles. C'est ainsi que le Lycée No. 4 de Chisinau est destiné aux Juifs, les Ucrainiens obtiennent une partie du lycée de Hotin, les Bulgares une section du lycée de Bolgrad, les Allemands un lycée à Tarutino etc. La grande difficulté résidait dans l'absence de manuels imprimés dans les langues des nationalités de Bessarabie et de professeurs et d'instituteurs capables d'enseigner dans leur langue maternelle. L'école de Bessarabie ne connaissait d'autre langue d'enseignement que le russe et n'avait donc ni livres, ni personnel didactique destinés à l'enseignement en roumain. D'autre part, le corps didactique composé d'éléments non roumains et préparé dans les écoles russes avait tendance à enseigner non dans la langue maternelle des élèves, mais en russe. Or c'était un non-sens par exemple que des élèves du lycée juif entretenu par l'État roumain, fissent leurs études en langue russe. Le sens pratique de la population et la tradition enracinée en Bessarabie suivant laquelle la langue parlée à l'école doit être la langue de l'État, et le fait que les minoritaires de Bessarabie ne rencontraient aucune difficulté pour occuper des fonctions dans l'État roumain, ont eu pour résultat de peupler les écoles roumaines d'éléments non roumains. C'est ainsi que le lycée « M. Eminesco » avait environ 70% d'élèves juifs, le lycée le mieux organisé de Chisinau a encore aujourd'hui approximativement 50% de Juifs. Le lycée juif, la section bulgare de Bolgrad et la section ucrainienne de Hotin perdent leurs effectifs alors que le nombre des élèves non roumains s'accroît sans cesse dans les lycées roumains. A la fin l'État se voit obligé de supprimer progressivement le lycée juif, ainsi que les sections bulgare et ukrainienne de Bolgrad et Hotin. Chez les Allemands qui possèdent une tradition dans ce

domaine, l'école secondaire nationale, de même que l'école primaire se maintiennent bien. L'État roumain a toujours encouragé et encourage encore de nos jours, toute initiative des minoritaires pour fonder des écoles dans leur langue maternelle.

Il en est de même pour l'école primaire. Le gouvernement roumain a maintenu dans l'enseignement primaire comme dans l'enseignement secondaire, tout le personnel didactique, en grande partie non roumain, qu'il avait hérité des Russes. Grâce aux cours d'été ces instituteurs ont été initiés à la langue et à la littérature roumaine. Lors de la nationalisation des écoles bessarabiennes, ces instituteurs ont été répartis dans les écoles minoritaires, suivant leurs nationalités, c'est-à-dire que les Bulgares ont été placés dans les écoles bulgares, les Ucrainiens dans les écoles ucrainiennes, etc.

En 1918 et 1919, le Ministère de l'Instruction organisa des cours pour les matières qui s'enseignaient dans les langues des minorités: langue et littérature bulgares, juives et ucrainiennes. Mais l'école primaire en langue maternelle n'a pas remporté, elle non plus, de succès chez toutes les minorités de Bessarabie. Certains minoritaires préféraient envoyer leurs enfants dans les écoles où l'enseignement était donné dans la langue de l'État, dont ils auraient besoin. Le

Département	Enseignement primaire urbain		Enseignement primaire rural		Enseignement libre		Jardins d'enfants		Chiffre total des écoles	Chiffre total des instituteurs
	Nombre des écoles	Nombre des instituteurs	Nombre des écoles	Nombre des instituteurs	Nombre des écoles	Nombre des instituteurs	Nombre des écoles	Nombre des instituteurs		
Bălţi	7	24	186	300	2	2	4	4	199	330
Cahul	3	9	106	164	3	3	7	7	119	183
Cetatea Albă .	15	35	293	502	10	10	9	9	327	556
Chişinău . . .	46	159	180	223	10	10	13	14	249	406
Hotin	9	27	175	254	11	11	6	6	201	298
Ismail	51	91	68	175	?	?	35	35	154	301
Orhei	3	5	196	242	1	2	4	4	204	253
Soroca	5	19	191	357	1	1	12	12	209	389
Tighina . . .	21	51	193	272	1	1	1	1	216	325
Total . . .	160	420	1.588	2.489	39	40	91	92	1.878	3.041

fait que les instituteurs sont répartis dans les écoles minoritaires suivant leur nationalité, facilite l'enseignement, car ces instituteurs doivent, particulièrement pendant les deux premières années, employer la langue maternelle des élèves.

Pour que l'on puisse se rendre compte des progrès réalisés dans l'école de Bessarabie après l'Union, nous donnons ci-dessous le tableau des écoles primaires et des jardins d'enfants pour 1925 [1]).

Alors qu'en 1917 il n'existait en Bessarabie que 1.383 écoles, ce nombre a augmenté de 495 pendant les sept premières années qui ont suivi l'union. Parmi ces écoles se trouvent 91 jardins d'enfants. La croissance progressive du nombre des écoles de Bessarabie entre 1918 et 1926 est indiquée dans les tableaux publiés en 1928 par le Dr. P. Cazaco [2]). Nous nous bornerons à reproduire leurs chiffres présentés pour 1938 par le Ministre de l'Instruction publique au Président du Conseil des Ministres [3]):

Département	Jardins d'enfants de Bessarabie	
	Nombre des écoles	Nombre des conductrices
1. Bălţi	37	49
2. Cahul	35	35
3. Cetatea Albă	80	80
4. Hotin	20	20
5. Ismail	81	84
6. Lăpuşna	45	47
7. Orhei	34	38
8. Soroca	34	35
9. Tighina	60	62
Total	426	450

[1]) L. Marian. *Op. cit.*, p. 264.

[2]) Dr. Petre Cazacu. *Zece ani dela Unire. Moldova dintre Prut şi Nistru.* (Dix ans après l'union — la Moldavie d'entre Prut et Nistru), 1918—1928. Bucarest 1928, pp. 240—255.

[3]) La copie du dossier se trouve au Ministère des Minorités. Suivant l'Annuaire Statistique de la Roumanie, 1937—1938, le nombre des jardins d'enfants s'élève en 1937—1938 à 425 avec 452 conductrices, celui des écoles primaires à 2.197 avec 7073 instituteurs, c'est-à-dire au total 2.612 écoles avec un personnel didactique de 7.525 membres. Annuaire, pp. 204—210.

On voit donc que le nombre total des jardins d'enfants s'élève à 426 et qu'il y a 450 conductrices, celui des écoles primaires est de 2.235 avec 6.396 instituteurs. Au total nous avons 2.661 écoles et jardins d'enfants, tous entretenus par l'État, et un personnel didactique comprenant 6.846 membres. En l'espace des vingt ans qui ont suivi l'union, le nombre des écoles a été doublé et celui des membres du corps enseignant a triplé. Le tableau précédent ne nous fournit pas d'indications sur le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école en 1938. Mais nous possédons des chiffres concernant la fréquentation scolaire en 1936—37: Il y a eu dans les jardins d'enfants 18.934 enfants [1]), et dans les écoles primaires ont été inscrits 344.579 enfants dont 208.800 garçons et 135.779 filles [2]). Si l'on rapproche ce chiffre de celui de 786.300 qui désigne le nombre d'enfants d'âge scolaire de 5 à 18 ans, on voit que la majorité des enfants de 7 à 12 ans fréquente l'école, malgré les difficultés que traverse le pays après la guerre. La Roumanie donc a tout fait pour que disparaissent les illettrés de Bessarabie dont le nombre était la honte du régime tzariste. En 1930, sur une population de 2.864.402 habitants, il y avait 1.386.845 illettrés [3]), c'est à-dire

Ecoles primaires de Bessarabie

Départements	Nombre d'écoles	Nombre d'instituteurs (Titulaires et suppléants)
1. Bălţi	339	883
2. Cahul	186	447
3. Cetatea Albă	285	904
4. Hotin	231	571
5. Ismail	116	528
6. Lăpuşna	311	850
7. Orhei	235	673
8. Soroca	234	861
9. Tighina	298	689
Total . . .	2.235	6.396

[1]) *Annuaire statistique de la Roumanie*, 1937—1938, p. 206.
[2]) *Ibidem*, p. 210.
[3]) *Ibidem*, p. 76.

que le pourcentage de ceux qui savaient lire s'élevait à plus de 50. Ce resultat est dû, non seulement à la loi rendant l'enseignement primaire obligatoire, mais encore à son caractère national.

Sous le nouveau régime d'ailleurs, les progrès réalisés par l'école ne concernent pas seulement la quantité des effectifs, mais aussi leur qualité. Au cours des années qui suivent l'union, on crée 10 écoles normales qui préparent un grand nombre d'instituteurs et dont la durée des cours est d'abord de 7, ensuite de 8 ans. Ces jeunes éléments sont infiniment mieux préparés que la plupart des instituteurs de l'école russe qui n'avaient fait que deux ou trois ans d'études et parfois moins encore.

Sous le régime russe, le nombre des écoles était très reduit. Il y avait des chefs-lieux de département qui ne possédaient aucune école secondaire. Entre 1905 et 1917, on crée plusieurs lycées particuliers, subventionnés par les communes ou les « zemstves » et dont les diplômes sont reconnus par l'Etat. Le nombre total de ces lycées de garçons et de filles s'élève en 1917 à 32. Le tableau ci-dessous présente la situation de l'enseignement secondaire en 1938:

Genre de l'école	Nombre des écoles	Nombre des professeurs	Bessarabiens	Divers
Ecoles sec. garçons	36	453	301	142
Ecoles sec. filles	14	262	161	101
Total . . .	50	715	462	243

Au début de l'année scolaire 1938—1939, beaucoup de ces écoles ont été transformées en écoles industrielles ou de commerce, augmentant ainsi le nombre des écoles professionnelles de toute nature. Avant l'application de la loi portant sur la transformation de certains lycées théoriques en écoles pratiques, le nombre de ces écoles se présentait de la façon suivante: 9 écoles professionnelles de filles avec 62 professeurs, 9 écoles des Arts et Métiers avec 133 professeurs; 3 écoles commerciales avec 22 professeurs; 6 écoles

commerciales extra-budgétaires de garçons et 3 écoles commerciales extra-budgétaires de filles.

En ce qui concerne l'enseignement normal, étant donné que les instituteurs en surnombre ont rempli les vides qui existaient dans l'enseignement primaire, les 10 écoles normales créées immédiatement après l'union ont été réduites en 1938 à 4: 3 écoles de garçons et une de filles. La situation de ces écoles se présente comme suit:

Genre des écoles	Nombre des écoles	Nombre des professeurs	Bessarabiens	Divers
Ecoles Normale d'Instituteurs	3	56	39	17
Ecole Normale d'Institutrices	1	22	9	13
Total. . .	4	78	48	30

A ce chiffre il convient d'ajouter les 3 séminaires théologiques des trois diocèses de la Bessarabie.

Parallèlement avec l'enseignement public se développe également en Bessarabie l'enseignement privé. L'État roumain manifeste la plus large tolérance pour ces écoles auxquelles il accorde des droits dans la limite des lois pour l'organisation des écoles libres. Ces écoles sont entretenues, soit par les communautés religieuses ou nationales, soit par les sociétés culturelles, soit par des particuliers. Dans la majorité de ces écoles, l'enseignement est fait dans la langue des nationalités respectives. La situation de ces écoles primaires et secondaires se présente comme suit:

1923—1924

1. Ecoles primaires libres classées suivant la langue dans laquelle est donné l'enseigement

1. Allemand	12
2. Juif	48
3. Français	1
4. Polonais	1
5. Ucrainien	1
Total . . .	63

Du rapport du Ministère de l'Education nationale dont nous avons parlé et auquel nous avons emprunté presque tous ces chiffres, il résulte qu'en 1938, il existait en Bessarabie 97 écoles particulières, primaires et secondaires, dont 10 roumaines, 75 juives, 5 allemandes, 4 polonaises, 1 arménienne et 2 russes. A ces écoles on peut encore ajouter deux lycées français pour sujets roumains. Sur ces 97 écoles, 19 sont des écoles secondaires théoriques, les autres des écoles primaires, une école commerciale et une école normale allemande.

Sous le régime russe, les notables de la vie publique bessarabienne ont soulevé plus d'une fois dans les séances des « zemstves », la question de la création d'une école supérieure. Le rêve de tous était d'obtenir la création d'un institut supérieur agronomique. Le gouvernement roumain a satisfait ce désidératum de la population bessarabienne en créant deux facultés qui sont rattachées à l'université de Jassy. En 1926, on crée une faculté de théologie fréquentée par un grand nombre d'étudiants (de 400 à 700) et en 1933 est fondée la faculté d'agronomie dotée de vastes terrains, de fermes, etc. Cette jeune faculté qui en 1937 était fréquentée par 427 étudiants [1]), tend à devenir une des plus importantes institutions de culture agricole de Roumanie.

De nombreuses sociétés qui déploient une large activité culturelle dans toute la province sont dues à l'initiative particulière. En dehors des sociétés minoritaires (juives, arméniennes, polonaises, etc.) mentionnons les filiales de la Ligue des Femmes Roumaines, la Ligue Culturelle, diverses sociétés musicales qui ne se bornent pas à entretenir des écoles, mais déploient encore une large activité culturelle extrascolaire par des conférences, des cours du soir, des concerts, etc. Il convient de remarquer l'activité de l'Université Populaire de Chisinau qui, pendant plus de 20 ans a tenu des cours réguliers dans les domaines des diverses sciences. Les Fondations Royales dues à la Haute initiative et à la bienveillance du Souvérain déploient une activité extrêmement importante: elles ont créé dans les villes et les villages de

Bessarabie des foyers culturels dotés de bibliothèques et qui, par des conférences et des cours du soir, contribuent à élever le niveau culturel de la province.

LES CULTES

Depuis les temps les plus reculés, les Pays Roumains sont connus comme des oasis de la tolérance religieuse la plus large. Tout fanatisme religieux est étranger au peuple roumain. Il n'a peut-être pas offert de martyrs sur l'autel de la foi, mais du moins n'a-t-il sur la conscience aucune victime. C'est ici qu'ont trouvé refuge les hussites hongrois persécutés au XV-ème siècle par l'administration magyare. C'est ici que sont venus les Russes qui gardaient la « croyance ancienne », les Lipovènes, persécutés au XVII-e siècle et plus tard par leurs compatriotes. C'est ici que, fuyant le fanatisme de la foule et l'intolérance des gouvernements russes, viennent se réfugier les disciples d'innombrables sectes comme les « scapetzi » et autres.

Après l'union, le régime roumain apporte en Bessarabie cet esprit de tolérance religieuse qui est un des traits caractéristiques du peuple roumain.

Sous la domination russe, l'église orthodoxe des Roumains de Bessarabie a été l'objet d'une grande attention de la part des gouvernements russes qui se sont efforcés de transformer l'église en un instrument de russification de la population roumaine. Cette tendance s'accentue à partir de 1870. La fermeture de la typographie diocésaine moldave et la nomination de nombreux prêtres et archiprêtres amenés du fond de la Russie, sont parmi les mesures qui caractérisent le gouvernement russe. L'archevêque Pavel, rendu tristement fameux par les persécutions qu'il a déclenchées contre l'église moldave, congédie un grand nombre de prêtres et de chantres: 169 curés ont été rétrogradés au rang de simples prêtres auxiliaires 194 ont été rayés du budet, 32 ont été mis à la retraite; 596 chantres ont été renvoyés, etc. Suivant les affirmations du publiciste russe, N. N. Durnovo,

«l'*évêque* P a v e l *a fermé en Bessarabie 340 églises*»[1]), et le journal russe «Besarabeț» de tendances russophiles affirme que «*les Moldaves ont été empêchés par l'archevêque* P a v e l *de prier Dieu dans leur langue de sorte que maintenent ils ne vont plus à l'église*»[2]).

C'est le même archevêque qui donna l'ordre de brûler les livres moldaves des églises de Bessarabie. Ces mesures n'ont pas donné les résultats qu'en espérait le gouvernement russe: les prêtres russes nommés dans les villages bessarabiens devenaient moldaves en deux générations et s'érigeaient souvent en défenseurs de la langue moldave pour les besoins du culte.

Lors de la révolution de 1905—1907, le clergé aux côtés de la population moldave tout entière, revendique, pour l'église aussi, les droits nationaux. Et le congrès du clergé bessarabien qui se tint du 19—25 avril 1917 demande » *qu'on reconnaisse l'autonomie de l'église de Bessarabie et que sur cette base on crée une métropolie roumaine bessarabienne avec un archevêque et des évêques choisis dans les rangs des Moldaves bessarabiens par les congrès diocésains de cet archevêché et que la langue employée à l'église et à l'école soit le moldave* »[3]).

La lutte menée par le clergé bessarabien pour faire triompher les droits de l'église dans notre province s'encadre dans le mouvement national de 1917 et 1918 et, lorsqu'en mai 1917 le siège archiépiscopal est abandonné par le dernier archevêque russe, A n a s t a s e, l'église de Bessarabie recouvre ses anciens droits. En 1925, l'évêché de Chisinau est élevé au rang de métropolie; en même temps on relève les anciens évêchés de Cetatea Alba et de Hotin. En 1925, le nombre total des églises et des chapelles de Bessarabie s'élevait à 1.090, avec 1.104 prêtres. Il y avait également 20 monastères et 9 ermitages où se trouvaient 2.414 moines.

La tolérance du gouvernement roumain a provoqué l'épanouissement de diverses sectes religieuses chrétiennes, dont

[1]) Dr. P. C a z a c u. *Zece ani de la unire*, p. 231.
[2]) Dr. P. C a z a c u. *Op. cit.*
[3]) Le prêtre S. B e j a n. *O pagină din istoria bisericii ortodoxe basarabiene.* (Une page de l'histoire de l'église orthodoxe bessarabienne) «Luminătorul», Juin 1924.

la plupart étaient considérées comme clandestines sous le régime russe. C'est ainsi que dans le département de Hotin et de Cetatea Albă se répand la secte des « Adventistes ». Il existe également de nombreux « baptistes »; moins nombreux sont les « duhobori » et les « molocani ». La communauté religieuse chrétienne dissidente la plus nombreuse et la mieux organisée est celle des Lipovènes qui possède diverses ramifications et qui comptait en 1925, 20.340 fidèles. L'église catholique de Bessarabie est formée par la population polonaise et en partie par les Allemands et les Arméniens, elle comptait en 1925, 12.325 membres. L'église évangélico-lutehérienne possède 23 églises, 67 maisons de prières et 78.000 adhèrents, tous allemands [1]).

A quelques exceptions près, la population arménienne de Bessarabie est rattachée à l'église arméno-grégorienne qui possède 7 églises et 1.665 fidèles. Enfin la communauté israélite qui comprend 300.000 fidèles et 366 synagogues et maisons de prières, mène en toute liberté son existence culturelle et religieuse.

---

[1]) Ces chiffres sont reproduits d'après une étude de N. E n e a, (Les Cultes), dans la monographie publiée par les soins de S t. C i o b a n u, *Bessarabia*, pp. 296 et passim.

V.

CONCLUSIONS

Malgré toutes les mesures prises par le gouvernement russe afin d'exterminer le peuple roumain de Bessarabie, malgré les colonisations massives dans la région, les déportations « bénévoles » des paysans moldaves dans les coins les plus reculés de la Sibérie où ils étaient attirés par les avantages fabuleux qu'on leur promettait, malgré les mesures concernant l'église, l'école, l'administration et l'armée, les Russes n'ont réussi ni à détruire, ni à altérer le caractère roumain de la Bessarabie. Ils n'ont pas pu la transformer en province russe. Par sa composition ethnographique, la province située entre le Prut et le Nistru est restée étroitement liée au bloc roumain dans les frontières de la Dacie antique. Elle forme avec le peuple roumain tout entier établi dans ses frontières ethnographiques et historiques une unité indissoluble. Ce fait est constaté, comme nous l'avons vu, par de nombreux observateurs russes qui ont traversé la Bessarabie au cours d'un siècle de domination moscovite et tous les savants russes de bonne foi, même ceux qui ne nous étaient pas favorables, ont souligné le caractère roumain de la province. Dans l'évolution historique de la nation roumaine la province orientale de l'ancienne Moldavie partage le même sort que tout le peuple roumain. L'histoire de notre province ne peut se concevoir que dans le cadre historique de la Moldavie ancienne, de même que l'histoire de la Moldavie ne peut se comprendre sans la Bessarabie.

Une politique impérialiste a poussé les moscovites à la conquête de nombreux peuples qui n'étaient pas russes. Au

XVII-ème siècle, par la corruption et la trahison, la Russie met la main sur l'Ucraine, se rapprochant ainsi de la Mer Noire. Pierre le Grand parvient jusqu'à la Mer d'Azov et, au XVIII-ème siècle, ses descendants s'emparent du littoral de la Mer Noire, se rapprochant de plus en plus de nous, jusqu'à devenir nos voisins en 1792. L'antique rêve que les Russes ont toujours caressé de « planter la croix » sur la coupole de Sainte-Sophie à Constantinople, en réalité d'étendre leur souveraineté sur les Dardanelles, rêve alimenté par toute une litérature, les pousse à s'étendre dans le sud-est européen. Il ne s'agissait pas de « délivrer les Chrétiens du joug turc » ou d'accorder une « aide fraternelle » aux peuples slaves des Balcans, car personne ne réclamait cette aide.

En 1812, profitant des circonstances, du trouble qui régnait en Europe et de la faiblesse de la Turquie, sous le protectorat de laquelle se trouvait la Moldavie, les Russes, sous les prétextes hypocrites dénoncés plus haut, annexent la partie orientale de la Moldavie. Le peuple roumain de Bessarabie a été annexé mais il ne s'est pas soumis. Il a mené une lutte passive mais d'une extraordinaire ténacité. Il a étonné par sa résistance même ses ennemis les plus acharnés. En 1917, la révolution des peuples de Russie éveille dans le cœur des Moldaves le désir ardent de la délivrance, elle ranime le souvenir des injustices subies depuis un siècle. Dans le cadre de cette révolution, le peuple roumain de Bessarabie parvient au bout d'un an d'épreuves et de troubles à s'unir à la nation roumaine. C'était un acte logique et naturel pleinement justifié par l'origine et l'histoire de la population roumaine de Bessarabie et aussi par les principes permanents de la justice internationale. Il n'existe absolument aucune raison historique, ethnographique ou juridique qui puisse justifier la remise en discussion du sort de cette province. Pour une population russe d'environ 150.000 habitants et pour les 300.000 Ucrainiens, on ne peut violer les droits des 3 millions de Roumains ou des autres minoritaires qui eux non plus ne désirent aucun changement de régime, car ils jouissent dans le cadre de l'État roumain de tous les droits qu'ils n'ont jamais possédés en Russie.

Les droits sacrés du peuple roumain de Bessarabie qui représente une majorité absolue, dans cette province, droits acquis non seulement par l'histoire et l'origine, mais encore par la lutte consciente, par le sang versé sur les champs de bataille, ces droits ne peuvent être ignorés. Le sort de la Bessarabie est liéau sort du peuple roumain tout entier.

La nouvelle annexion de la Bessarabie par l'Union Soviétique Socialiste Russe, le 28 juin 1940 n'est autre chose qu'une grande injustice et la répétition de la faute commise par la Russie tzariste en 1812. Mais l'histoire impartiale sait réparer toutes les atteintes portées aux lois de la justice immanente dont elle poursuit la réalisation.

Le 22 Juin 1941 les armées roumaines avec leurs Grands Alliés, ont passé le Prut. Aujourd'hui elles avancent victorieuses et consacrent de nouveau dans le sang leurs droits millénaires.

VI.

ANNEXES

DOCUMENTATION DE L'UNION DE LA BESSARABIE

I

Chancellerie du Général-Gouverneur de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie [1]).

No. 602
28 mars 1863 — Strictement confidentiel

Monsieur le Baron Ivan Osipovici,

Nous sommes informés que la noblesse bessarabienne qui se prépare à rédiger une adresse pour l'empereur à l'occasion des événements de Pologne, en est empêchée par l'opposition du parti des boyards qui cherche à rétablir la nation moldave en Bessarabie, afin de provoquer des circonstances qui donneraient à la nation le droit de réclamer l'union avec la Moldavie.

Ce parti est dirigé par: le secrétaire de l'assemblée des députés de la noblesse Alexandre Cotruţă, son frère le juge Carol Cotruţa, les deux frères Casso (fils de Stephan Casso), les deux frères Ion et Constantin Cristi, Constantin Cazimir et son fils, étudiant.

Je prie Votre Excellence de me faire savoir dans quelle mesure cette information mérite créance.

Veuillez agréer l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

P. Kotzebue

II

Chancellerie du Général-Gouverneur de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie [2]).

---

[1]) Archives de l'Etat. Section de Chişinau. Chancellerie du gouverneur de Chişinau, dossier No. 1111, année 1863. V. L. T. Boga, *La lutte soutenue pour l'emploi du roumain et l'idée de l'union chez les Roumains de Bessarabie après 1812*. Chişinau, 1932, p. 31. Voir facsimile No. 1 (Pl. III a—b).

[2]) *Ibidem*. Dossier No. 1231 de l'année 1864. L. T. Boga. *Op. cit.*, p. 32. V. facsimile No. 2 (Pl. IV).

No. 375
21 mars 1864 Confidentiel

Monsieur le Chef de la région de Bessarabie,

Nous avons reçu de Moldavie les informations suivantes: entre Cahul et Chisinau, les révolutionnaires ont établi une poste pour transmettre leur correspondance et pour faire traverser sans passeport la frontière à des gens auxquels ils prennent pour cela 3 roubles; une poste du même genre existe entre Ismaïl et Cetatea-Albă; les Moldaves de Chisinau (des jeunes gens de bonne famille) entretiennent des relations avec Jassy et Bucarest en vue de réaliser l'union de la Bessarabie avec les Principautés, par l'entremise des Moldaves qui viennent porter des lettres des Principautés à Chisinau.

Je crois nécessaire d'attirer l'attention de Votre Excellence sur ces informations.

Le Général-Gouverneur,
Le Général Aide-de-Camp P. Kotzebue

III

Inspectorat de la Circonscription d'enseignement.

Odessa

No. 8
22 janvier 1868 [1])

Monsieur Egor Egorovici,

Lors de la visite qu'il fit en 1867 aux établissements scolaires de la région d'Odessa, M. le Ministre de l'Instruction publique a observé entre autres le fait que les Moldaves de Bessarabie qui vivent depuis longtemps en Russie, ne connaissent pas tous le russe et que jusqu'à ce jour, dans certaines paroisses orthodoxes, tous les offices religieux sont célébrés en langue moldave. M. le Ministre est convaincu qu'il est absolument nécessaire de mettre fin à ce séparatisme, car actuellement, plus que jamais peut-être, la culture russe des Moldaves de Russie revêt une signification politique. En effet, l'union de la Moldavie et de la Valachie et la formation d'une principauté presque indépendante avec des sentiments peu bienveillants à notre égard, exerce une attraction visible sur les Moldaves voisins de Bessarabie. M. le Ministre a considéré qu'il était de son devoir de porter cet état de choses

[1]) L. T. Boga. *Op. cit.*, pp. 32—33, facsimile No. 3 (Pl. V).

à la connaissance de Sa Majesté Impériale, dans le compte rendu qu'il a fait de sa visite aux établissements scolaires en 1867 et il croit le moment venu de prier le Très Saint évêque de Chisinau de s'intéresser à cette question, dans l'espoir que les efforts combinés des deux départements non seulement éclaireront, mais encore résoudront favorablement ce problème.

Le comte D. A. Tolstoï qui m'a informé de ce qui précède, m'a chargé de déléguer en Bessarabie un professeur expérimenté capable de faire une inspection détaillée de toutes les écoles primaires de la région et de recueillir les informations nécessaires à l'examen de cette question, informations que je présenterai moi-même à Son Altesse.

En conséquence, j'ai délégué le directeur des écoles de Bessarabie, le conseiller d'État Ianovski, afin qu'il inspecte en détail toutes les écoles primaires qui existent en Bessarabie en s'aidant pour cela d'inspecteurs départementaux qu'il choisira lui-même.

Je m'adresse donc à Votre Excellence afin de la prier d'accorder son bienveillant concours à M. Ianovski et aux inspecteurs départementaux, afin qu'ils puissent remplir la mission qui leur a été confiée, d'inspecter toutes les écoles primaires de Bessarabie et de recueillir les informations dans les localités où il n'existe pas d'écoles.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour prier Votre Excellence d'agréer l'expression de mon respect et de mon entier dévouement.

S. Golubtzov

IV

Le Congrès militaire du 20—27 octobre 1917.

Plus de 300.000 Bessarabiens, c'est-à-dire presque tous les hommes valides entre 19 et 48 ans, se trouvant mobilisés, le Comité militaire de Kichenev prend l'initiative de réunir leurs représentants à un congrès

Ce Congrès se réunit à Kichenev, le 20 octobre 1917; ses séances ont duré jusqu'au 27 octobre et 989 délégués y ont pris part. Il est salué par le représentant du Gouvernement provisoire — le Commissaire provincial — ainsi que par les représentants des différents partis et groupements sociaux, politiques et nationaux. Tous montrent l'état des choses dans le pays et « souhaitent au Congrès un travail profitable à l'organisation et au bien du pays ».

Le Congrès commence ses travaux et choisit parmi ses membres les différentes sections et commissions. Le programme du Congrès comprend 10 points principaux concernant les besoins divers du pays.

Les plus importants sont l'autonomie de la Bessarabie et le Conseil du pays.

La décision du Congrès pour l'autonomie adoptée le 21 octobre par tous les délégués du Congrès est rédigée comme suit [1]):

« Vu que le peuple roumain possède une culture nationale qui lui est propre ainsi qu'un passé historique; partant du principe de la révolution en vertu duquel chaque peuple a le droit de décider librement lui-même de son sort, *dans le désir d'unir toute la nation roumaine*, de lui assurer tous ses droits nationaux souverains ainsi que de veiller à son progrès économique et intellectuel, le Congrès a décidé et déclare l'autonomie territoriale et politique de la Bessarabie ».

La proclamation de l'autonomie de la Bessarabie — dit le procès-verbal de la séance — a provoqué un enthousiasme indescriptible. « La salle résonnait d'ovations et d'acclamations sans fin. On criait: Vive la Bessarabie libre et autonome ! Vive la nation roumaine ! Autour de la tribune on vit des drapeaux tricolores. Tous chantaient des chants nationaux et s'embrassaient de joie ».

A la séance du 23 octobre 1917, on vota aussi la décision concernant le « Sfatul Tzarei » (Conseil suprême) de la Bessarabie.

Le contenu de cette décision est le suivant:

« Pour l'Administration de la Bessarabie on doit constituer dans le plus bref délai le Conseil suprême (Sfatul Tzarei) qui comprendra 120 membres. Les Moldaves auront 84 places (70 pour 100) et les autres nationalités de la Bessarabie 36 places (30 pour 100).

« Toutes les institutions d'ordre administratif de la Bessarabie dépendront entièrement du Sfatul Tzarei ».

« Aussitôt que le Sfatul Tzarei sera constitué, tous les Comités de Bessarabie ne garderont plus qu'un caractère professionnel et n'auront plus le droit de se mêler des affaires politiques ».

V

Le « Sfatul Țării » (Conseil du Pays).

Le 21 novembre 1917, date à laquelle on ouvrit pour la première fois les séances du « Sfatul Tzarei », est pour la Bessarabie, qui pendans 106 ans a été sous le joug d'une autocratie tzariste, un vrai jour de résurrection.

---

[1]) Șt. Ciobanu. *Unirea Basarabiei. Studiu și documente.* București, 1929, pp. 88—91.

Tous les membres à l'unanimité expriment leur espoir de voir le « Sfatul Tzarei » rétablir l'ordre et sauver le pays de l'anarchie bolcheviste « qui menace d'engloutir toutes les valeurs intellectuelles et matérielles créées par le travail du peuple pendant tant de siècles » (Covarsky).

En effet, les circonstances dans lesquelles le « Sfatul Tzarei » commença à exercer son activité étaient extrêmement difficiles. Les problèmes qui devaient être résolus demandaient au Conseil du pays toute son attention. Le premier soin a été naturellement l'organisation du pays et la détermination de la forme du Gouvernement [1]).

VI

Proclamation lancée par le Conseil du Pays (Sfatul Ţării) le 2 Décembre 1917

Moldaves, et vous Peuples, nos frères de Bessarabie !

La République russe se trouve dans un grand danger. Le manque de direction, le désordre qui règne dans tout le pays déjà épuisé par la guerre menacent l'existence même de l'État. Dans ces moments pénibles le salut de la République démocratique russe se trouve seulement dans l'union des peuples qui sauront prendre la responsabilité de leurs destinées, en établissant des gouvernements nationaux à l'intérieur de leurs frontières ethniques. Vu cette obligation et l'organisation qui en découle, afin d'étayer les droits que nous avons acquis par la révolution, la Bessarabie forte de son passé historique, se proclame à partir de ce jour République démocratique Moldave qui, égale en droits aux autres peuples, fera plus tard partie de la République fédérative démocratique russe.

En attendant la réunion de l'Assemblée Populaire Moldave, dont les membres seront élus au suffrage universel, par vote direct, égal et secret, d'après le système proportionnel, la plus haute autorité est le Conseil du Pays (Sfatul Ţărei), dans la composition duquel entrent les mandataires de toutes les organisations démocratiques révolutionnaires des diverses populations, ceux des zemstves et des villes.

Le pouvoir exécutif est dévolu provisoirement à un Conseil des Directeurs Généraux, qui n'auront à répondre de leurs actes que devant le Conseil du Pays.

Comme représentant de la volonté des populations qui vivent sur le sol de la République Moldave le Conseil du Pays aura en vue:

---

[1]) *Ibidem*, pp. 93—126.

1. d'appeler le plus tôt possible l'Assemblée Populaire de la République Moldave, assemblée dont les membres seront élus au suffrage universel, par vote secret, égal et direct, d'après le système proportionnel.

2. de répartir la terre au peuple sur la base de la jouissance productive. Jusqu'à la promulgation d'une loi, afin d'éviter les désordres et la perte des richesses du pays, toute terre qui ne sera pas travaillée passera avec le propriétaire, le bétail et le cheptel mort de celui-ci, sous la surveillance des Comités Agricoles réélus suivant les principes démocratiques. Le Conseil du Pays aura soin de donner des ordres pour tous les détails concernant les terres qui seront mises sous le contrôle des Comités Agricoles, et la manière que ceux-ci devront employer pour organiser le travail. Les forêts, les eaux, les richesses du sous-sol, les champs destinés aux essais, les pépinières, les champs de betteraves, les vignes et les vergers appartenant aux boyards, aux églises et aux monastères, et enfin toutes les fermes des boyards, sont déclarés biens communs du peuple et seront remis aux soins du Comité Général Agricole de la République Moldave.

3. d'organiser l'approvisionnement en denreés alimentaires et autres marchandises de première nécessité; d'organiser le travail des ouvriers en fixant la journée de huit heures, et en augmentant les salaires; d'établir le contrôle des revenus et des fabriques sur toute l'étendue de la République. Le Conseil du Pays devra dresser un plan de démobilisation de l'armée et des fabriques. Pour éviter la famine et ses conséquences, Le Conseil du Pays prendra des mesures afin que soient labourées toutes les terres en friche de Bessarabie.

4. d'organiser des élections honnêtes dans les établissements qui doivent se conduire par eux-mêmes, et qui n'ont pas encore élu leurs dirigeants au suffrage universel, par vote direct, égal, et secret, d'après le système proportionnel; d'assurer la bonne marche de ces établissements;

5. de défendre toutes les libertés conquises par la Révolution, à savoir: la liberté de la parole et de la presse, la liberté de penser et de conscience, la liberté de réunion et d'association, et enfin la liberté de faire la grève; d'assurer le respect de la personne humaine et du domicile et d'organiser une justice intègre.

6. de supprimer pour toujours le peine de mort dans le pays de la République Moldave;

7. de donner des droits égaux à toutes les nationalités qui vivent sur la terre de la République;

8. de faire en sorte que l'enseignement soit autonome et national pour chaque population de la République Moldave.

9. d'organiser immédiatement des détachements de soldats originaires de Bessarabie pour défendre les biens, et pour empêcher le pillage, afin d'éviter au pays l'anarchie terrible qui nous menace;

10. de prendre des dispositions pour que la paix soit signée aussitôt sans conquête de terres étrangères, et sans indemnité de guerre, en

donnant aux nations le droit de décider elles-mêmes de leur sort; la paix doit être conclue en accord avec les Alliés et les peuples de la République démocratique fédérative russe.

Moldaves, et vous, nos frères, peuples de la République Moldave !

Au bord du gouffre, dans ces moments terribles quand la faim, le froid, la misère et l'anarchie nous guettent, quand le sang est prêt à couler de nouveau entre nous, le Conseil du Pays vous appelle autour de lui pour la lutte décisive qu'il doit mener avec l'aide de tous les peuples de la République Moldave afin de pouvoir soutenir de toute sa force l'assemblée constituante russe.

Le Conseil du Pays prie les Moldaves et tous les autres peuples frères de Bessarabie, de se mettre avec ardeur au travail, dans le but de créer une vie nouvelle basée sur la liberté, la justice et la fraternité. De cette manière seulement nous sauverons notre pays, et nous éviterons la disparition de notre mère à tous: la Grande République démocratique russe.

Admise par le Conseil du Pays le 2 décembre 1917.

VII

Proclamation de l'Indépendance de la République Moldave 24 Janvier 1918

Moldaves, et vous, nos frères, peuples de la République Moldave !

La grande révolution nous a retirés du gouffre noir de l'esclavage, dans lequel nous avons vécu si longtemps, pour nous mettre sur la voie éblouissante de la liberté, de la justice et de la fraternité. Par vos peines et vos sacrifices notre pays est arrivé à se proclamer République Démocratique Libre. De cette manière vous avez donné suite aux droits acquis par la révolution, droits qui nous rendaient seuls maîtres de nos destinées. En tant que frères par le sang versé sous les étendards de la révolution, et aussi pour faire partie de la République fédérative Russe, nous avons exprimé notre désir de vivre en union avec les républiques nouvellement créées sur le territoire de l'ancien empire des tzars. Mais le temps change les choses et les conditions politiques d'aujourd'hui empêchent absolument cette union. La République Ukrainienne, notre voisine s'est proclamée indépendante, nous séparant ainsi de la Russie et des autres républiques qui se sont érigées à l'intérieur des anciennes frontières. Dans ces conditions, et suivant en cela la volonté du peuple, nous sommes obligés de nous proclamer République Démocratique

Moldave Libre, indépendante, non-protégée, ayant seule le droit de prendre des décisions concernant son avenir. La Proclamation de l'indépendance est une nécessité politique du moment, car la République Moldave se trouve ne plus avoir d'appui. Les peuples de la République doivent comprendre que leur avenir dépend seulement d'eux-mêmes, et encore, qu'il ne peut être réalisé que par la haute direction du Conseil du Pays et pas les autorités que celui-ci institue, tel le Conseil des Ministres.

La République Moldave indépendante ne désire que la paix et l'entente amicale avec les autres nations, estimant que de tous les maux la guerre est le plus grand. Par conséquent, à l'extérieur, la République Moldave Indépendante, d'accord avec ses Alliés, fera tous ses efforts afin que la paix générale soit conclue le plus tôt possible. A l'intérieur la République Moldave Indépendante assurera pleinement les droits de toutes les populations, et aura grand soin de consolider les libertés conquises par la révolution et déja rendues publiques par le Conseil du Pays le 2 décembre 1917. Le Conseil du Pays et le Conseil des Ministres de la République Moldave convoquera dans le plus bref délai l'Assemblée Populaire élue au suffrage universel, pour que ce soit elle qui décide définitivement sur l'organisation interne du pays, et sur les pactes d'union avec d'autres Etats, dans le cas où ces traités conviendraient aux citoyens de la République.

En second lieu, le Conseil du Pays et le Conseil des Ministres de la République Moldave Indépendante, s'occupera sans retard de la répartition équitable et gratuite de la terre aux laboureurs, comme il a été annoncé dans la déclaration du 2 décembre.

Ensuite le Conseil du Pays de la République Moldave Indépendante aura en vue de travailler aussitôt à toute une série de dispositions et de mesures pour chasser de nos contrées l'ignorance, la faim et la misère.

Moldaves, et vous nos frères, peuples de la République Moldave !

Nous sommes au tournant le plus important de notre histoire. C'est de votre sagesse et de votre conscience que dépend l'avenir du pays. Par l'arrivée de nos frères, les soldats roumains, il s'est créé une atmosphère favorable à un travail régulier et fécond dans tous les domaines. Les troupes roumaines sont venues pour défendre les voies ferrées et les greniers publics nécessaires au front de guerre, mais leur présence ici nous aide à rétablir l'ordre dans le pays, de sorte que désormais le bien de chacun est à l'abri de la cupidité des malfaiteurs. Les armées roumaines n'ont pas d'autres visées. Les bruits qui courent prêtent aux Roumains l'intention de conquérir notre pays et de nous gouverner; ils sont sans fondement et répandus par nos ennemis. Que les troupes roumaines ne menacent point notre indépendance, ni les droits, ni les libertés que nous avons conquises par la révolution cela nous est confirmé par la France, l'Angleterre et les États-Unis, et même par les déclarations du gouvernement roumain.

Moldaves et vous, nos frères, peuples de la République Moldave!

Etant assurés que personne ne nous empêchera de préparer notre avenir et que rien ne menace notre indépendance et les libertés que la Révolution nous a fait acquérir, nous vous invitons tous à l'union et au travail dans la paix pour le plus grand bien de tous les peuples de la République Démocratique Moldave, aujourd'hui et pour toujours indépendants.

Admise par le Conseil du Pays le 24 janvier 1918.

VIII

Déclaration du Corps Didactique Primaire du département de Chisinau [1]).

Nous, Instituteurs du département de Chisinau, déclarons, que, bien que nous n'ayons pu être présents, dispersés comme nous le sommes, dans les villages, à la grande fête roumaine du 24 janvier, nous avons reçu avec joie les échos de son caractère imposant et nous croyons fermement qu'en ce jour sacré où sera célébrée l'union de tous les Romains, nous serons, nous aussi, parmi les heureux qui pourront voir la réalisation d'un idéal auquel les Roumains aspirent depuis des siècles.

Nous sentons qu'il est de notre devoir de déclarer que nous, instituteurs, nous sommes presque tous nés en Bessarabie et que même ceux d'entre nous qui ne sont pas de race roumaine ont des parents parmi les Roumains et nous avons toujours eu pleinement conscience du fait que la tâche remplie jusqu'ici par nous a été une injustice du régime russe que la révolution vient de renverser pour ses nombreuses fautes.

Dans nos coeurs brûle un grand désir d'effacer tous les péchés du passé et nous ferons tout ce qu'il nous sera possible pour arracher le peuple aux ténèbres de l'ignorance. Nous n'avons qu'un espoir, c'est que dès l'union, le gouvernement roumain réglera le sort des travailleurs qui sont le fondement même de l'État, de façon à ce qu'ils soient pleinement satisfaits. C'est également le but que nous assignons à notre mission culturelle car c'est alors seulement qu'elle donnera de bons résultats, alors seulement le peuple se sentira heureux et la nation roumaine tout entière pourra s'écrier avec enthousiasme:

Vive la Roumanie, mère de tous les Roumains!

Pour le Président de l'Union des Instituteurs du département de de Chisinău, Podlesnâi

Le Sécretaire, Popesco

[1]) V. également le journal « România Nouă » (La Nouvelle Roumanie) No. 12 du 2 février 1918. Journal « Cuvânt Moldovenesc » (la Parole Moldave) No. 14 du 7 février 1918.

IX

Appel du Comité des Etudiants Moldaves à la population bessarabienne, le 16 janvier 1918 [1]).

Moldaves !

L'heure est venue où l'âme moldave doit fêter le jour le plus sacré, le plus lumineux et le plus heureux de son existence. Aujourd'hui, pour la première fois, Dieu a tendu une main bienveillante vers notre peuple. La vie de la nation moldave est désormais assurée pour des siècles. Longtemps nous avons souffert sous le joug étranger. Mais, depuis le début de la révolution, nous avons encore souffert davantage par la faute de mécréants moldaves qui ont profité de l'ignorance de notre peuple pour lui promettre monts et merveilles et lui insuffler la haine et la discorde qui le mèneraient au suicide. La lumière de la vérité n'a jamais pu pénétrer jusqu'à nos Moldaves. Aucun journal, qu'il fût russe ou moldave n'a rempli envers le peuple son devoir sacré. La seule chose que savait faire la presse, c'était d'allumer de toutes parts la flamme de l'anarchie, d'exciter les hommes les uns contre les autres. Ils ont entraîné au crime au vol, au pillage et à l'infamie.

Mais ce qu'il y a de plus triste, c'est que les hommes de bonne volonté, les patriotes sincères n'ont pu prendre la parole, parce que la vague d'anarchie et de débauche a jeté parmi eux des hommes indignes qui s'efforçaient d'écarter et même de supprimer les meilleurs d'entre nous.

Et ces hommes qui, au début de la révolution, se sont abattus sur notre pays comme un véritable fléau, comme des chiens à la curée, eux qui jusqu'alors avaient vécu en Russie, sans se soucier nullement de la Bessarabie, se sont mis à persécuter tous les Moldaves animés de l'amour du bien et de la patrie.

Mais Dieu n'a pas voulu que nous disparaissions. Il nous a envoyé notre mère véritable, la Roumanie, qui a remis toutes choses en ordre, et nous a dirigés sur la voie que doit suivre le peuple roumain tout entier pour aller vers un bel avenir.

Vous tous, escrocs et vauriens, sachez que, bien que vous ayez voulu notre mort et celle de nos frères, nous, étudiants moldaves nous ne voulons pas votre perte, mais vous devez vous décider à changer de vie.

Songez aux malheurs que vos mauvaises actions provoquent !

Nous, étudiants moldaves de Bessarabie, depuis le début de la révolution, nous avons brandi le drapeau tricolore, sacré pour tous les Roumains et nous avons lutté contre vous de toutes nos forces. Cette lutte acharnée nous la continuerons avec toute le vigueur et tout l'élan de la

[1]) Journal « Ardealul » (La Transylvanie) No. 7 du 21 Janvier, 1918.

jeunesse. S'il reste encore un grain de bonté dans vos âmes, revenez sur le bon chemin; nous, vous crierons quand même: Prenez garde!

Quant à nous, avec le coeur pur de la jeunesse, nous remercions le Ciel qui nous a envoyé notre véritable mère, si ardemment désirée et si longtemps attendue par nous. Nous emploierons toutes nos forces pour débarrasser notre pays, l'antique Moldavie, de tous ceux qui sont les ennemis de notre idéal sacré.

Vive la liberté et l'union de tous les Roumains.

Chisinau, 16 janvier 1918.

Le Comité des Etudiants moldaves

IX

La déclaration de la jeunesse de Bessarabie [1]).

Notre Bessarabie est une terre roumaine, tout comme les autres régions situées au delà du Prut et habitées par nos frères. Il y a 106 ans, elle a été arrachée au sein de notre mère, la Moldavie, et donnée aux étrangers qui nous ont maltraités à leur guise, et nous ont ravi tous les droits à une existence nationale et humaine. Sous le régime russe, nous n'avons pas eu d'écoles, nous n'avons pas eu d'église, nous n'avons pas eu de langue maternelle, nous n'avons rien eu de ce qui est indispensable à un peuple pour qu'il puisse avancer sur la voie du progrès. Nos terres ont été prises par des étrangers que l'on a colonisés ici, les droits que nous possédions dans l'antique Moldavie nous ont été enlevés l'un après l'autre par ces gens établis parmi nous. Nous qui étions les autochtones de ces régions, nous sommes devenus « têtes de turc », raillés par tous, dans notre propre maison, dans notre propre pays. Les étrangers ont si bien su nous dégoûter de nous-mêmes et de nos frères, que beaucoup de Moldaves ont renié leur sang et sont devenus les ennemis de leurs propres frères. Un fait comme celui qui s'est passé le 6 janvier 1918, alors que des Moldaves incités par des étrangers se sont moqués des volontaires transylvains, est une preuve de l'état où nous ont réduit ces étrangers. Une autre preuve de cet état d'esprit, c'est l'attitude hostile de nombreux Moldaves à l'égard de l'armée roumaine venue pour nous sauver la perte. Nous sommes arrivés à ne plus reconnaître nos frères et à mettre notre espoir en des étrangers.

Nous, étudiants roumains de Bessarabie, conscients du douloureux état de choses qui règne chez nous et désireux d'y mettre fin, nous avons décidé de lutter contre tous les maux passés et présents qui entravent notre existence nationale. Nous croyons que le salut de notre

[1]) Journal « România Nouă » No. 8 du 24 janvier, 1918.

peuple réside seulement dans l'union de tous ses fils en une seule nation. Nous n'attendons plus rien des étrangers, nous mettons tout notre espoir dans la vie en commun avec tous nos frères roumains. Nous n'avons que faire de la Russie fédérative, car en 100 ans la Russie ne nous a donné que l'ignorance et le sabre, et à l'époque de liberté où nous vivons aujourd'hui, elle ne nous a offert que l'anarchie: nous voulons une seule Roumanie pour tous les Roumains.

Pour atteindre ce but, nous sommes heureux de tendre la main à nos frères de Transylvanie, de Bucovine, de Roumanie, de Serbie et de Macédoine réunis autour du journal « România Nouă » (La Roumanie Nouvelle) et de travailler sans relâche pour fonder un Etat qui soit à nous tous.

Nous appelons tous nos frères bessarabiens à la lutte sainte que nous entreprenons. Venez tous, ô frères, pour que nous réalisions une patrie nouvelle assez grande pour contenir tous ceux qui sont de notre sang ! Nulle part nous ne serons plus heureux que dans ce pays.

Maudit soit celui qui sera contre nous car la lutte, que nons entreprenons est sacrée entre toutes !

Que tous les ennemis de notre race, qu'ils soient étrangers ou de notre sang, sachent que nous, jeunes Roumains de Bessarabie, nous ne nous laisserons arrêter par aucun des obstacles qui pourraient s'opposer à la réalisation de la Sainte Union de tous les Roumains.

Nous ne nous arrêterons pas aux dires mensongers de ces ennemis de notre race qui nous accusent d'être des démocrates et des progressistes. Notre programme, que nous porterons bientôt à la connaissance du public, prouvera clairement que ce sont les réactionnaires, qui nous accusent.

Chez tous les peuples, l'avant-garde a toujours été formée par les étudiants. Nous ne serons pas une exception, nous autres étudiants roumains de Bessarabie. Nos pensées sont pures comme nos jeunes âmes que remplissent l'amour de la patrie et le désir de contribuer à sa grandeur.

Que Dieu nous aide à réaliser ce noble dessein.

Le Comité Central des Etudiants roumains
de Bessarabie

X

Pétition des paysans, membres de la « Zemtsva » départementale de Bălți, à l'assemblée de la Zemtsva de ce département, le 2 mars 1918 [1]).

Avant de passer à l'ordre du jour de la présente réunion nous soussignés, membres de la Zemtsva du département de Balți, avons

[1]) Journal « România Nouă », No. 48 du 17 mars 1918. Journal « Cuvânt Moldovenesc » No. 27, du 22 mars 1918.

l'honneur de vous prier de bien vouloir mettre au vote le désir que nous exposons ci-dessous, de nous unir avec notre mère-patrie, la Roumanie !

Attendu qu'il y a cent six ans, nous avons été enlevés de force au sein de notre mère chérie, avec laquelle nous ne formions qu'un seul corps et qu'une seule âme.

Attendu qu'aux heures difficiles, alors que Dieu venait de nous délivrer de la tyrannie russe qui nous avait opprimés, maltraités si longtemps et que nous avons failli périr dans le feu de l'anarchie bolchevique, c'est la Roumanie qui nous a donné une aide fraternelle au moment du danger, chassant les ennemis de notre pays, et nous accordant la protection, le calme et l'ordre que nous avions perdus.

Vu que seuls, nous sommes trop peu nombreux, trop faibles et trop impuissants pour pouvoir nous gouverner nous-mêmes sans tomber de nouveau sous un joug étranger qui ferait de nous des esclaves.

Nous décidons, au nom de notre département de Bălţi de nous unir de nouveau avec notre mère-patrie bien-aimée, la Roumanie, avec laquelle, nous voulons partager à l'avenir et le bonheur et les malheurs, comme au temps d'Etienne le Grand.

Nous vous prions de faire parvenir sans retard cette décision aussi sainte qu'inébranlable, au Conseil du Pays, afin que ce dernier écoutant notre voix, décide aussitôt, au nom du pays tout entier, l'union sainte, libératrice désirée depuis des siècles, car c'est elle qui sera la sauvegarde de notre fraternité et des droits que le peuple a acquis par la révolution de 1917.

Bălţi, 3 mars 1918.

Ioan Scobiola, Ioan Cazacenco, Simion Ciobanu, Ioan Curita, Vasile Costică, A. Filip, V. Osadciuc, D. Garconiţa, N. Miaună, Gheorghe Popovici, Ioan Sarciuc, Vasile Focsa, F. Grigorier, Gheorghe Ciobanu, St. Rosca, P. Saltinschi, Gheorghe Cocoş, M. Moscalu.

XI

Décision de l'Assemblée de la « Zemtsva » départementale et des Grands propriétaires du département de Bălţi concernant l'Union de la Bessarabie, votée à la suite de la proposition des paysans, à l'unanimité des votes, le 3 mars 1918 [1].

L'Assemblée générale de la « Zemtsva » du département de Bălţi, constituée par les élections régionales qui ont eu lieu en décembre 1917 et convoqué le 1 mars 1918 pour le vote du budget et des autres mesures nécessaires à la bonne marche de l'administration et de la vie

[1]) Journal « România Nouă » No. 48. du 17 mars 1918 et journal « Cuvânt Moldovenesc » No. 27 du 22 mars.

économique dans cette région, d'accord avec l'assemblée générale de tous les grands propriétaires, réunis le 3 mars 1918, après avoir terminé ses travaux et avant de clore la session a discuté et voté à l'unanimité la motion suivante déposée sur le bureau de l'assemblée par les membres de la Zemtsva et les grands propriétaires:

En vertu des principes proclamés par la grande révolution des peuples de l'ancien Empire de Toutes les Russies qui, en même temps que la liberté et l'égalité de tous les individus devant la loi, a proclamé le droit des nationalités de disposer librement de leur sort et de leurs institutions présents et futurs, le peuple moldave établi depuis 20 siècles par nos ancêtres Romains entre le Nistru et le Prut, a proclamé le 2 décembre 1917 que la Bessarabie devenait la république Moldave indépendante et souveraine.

Etant donné que l'existence et le progrès économique d'un peuple sont en rapport avec la force vive et les aptitudes que Dieu lui a accordées, et que c'est l'union qui fait la force.

Etant donné que, pendant 14 siècles, la Bessarabie a fait partie intégrante de la Moldavie et que son sort a toujours été lié à celui des Principautés danubiennes dont elle a partagé toutes les douleurs et toutes les joies.

Etant donné qu'en 1812, à la faveur des troubles sanglants dont souffraient tous les peuples européens, la Bessarabie a été arrachée san, son consentement, du bloc ethnographique de sa nation d'origines

Tenant compte de l'exemple splendide que le jeune royaume de Roumanie a donné dans le court espace de temps qui s'est écoulé depuis que son indépendance a été reconnue, ce qui lui a valu l'admiration et l'affection de tous les peuples du monde et même le respect de l'ennemi commun,

Nous proclamons solennellement aujourd'hui, devant Dieu et devant le monde entier que nous demandons l'union de la Bessarabie au royaume de Roumanie dont le régime constitutionnel et la monarchie démocratique nous accorderont la sécurité nécessaire à notre existence nationale et à notre progrès économique et culturel.

Nous adressons un appel à toutes les assemblées de la Bessarabie, de Hotin à Ismaïl, pour qu'elles s'unissent par leur vote à notre motion et qu'elles demandent au Conseil du Pays à Chisinau d'envoyer une délégation de représentants de toutes les assemblées régionales et des propriétaires à Jassy, afin de déposer aux pieds du trône de Roumanie l'hommage de notre dévouement et de notre foi envers le Roi Ferdinand I, roi de tous les Roumains.

D. D. Ciolac (presid. de la ligue des prop.), B. Butmy-de Caţman şi A. Crupenschi, C. Leancă (presid. de la Zemstva, de Bălţi), I. Gluşchievici, A. Ghijiţchi, S. Popovici, I. Macarov, C. Allaci, D. Allaci, A. Stahorschi, A. Răşcanu, A. Ciaicovschi, N. Casprovici, I. Şişco, Gh. Albot-Flondor, I. Siedeonschi, N. Scordeli, I. Irjicovschi, A. Săcară, V. Valuţă, N. Dubravschi, Z. Vainştoc, E. Vlad, Aşchenazi,

T. Ciugureanu, A. Popovici, C. Ettingher, H. Victorov, Andriaş, Şeptilici, Gr. Blajievschi (Maire de la ville), D. Dobriş, P. Şişco, E. Zaharova, Gr. Teodorovici, N. Ciolac, P. Levinţa, C. Hâncu (presid. Zemstva), M. Ciuhureanu, V. Osadciuc, S. Roşca, D. Loganovici, A. Tolpegiu, Halangioglo, Romaşcan, Gr. Loganovici, N. Cozac, St. Sadovici, L. Masis, M. Noviţchi, T. Valuţa, D. Feldman, I. Catelli, H. Negruţi, L. Cohan, C. Ştefanov, S. Zanglidis, Gh. Popovici, P. Cutic, V. Lozanov, Scobiola, A. Filip, Gh. Ciobanu, I. Sfeteuco, S. Nemirovschi, V. Horodenco, I. Lefter (comisaire dep. Bălţi), D. Galuşca, F. Grigorov, Gh. Cucoş, S. Popovici, I. Cazacenco, N. Neaun, Gr. Popovici, I. Leahu, D. Dorogan, D. Calistru, N. Roşca, N. Harconit, Gr. Trelea, M. Moscal S. Musteaţa, Gr. Antonovici, I. Cocoşi, I. Şargu, I. Guriţă, V. Condreţchi, T. Tofan, Şt. Pirogan, M. Filip, L. Marian, H. Cernitov, N. Palamar, A. Cavaza, Gh. Paranici, D. Moldovan, Gh. Roşca, I. Goian, D. Vrabie (presid. du parti moldave).

XII

Mémoire par lequel l'Union des propriétaires agricoles de Bessarabie demande la rattachemert de la provine à la Roumanie.

Ce mémoire fut présenté par une délégation au Roi Ferdinand lors d'une audience accordée le 6 mars 1918 au Quartier Royal de Jassy. La délégation conduite par le président de l'Union, Pantelimon V. Sinadino était composée de N. Botezatul, Socrate Cavaliotti, Victor Serer, Gheorghe Gonata, Alexandru Sinadino et de quelques propriétaires. Le Mémoire est signé par cette délégation [1]).

« C'est à nous que revient le devoir de présenter devant le trône de Votre Majesté et au nom des classes cultivées et productives de la population de Bessarabie, la profonde reconnaissance que nous vous devons pour avoir protégé notre vie et nos biens en grande partie anéantis par l'anarchie révolutionnaire bolchevik qui a eu de grandes répercussions chez nous.

Sire,

Nous remercions du plus profond de notre âme, Votre Majesté commandant suprême de la courageuse armée roumaine, de nos frères d'au delà du Prut qui, informés de la grande révolution anarchique qui détruisait nos vies et nos biens, nous ont accordé d'un cœur fraternel l'aide qui nous était nécessaire, nous sauvant ainsi d'une perte certaine.

[1]) Archives de M. Pantelimon Vict. Sinadino.

Sire,

Nous sommes heureux de pouvoir exprimer devant Votre Majesté le désir de toutes les classes de Bessarabie qui veulent voir régner l'ordre, la tranquillité le travail producteur, et vivre à jamais sous le sceptre de Votre Majesté. Ce désir qui est celui du peuple roumain tout entier est donc également celui du peuple roumain de Bessarabie.

Sire,

Nous prions respectueusement Votre Majesté, grâce à laquelle la révolte a été étouffée, de faire réprimer toutes les tentatives révolutionnaires, dont le but est de créer de nouvelles difficultés, et que l'on rétablisse en Bessarabie un ordre définitif fondé sur le respect des lois, des droits et de la sécurité personnelle de chaque citoyen.

Sire,

Nous prions Votre Majesté de permettre que notre soeur la Roumanie rétablisse chez nous les conditions de vie correcte et normale qui règnent chez elle, empêchant ainsi que la démagogie, qui accompagne toujours la révolution, n'assombrisse les premiers pas de la Bessarabie sur la voie de son organisation et de son union librement consentie avec la Roumanie.

XIII

Motion de l'Assemblée de la « Zemstva » et de l'Union des propriétaires du département de Soroca, du 13 mars 1917 [1]).

1. L'Assemblée générale de la « Zemtsva » du département de Soroca, née des élections régionales de décembre 1917, convoquée pour aujourd'hui, 13 mars 1918, afin d'élire son président, de voter le budget et de prendre les mesures nécessaires à la bonne marche de l'administration et de la vie économique dans cette région; après avoir élu son président et avant de passer à d'autres travaux, a discuté en même temps que les petits et les grands propriétaires du département, les membres de la commune de Soroca, les membres du clergé, les membres de l'enseignement et tous les citoyens qui ont été présents et ont voté à l'unanimité la motion suivante:

---

[1]) P. Cazaco, *Moldova dintre Prut şi Nistru.* Jassy, pp. 308—310. V. journal « Cuvânt Moldovenesc », No. 28 du 26 mars 1918.

« Le peuple moldave créé il y a près de 20 siècles par ses ancêtres romains et séparé ensuite entre le Nistru et le Prut de ses frères, se basant sur les principes de la grande révolution des peuples de l'ancien Empire de Toutes les Russies qui en même temps que la liberté et l'égalité de tous les individus devant la loi a proclamé d'abord: la liberté des nationalités de disposer librement de leur sort et de leurs établissements présents et futurs, a décrété le 2 décembre 1917, la transformation de la Bessarabie en République Moldave indépendante et souveraine.

Tenant compte du fait que la vie et le progrès économique et culturel d'un peuple sont en rapport direct avec la vitalité et les aptitudes que Dieu lui a octroyées et étant donné que l'union fait la force,

Tenant compte du fait que pendant 19 siècles, la Bessarabie a fait partie intégrante de la Moldavie située sur la rive droite du Prut et que son sort a été lié à celui des Principautés danubiennes dont elle a partagé les souffrances et les joies ainsi que les besoins,

Tenant compte du fait qu'en 1812, à la suite des troubles sanglants qu'ont traversés tous les peuples européens, la Bessarabie a été arrachée malgré elle au corps politique et ethnographique de sa patrie d'origine,

Tenant compte du noble exemple de travail et d'ordre donné par le jeune royaume de Roumanie pendant le court espace de temps qui s'est écoulé depuis que son indépendance a été reconnue, ce qui lui a valu l'admiration et l'amour de tous les peuples du monde et même le respect de l'ennemi comun.

Nous proclamons aujourd'hui solennellement, devant Dieu et devant l'humanité tout entière, l'union de la Bessarabie avec le Royaume de Roumanie dans le régime constitutionnel et les lois de monarchie démocratique duquel nous voyons la sécurité de notre existence nationale et notre progrès économique et culturel.

Nous faisons appel au Conseil du Pays et à toutes les assemblées constituées de la Bessarabie, de Hotin jusqu'à Ismail, afin qu'elles s'unissent par leur vote à notre motion, et qu'elles délèguent des représentants de toutes les assemblées régionales et des propriétaires, pour déposer au pied du trône de Roumanie l'hommage de notre dévouement et de notre foi envers le Roi Ferdinand I, Roi de tous les Roumains.

Nous élisons comme délégués MM.: Mija, Rusu, Secară, Coșciug, Ganea, Topală, Șoltuz, Meleghi, Bondac, Butmi de Catzman, Hergiu, Safanov, Kaisan, Braunștein, Varlan, Vizitiu, Bersan, Cernăuţan, Grosul și Protopopul Kotujinschi.

Le maire de Soroca, Șoltuz; Vasile Bârcă, N. V. Krușevan, B. Roitman, V. Stroescu, G. Vârlan, C. Hârjeu, F. V. Rusu, Preotul Vasile Bulancea, Teodor Caceaun, Teodor Ștefanovici, Le président de la Duma de Soroca Safanof. instituteurs: Victor Caisân, A. Roitman, Ștefan Maluda, indechiffrable, I. Ţiterman, P. N. Rusnac, Naum Kitroser, Ioan Chistruga, A. I. Bronștein, I. Vaisman, Ivan Bulat, E. Treffort

Madame Hârjeu Caterinici, Madame N. Hârjeu Csețiac, Madame E. Meleghi-Cuzminschi, Madame I. Bandac, I.Rusu, H. Coșciug, Zus Țucherman, Toader Melenciuc instituteur, O. Hais, Ignatie D. Afanasie, N. Sokirca, P. Rusu, L. I. Fainștein, Eugeniu Gramă, M. Grajdean, G. Solonovki, A. Glușchevici Ivan, Vas. Rusu, A. Grodzevici, I. Cust, I. Cocerva, V. Cocerva, Anton Chihai, N. I. Cazacu, Afanasie Sih. Bradovschi, le prêtre Filip Uatu, l'instituteur Ion Ioga, V. Bozdareevici, D. S. Pisarevsky, Simion Lozovan, N. Coandă, Ștefan Cocerva, Altăr indéchiffrable, O. Braescul, I. Colcher, N. Mafteev, I. Stahi, I. Cojuhar, L. Țurcan, T. Botezat, indéchiffrable, N. I. Cioban, procureur Kersnovski, N. Mahu, I. A. Canțiș, M. S. Caiuc, D. I. Botnar, Alexie Moldovan, Iulian A. Talmațki, Leon Cărbun, An. Popovsky, I. Vârtej, E. Nicu, O. Beleavski, C. Ștefana, V. Murafa, indéchiffrable, D. Gropa, Popovschi, M. A. Baron, I. Petrușcă, Cuțuleac, T. Bejan, G. Morozov, D. Godzinski, Ivan Arhip, I. Neamțu, Filip Mija, Le Commissaire du district de Soroca V. Săcară, Ivan Troia, Andrei Harburei, I. Mihailicenco, le prêtre Nicanor Murafa, Teodosie Spiridonovici Jovmir, Teodosie Bârcă, Ivan Zaharievici Popovschi, Hristofor Dancilă, I. Bârcă, Sergie Chirtoca, Petre Rotar, N. Pleșcov, Ivan Ivanovici Țepilovan, Anton Beliovski, Simion Plerjanovschi, P. Dimitraș, Iv. Popovski, Alexandru Burjanoschi, Vladimir Repețki, C. Motoc, Vl. Manughevici, Constantin Ivanovici Harbur, Dimitrie Popovski, Iv. Popovski, N. de Pleșcov, indéchiffrable, Nicolae Prodan, N. Cantemir, Emilian Herț, P. Ianevski, Feig Voloh, Lieutenant Leon Acsentovici, Mihail Popa, D. Meleghi, Nicola Schimonovici, B. Butmi, A. Axentovici, I. Pommer, Leon Coșciug, Iacov Bulat, Vasile Bacalâm, Timoftei P. Botezat, I. Voloh, indéchiffrable, I. Arventiev, Dimitriu Afon, A. Glușchevici, A. Petrenco, Nicolai Condrea, Grigore Zencenco, M. S. Ramasc, Justin Nicolaevici Nacu, indéchiffrable, T. Antonovici, Emilian Filipovici Negruș, Pavel Talmațchi, Teodor Petru Cocervă și Ivan Petru Cocervă, et pour ceux illettrés et pour eux-mêmes ont signé:

Ivan M. Troia, Vasile Meleghi, Nicolae Ignatievici Harcenco, M. Perveacova, Ivan Druță, Eftimie Eftimievici, indéchiffrable, Andrei Aristarhovici Sârb, Teodor Luchici Damaschevici, Mihail Pânzar, Ivan Crâjanovski și Ivan Profirevici Coșciug.

XIV

Le vote de l'Union conditionnée par le « Sfatul Țării ».

Déclaration du Bloc moldave proposée au Conseil du Pays et lue par I. Buzdugan à la séance du 27 mars 1918 [1]).

Au nom du peuple de Bessarabie, le Conseil du Pays déclare:

La République Démocratique Moldave (la Bessarabie) dans ses limites formées par le Prut, le Nistru, la Mer Noire et les anciennes

[1]) Enregistré: Présidence du Conseil des Ministres, 9 avril 1918, No. 68. Original à la Présidence du Conseil des Ministres. Dossier 13/1918. Voir dossier de la

frontières avec l'Autriche, arrachée par la Russie il y a plus de cent ans au corps de la vieille Moldavie, s'unit à dater d'aujourd'hui et pour toujours avec sa mère la Roumanie en vertu des droits historiques et du droit qu'ont les peuples de disposer de leur sort. Cette union se fait sur les bases suivantes:

1. Le Conseil du Pays actuellement en fonction continue à l'être afin de résoudre et de réaliser la réforme agraire suivant les besoins et les doléances du peuple. Ces décisions seront reconnues par le gouvernement roumain.

2. La Bessarabie conserve son autonomie provinciale, elle aura un Conseil du Pays (diète) élu à l'avenir au vote universel, égal, direct et secret avec un organe exécutif et une administration propre.

3. Le Conseil du Pays est compétent pour: *a)* voter les budgets locaux; *b)* contrôler tous les organes des « zemtsve » et des villes; *c)* nommer tous les fonctionnaires de l'administration locale par son organe exécutif; les hauts fonctionnaires devront être confirmés par le gouvernement.

4. Le recrutement de l'armée sera fait en principe sur des bases territoriales.

5. Les lois en vigueur et l'organisation locale sont conservées et ne pourront être changés par le Parlement roumain que lorsque les représentants de la Bessarabie prendront part à ses travaux.

6. Respect des droits des minorités de Bessarabie.

7. Deux représentants de la Bessarabie entreront au Conseil des Ministres roumains, ils seront présentement désignés par l'actuel Conseil du Pays et à l'avenir choisis parmi les représentants de la Bessarabie au Parlement roumain.

8. La Bessarabie enverra au Parlement roumain un nombre de représentants proportionnel à sa population. Ils seront élus au suffrage universel, égal, direct et secret.

9. Toutes les élections faites en Bessarabie pour les « volostes », les villes, les « zemtsve » et le parlement le seront sur la base du suffrage universel, égal, secret et direct.

10. La liberté personnelle, la liberté de la presse, de la parole, des croyances religieuses, des assemblées et toutes les libertés du peuple seront garanties par la constitution.

11. Toutes les infractions aux lois pour des motifs politiques, pendant la période troublée qui vient de s'écouler, sont amnistiées.

La Bessarabie s'unissant comme une fille à sa mère la Roumanie, le Parlement roumain décidera sans tarder la convocation de la Constituante dans laquelle entreront, proportionnellement au chiffre des habitants de la Bessarabie, des représentants de cette province, élus au suffrage universel, égal, direct et secret afin de décider d'un commun

chancellerie du « Conseil du Pays » (« Sfatul Țării ») No. 3, Vol. II. Procès-verbal No. 63. Voir journal « Cuvânt Moldovenesc » No. 30 du 12 Avril 1918.

accord l'inscription dans la constitution des principes et des garanties ci-dessus.

Vive à jamais l'Union de la Bessarabie à la Roumanie.

Le Président du Conseil du Pays, I. Inculeț.

Le Secrétaire du Conseil du Pays, I. Buzdugan.

XV

Déclaration du Conseil du Pays (Sfatul Țării) de la République Démocratique Moldave à la séance de 27 mars 1918 [1]).

Au nom du peuple de la Bessarabie, le Conseil du Pays « Sfatul Țării » déclare:

La République Démocratique Moldave (la Bessarabie) dans ses limites comprises entre le Prut, le Nistru, le Danube, la Mer Noire et l' ancienne frontière autrichenne, arrachée, il y a plus de cent ans, par la Russie, au corps de la vieille Moldavie,

en vertu du droit historique et du droit qu'ont les peuples de disposer librement de leur sort

S'unit avec sa mère-patrie la Roumanie.

Cette union se fait sur les bases suivantes:

1. Le Conseil du Pays actuellement en fonction continuera à l'être afin de poursuivre la réforme agraire suivant les besoins et les doléances de la population; ses décisions seront reconnues par le gouvernement roumain; 2. La Bessarabie conserve son autonomie provinciale, elle aura un Conseil du Pays (Diète), qui sera élu à l'avenir au vote universel, égal, direct et secret, et aura un organe exécutif et une administration propre; 3. il entrera dans les attributions du Conseil du Pays de: voter les budgets locaux; *b)* de contrôler tous les organes des «zemtsves» et des villes; *c)* de nommer tous les fonctionnaires de l'administration locale par son organe exécutif et les hauts fonctionnaires qui seront confirmés par le gouvernement; 4. Le recrutement de l'armée se fera en principe sur des bases territoriales; 5. Les lois en vigueur et l'organisation locale (« zemtsve » et villes) sont conservées et ne pourront être changées par le Parlement roumain que lorsque les représentants de la Bessarabie prendront part à ses travaux; 6. Respect du droit des minorités de Bessarabie; 7. Deux représentants de la Bessarabie entreront dans le Conseil des Ministres roumain, ils seront présentement désignés

[1]) Journal « România Nouă » du 28 mars 1918. Le dossier et les procès-verbaux se trouvent à la Bibliothèque de l'Académie Roumaine.

par l'actuel Conseil du Pays et, à l'avenir, ils seront choisis parmi les représentants de la Bessarabie au Parlement roumain; 8. La Bessarabie enverra au Parlement roumain un nombre de représentants proportionnel au chiffre de sa population et élus au suffrage universel, égal, direct et secret; 9. Toutes les élections faites en Bessarabie pour les «volostes» et les villages, les villes, les «zemtsve» et le Parlement le seront sur la base du suffrage universel, égal, secret et direct; 10. La liberté personnelle, la liberté de la presse, de la parole, des croyances religieuses, des réunions et toutes les libertés civiques seront garanties par la constitution; 11. Toutes les infractions aux lois pour des motifs politiques pendant la période troublée qui vient de s'écouler, sont amnistiées.

La Bessarabie s'unissant comme une fille à sa mère la Roumanie, le Parlement roumain décidera sans tarder la convocation de la Constituante dans laquelle entreront, proportionnellement au chiffre des habitants de la Bessarabie, des représentants de cette province élus au suffrage universel, par vote égal, direct, et secret afin de décider d'un commun accord, l'inscription dans la Constitution des principes et des garanties énoncés ci-dessus.

Vive à jamais l'Union de la Bessarabie à la Roumanie.

Déclaration admise par le Conseil du Pays, le 27 mars 1918 à Chisinau.

Le Président du Conseil du Pays, I. Inculeţ.

Le Secrétaire du Conseil du Pays, I. Buzdugan

XVI

Union de la Bessarabie à la Roumanie [1]).

A la suite des pourparlers qui ont eu lieu à Jassy entre les membres du Gouvernement roumain et MM. Ion Inculeţ, président du Conseil du Pays de la République Moldave de Bessarabie, le Docteur Daniel Ciugureanu, président du Conseil des Ministres, P. Halippa, vice-président du Conseil du Pays, M. le Premier Ministre A. Marghiloman et M. le Ministre de la Guerre le général Hărjeu accompagné de M. Mitilineu, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Garoflid, secrétaire général du ministère des Domaines, A. Corteanu, secrétaire général du ministère des Finances, du général Mircesco et d'un nombreux personnel administratif supérieur, sont allés à Chisinau pour prendre officiellement contact avec le gouvernement et l'État de la République.

---

1) «Moniteur Officiel» No. 309 (30 mars, 12 avril 1918). Partie officielle Jassy, 29 mars, 1918, pp. 3769—3770.

Le 26 mars (8 avril) au matin, les ministres ont été reçus dans la capitale de la Bessarabie par le président du Conseil, par les membres du gouvernement bessarabien, et leurs sous-secrétaires d'État, le général Istrate commandant du VI-e corps d'armée roumain, le général Broșteanu et le général Rășcanu commandants des divisions de Chisinau.

Les honneurs ont été rendus par un escadron de cavalerie de l'armée bessarabienne et un bataillon de chasseurs de l'armée roumaine.

Lundi et mardi, les ministres roumains ont eu de longues conférences avec les membres du gouvernement bessarabien, avec les délégations des fractions du Conseil, avec les chefs de l'église orthodoxe roumaine, les chefs des communautés et la délégation de l'union des propriétaires. La premier ministre a également reçu le grand maréchal de la noblesse de Bessarabie et le maréchal de la noblesse de Bender.

A la suite des adhésions unanimes exprimées par tous les facteurs énumérés ci-dessus, le premier ministre étant à même de se rendre compte des aspirations politiques de toutes les classes de peuple bessarabien a formulé une série de propositions sur lesquelles le Conseil du Pays a été appelé à exprimer de façon concrète sa volonté.

Pendant tout ce temps, le Conseil du Pays a tenu des séances permanentes au cours desquelles toutes les opinions ont été énoncées avec le respect absolu de la liberté de la parole et des prérogatives de chaque député. Adoptant en principe la proposition d'union formulée par le bloc moldave, mardi matin, 27 mars (9 avril), le bureau du Conseil a invité le premier ministre de Roumanie à énoncer ses propositions.

A 4 heures de l'après-midi, M. A. Marghiloman accompagné du ministre de la Guerre, le général Hârjeu et de fonctionnaires de l'administration civile seulement, a été reçu en pleine séance du Conseil et, de la tribune du parlement, il a exposé le point de vue du gouvernement roumain qui désirerait que, tout en maintenant les libertés locales et les coutumes, il n'y ait aucune discordance avec l'idée constitutionnelle de l'État unitaire qu'est la Roumanie. Ensuite, le premier ministre a lu les propositions formulées à la suite des pourparlers qui ont eu lieu avec les membres du gouvernement et les délégations des partis. La lecture de ces propositions a été saluée par de chaudes ovations de la part des membres du Conseil.

Le premier ministre a déclaré que, accompagné des représentants du gouvernement roumain, il quitte l'enceinte de l'assemblée afin que la délibération qui va suivre puisse se faire en dehors de toute suggestion ou de toute contrainte.

Les ministres roumains se sont retirés au milieu des acclamations.

Le président M. Inculeț à insisté pour qun le Conseil prenne tout de suite en discussion le projet priant les membres de ne point se séparer avant d'avoir décidé le sort du pays.

Les ministres roumains se sont rendus au VI-ème corps d'armée où un thé d'honneur avait été préparé par M. le Général Istrate et où ils ont attendu le message du Parlement bessarabien.

A 7 heures du soir, les débats du Conseil prenant fin, les membres du gouvernement roumain ont été invités à se présenter au Conseil afin de prendre connaissance du résultat des délibérations.

Le premier ministre et le ministre de la Guerre accompagnés du général Istrate commandant du VI-ème corps d'armée et des généraux: P. Greceanu, Schina, Broșteanu, Ghinesco, Rășcanu, Al. Anastasiu, Mărgineanu, Mircesco, des chefs d'état-major, et des autorités administratives roumaines, se rendent en cortège, escortés par la cavalerie bessarabienne et des escadrons de hussards, au palais du lycée de la noblesse où le Conseil du Pays tient ses séances.

Ils sont reçus par par des ministres bessarabiens et de très nombreux députés, parmi lesquels se trouve M. C. Stere, récemment élu comme représentant du département de Soroca.

L'émotion est à son comble. On connaît déjà le résultat du vote qui s'est prononcé pour l'union à la presque unanimité des votes exprimés. Les députés bessarabiens embrassent les généraux et les officiers roumains. L'entrée dans la salle des séances se fait au milieu d'acclamations qui ne sont calmées que difficilement pour permettre la lecture des décisions prises par le parlement.

La salle est bondée de notables et de dames qui se pressent dans tous les coins restés libres de la vaste salle des séances.

Le président M. Inculeț, proclame le résultat du vote. Par un vote nominal 86 membres du Conseil contre 3 et 36 abtentions, ont voté l'union de la Bessarabie à la Roumanie. Seuls 13 députés qui dès le début n'ont pas pris part aux travaux sont absents, retenus en province par diverses circonstances.

De la tribune du Conseil, le premier ministre roumain, au nom du peuple roumain et de son Roi, Sa Majesté le Roi Ferdinand I a déclaré qu'il prend acte du vote quasi-unanime du Conseil et proclame la Bessarabie unie à la Roumanie dont elle sera désormais inséparable.

Toute l'assistance debout, s'écrie: « Vive la Roumanie ! Vive le Roi Ferdinand ! Vive la Reine Marie ! ».

Immédiatement après, le Conseil du Pays, les membres du gouvernement roumain et du gouvernement bessarabien, accompagnés de tous les officiels roumains se rendent à la cathédrale du Sobor où un Te Deum est officié, à 8 heures du soir, par l'archevêque Gurie assisté du clergé métropolitain tout entier. Les noms de leurs Majestés le Roi et la Reine, ceux des membres de la famille royale et le nom du métropolite de la Moldavie sont honorés au cours du service divin.

Le soir, le premier ministre a offert, dans la salle du Casino un banquet aux membres du Conseil du Pays, au gouvernement bessarabien et à toutes les notabilités présentes dans la capitale de la Bessarabie.

Sa Majesté le Roi qui se trouvait à Bârlad, informé télégraphiquement par le premier ministre, M. Al. Marghiloman de la proclamation de l'union, adressa au président du Conseil, M. Inculeț et au premier

ministre bessarabien M. Ciugureanu à Chisinău, le télégramme suivant [1]).

« C'est avec une profonde émotion et le cœur plein de joie que j'ai reçu la nouvelle de l'acte important qui vient de s'accomplir à Chisinau. Le sentiment national qui s'était réveillé avec tant de force les derniers temps dans les cœurs des Moldaves vivant au delà du Prut a reçu par le vote plein de noblesse du Conseil du Pays une confirmation solennelle. Un beau rêve s'est réalisé. De toute mon âme je remercie le bon Dieu qui m'a donné dans ces jours sombres la consolation de voir, au bout de cent ans, nos frères bessarabiens revenir à leur Mère-Patrie. Je vous envoie, à vous ainsi qu'au Conseil du Pays, dont les patriotiques efforts ont été couronnés de succès, l'expression de mes remerciements chaleureux.

Dans ces moments solennels et réconfortants pour la patrie qui nous est désormais commune, j'envoie à tous les citoyens de la nouvelle Roumanie d'au delà du Prut, que j'entoure désormais d'une même affection paternelle, Mon royal salut ».

Ferdinand

XVII

Décision prise le 7 mars 1919 par le Congrès des colons allemands à Tarutino au sujet de l'Union de la Bessarabie à la Roumanie.

(La décision fut prise à l'unanimité [2]), (traduit de l'allemand).

La guerre européenne qui a partout entraîné des changements fondamentaux a créé un état de choses tout à fait nouveau également pour la Bessarabie où, il y a plus de 100 ans les colons allemands ont choisi leur patrie.

En mars 1918 déjà, les représentants de la population bessarabienne ont exprimé leur sincère désir de s'unir à la Roumanie. Depuis, l'union définitive de la Bessarabie à la Roumanie a été sanctionnée par un Décret de Sa Majesté le Roi, le 27 novembre 1918. Donc, la Bessarabie dont la population se compose en majorité de Roumains (Moldaves) est rattachée à sa sœur la Roumanie.

Tenant compte de ce fait, le Congrès des colons allemands de Bessarabie proclame à son tour son rattachement au royaume de Roumanie, pleinement convaincu que les colons allemands de Bessarabie vivront en paix et en bonne intelligence avec le peuple roumain, unis sous un seul sceptre.

Les colons allemands mettent à la disposition de l'Etat Roumain la compétence qu'ils ont héritée et dont ils ont donné des preuves et ils

[1]) Le télégramme de Sa Majesté le Roi Ferdinand est reproduit en russe dans le procès-verbal du Conseil du Pays, No. 64 du 31 mars 1918.

[2]) Le texte de cette décision nous a été transmis par M. Roemich directeur du lycée allemand de Tarutino.

exprimment la certitude que le peuple et l'Etat roumains seront toujours guidés, envers eux par des sentiments nobles et justes.

Les colons allemands qui, appelés par le gouvernement tzariste dans les premières décades du XIX-ème siècle se sont établis en Bessarabie au prix d'indicibles difficultés, en assurant leur existence par un dur labeur, et réussissant à créer des villages prospères dans la steppe stérile, ont été victime de l'oppression au cours des années qui ont précédé la guerre et surtout durant celle-ci. Malgré leur entière fidélité, malgré le dévouement qu'ils ont témoigné à la maison impériale, les colons se sont vu enlever l'un après l'autre, tous les droits qu'on leur avait promis et reconnus autrefois solennellement et par écrit. Mais il y a plus: ils ont été également dépossédés par les fameuses lois tzaristes de liquidation du 2 février et du 13 décembre 1915 qui leur ont enlevé tous leurs droits civils et tous leurs biens. Ces lois qui n'ont reçu qu'une application partielle par suite des changements intervenus dans le gouvernements russe, sont encore en vigueur aujourd'hui.

Le Congrès prie Sa Majesté le Roi Ferdinand I d'abroger ces lois injustes et il espère que toutes les terres qui ont été expropriées en vertu de ces lois seront restituées à leurs anciens possesseurs.

Les colons allemands espèrent qu'ils ne seront jamais empêchés de se maintenir et de se développer comme une unité nationale et politique consciente, et que le nouvel État leur offrira volontiers tout ce que les colons allemands considèrent comme des conditions vitales de leur existence.

Les colons allemands voient une garantie de ce point dans les décisions du Conseil de l'Etat qui établissent que chaque nation a le droit d'être conduite, instruite, administrée et jugée dans sa propre langue et par ses propres enfants et d'avoir dans les corps législatifs et dans le gouvernement une représentation convenable capable de garantir l'autonomie de l'église et de l'école, de même que les droits des colons allemands.

Les colons allemands bessarabiens comme citoyens de l'Etat roumain resteront toujours fidèles au Trône et à l'État.

Le Congrès des colons allemands accomplit cet acte d'une grande importance en plaçant se confiance en Dieu et en priant le Tout-Puissant de le bénir et de mener toutes choses à bonne fin.

XVIII

Déclaration faite par le Conseil du Pays (Sfatul Tzarei) dans sa séance du 27 novembre 1918 pour renoncer aux conditions de l'Union [1]).

Le 27 novembre 1918, la déclaration suivante est lue et soumise au vote:

« A la suite de l'union à la Roumanie de la Bucovine, de la Transylvanie, du Banat et des régions hongroises peuplées de Roumains,

[1]) Dossier des Séances du Conseil du Pays. II-e session, 26—27 novembre 1918. Archives du prof. Şt. Ciobanu.

entre le Danube et la Tisa, le Conseil du Pays déclare que la Bessarabie renonce aux conditions posées pour l'union et stipulées dans l'acte du 27 mars, car elle a la certitude que dans la Roumanie de tous les Roumains, un régime vraiment démocratique est assuré pour l'avenir.

La veille de l'élection au suffrage universel de la Constituante roumaine, le Conseil du Pays ayant résolu la question agraire suivant les besoins et les nécessités du peuple, annule les autres conditions de l'acte d'Union du 27 mars et proclame l'union sans condition de la Bessarabie à sa mère la Roumanie.

La déclaration est acceptée avec un enthousiasme indescriptible et à l'unanimité.

On propose d'élire une commission de cinq membres chargée de liquider le Conseil du Pays. Sont proposés: 1. Theodosie Barcă; 2. Gherman Pantea; 3. Costache Osoianu; 4. Stephan Holban; 5. Gheorghe Tudor et comme candidats: 1. Chiril Spinei; 2. Afanasie Chiriac; 3. 3. Zamfir Munteanu et 4. Nicolas Codreanu. Les membres et les candidats proposés sont acceptés à l'unanimité ».

XIX

La composition du « Sfatul Țării » (Le Conseil du Pays).

En ce qui concerne la composition du « Sfatul Țării » d'après les éléments sociaux et nationaux, elle se présentait au moment de l'union de la façon suivante: « Le Sfatul Țàrii » avait 138 députés. Le bureau d'organisation, conformément aux instructions reçues du Congrès militaire au mois d'octobre 1917, a trouvé bon d'augmenter le nombre des députés, après étude de différentes questions techniques et statistiques, et tout en gardant la proportion entre les nationalités; cette décision fut approuvé par le « Sfatul Tzarei ».

Ces 138 députés ont été élus de la façon suivante:

1. 44 (quarante-quatre) députés ont été élus par différentes organisations militaires qui représentaient plus de trois cent mille paysans bessarabiens de 19 à 48 ans, mobilisés et se trouvant sur les différents fronts russes c'est-à-dire parmi la majorité des paysans, excepté les vieillards et les enfants.

2. 36 (trente-six) députés élus par le 3e Congrès des délégués paysans, élus à leur tour par les communes de tous les districts de la Bes-Besarabie.

3. 6 (six) députés élus comme représentants des « Zemstves » de la Province et des Districts, qui a leur toui ont été élus au suffrage universel.

4. 5 (cinq) députés envoyés par les maires des villes qui, à leur tour, ont été élus au suffrage universel.

5. 5 (cinq) députés envoyés par les organisations coopératives.
6. 3 (trois) députés du parti national moldave.
7. 1 (un) « des socialistes travaillistes ».
8. 3 (trois) des Sociétés culturelles.
9. 1 (un) de l'union du Clergé.
10. 1 (un) de la Société Juridique.
11. 1 (un) du barreau des Avocats de Bessarabie.
12. 1 (un) des chemins de fer.
13. 3 (trois) des Associations des fonctionnaires de l'Etat.
14. 3 (trois) des Associations des Professeurs et des Instituteurs.
15. 1 (un) de la Presse bessarabienne.
16. 1 (un) de l'Union professionnelle des travailleurs.
17. 7 (sept) des organisations nationales ukrainiennes.
18. 5 (cinq) des organisations nationales israélites.
19. 2 (deux) des organisations nationales bulgaro-gagautzi.
20. 1 (un) des organisations nationales polonaises.
21. 2 (deux) des organisations nationales allemandes.
22. 1 (un) des organisations nationales arméniennes.
23. 1 (un) de la Ligue culturelle russe.
24. 3 (trois) de l'Association des étudiants bessarabiens.
25. 1 (un) coopté par le « Sfatul Tzarei ».

Total: 138 députés.

Dans ce chiffre il y avait 11 propriétaires, 44 députés ayant des titres universitaires, 48 des études secondaires, 19 juristes, 3 médecins, 2 ingénieurs, 9 professeurs d'écoles secondaires.

D'après leur nationalité les députés se divisaient en: 103 moldaves, 13 ukrainiens, 7 russes, 6 israélites, 5 bulgares-gagautzi, 2 allemands 1 polonais, et 1 arménien.

D'après les classes sociales, sur 138 députés, 85 appartenaient aux paysans. On proposa à la classe organisée des grands propriétaires cinq places au Parlement. Au commencement ils ont accepté, mais ensuite ils se sont retirés du « Sfatul Tzarei ».

Parmi les fractions, la plus grande était le bloc moldave (« Blocul moldovenesc ») composé de 75 à 80 députés qui, bien que divisés en plusieurs nuances sociales: socialistes révolutionnaires, socialistes agrariens, nationalistes démocrates, etc., représentaient en général les intérêts démocratiques de toute la Bessarabie.

Après avoir voté l'union, le « Sfatul Tzarei » continua ses séances s'occupant des différentes questions qui touchaient surtout la réforme agraire. Pour résoudre ces questions, le Sfatul Tzarei a élu une commission formée des représentants de toutes les fractions parlementaires qui avait le droit de convoquer différents spécialistes de cette question. Au mois de juin, le « Sfatul Tzarei » entra en vacances.

XX

Discours prononcé par M. le Député Stéphan Ciobanu, professeur à l'université, à la séance de la Commission des Affaires Etrangères le 2 Juillet 1940, au sujet de l'occupation de la Bessarabie par les Russes [1]).

Monsieur le Président,
Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

En cette heure d'épreuve que traverse la nation roumaine, le groupe des parlementaires bessarabiens, l'Association des anciens députés au Conseil du Pays et les anciens députés bessarabiens aux Parlements Roumains de 1918 à 1940, ainsi que les notables de la vie publique et culturelle de cette province, viennent, le cœur brisé de douleur, élever vers le Parlement Roumain et l'humanité civilisée tout entière, un cri de révolte contre la nouvelle usurpation dela Bessarabie par l'Union Soviétique Russe. Cette province qui, depuis la plus haute antiquité a fait partie intégrante de la nation roumaine, puisqu'elle était comprise à l'origine dans les limites de la colonie romaine de Dacie et que, plus tard, pendant des siècles, elle a constitué une partie indissoluble de la formation politique roumaine connue sous le nom de Moldavie, a toujours été et sera toujours, par sa tradition culturelle et par sa structure ethnique, une province roumaine. Le peuple roumain de Bessarabie a partagé le sort du peuple roumain tout entier et a pris part à la formation de son individualité ethnique et à la défense de son existence nationale. Au cours de sa longue histoire, la Bessarabie, de même que les autres régions peuplées de Roumains, n'a jamais eu et ne pouvait avoir aucun contact politique avec l'État russe qui, séparé des pays roumains par l'État polonais et par les régions tataresques d'Oceacov soumises à la domination turque, se trouvait à une grande distance de la masse du peuple roumain.

Après s'être remis du coup que lui avait porté la domination tatare, l'État russe adopta une politique impérialiste qui devait le conduire à englober dans son cadre plusieurs peuples qui n'étaient pas d'origine russe.

Au XVII-ème siècle, par la corruption et la trahison, la Russie moscovite s'empare de l'Ucraine afin d'atteindre les rives de la Mer Noire. Pierre le Grand parvient jusqu'à la Mer d'Azov et, au XVIII-ème siècle, ses descendants conquièrent le littoral de la Mer Noire, se rapprochant toujours des Pays Roumains, jusqu'en 1792, date à laquelle les Russes deviennent nos voisins, le long de la frontière constituée

[1]) Cette protestation a été signée par des milliers de notables bessarabiens et présentée au Roi et au gouvernement roumains.

par le Nistru. De longue date, les Russes caressaient l'espoir, alimenté par toute une littérature de s'emparer des Dardanelles. Il leur fallait d'abord pour cela se rendre maîtres du sud-est européen. Mais ces tendances d'expansion étaient soigneusement dissimulées sous une formule hypocrite: Ils venaient, disaient-ils, à l'aide des chrétiens «subjugués» par les Turcs. Or, personne ne sollicitait cette aide. En 1812, profitant du trouble qui régnait en Europe et de la faiblesse de la Turquie, sous le protectorat de laquelle se trouvait la Moldavie, les Russes, usant du même prétexte hypocrite, s'emparent de la partie orientale de la Moldavie, bien que la Turquie se fût engagée par traité à respecter l'intégrité de la principauté de Moldavie. Cette annexion de la Bessarabie à laquelle le peuple roumain de Bessarabie et des autres provinces n'a jamais consenti, a pris la forme de l'esclavage le plus barbare des temps modernes. Malgré les protestations des paysans et des autres classes sociales de Bessarabie contre le régime russe, malgré la lutte soutenue par les Roumains pour obtenir leur émancipation, malgré les affirmations de certains russes de bonne foi comme les slavophiles Danilevski et Samarin, le publiciste Durnovo, l'ancien ministre Kouropatkine, le sociologue Tihomirov et d'autres qui ont soutenu que la Bessarabie était roumaine et qu'elle devait être rétrocédée à la Roumanie, cette province est restée, pendant plus d'un siècle, soumise au joug russe. Cette occupation de la Bessarabie offre le tableau de la plus poignante tragédie nationale, la politique russe ayant toujours poursuivi, dans cette province, la destruction de l'existence ethnique des Roumains bessarabiens, l'anéantissement de ces derniers par des colonisations massives d'étrangers dans la province, par des déportations «bénévoles» de paysans moldaves dans les régions les plus éloignées de la Sibérie et du Caucase, par la russification de l'église, de l'école et de l'administration. Mais ces mesures n'ont pas réussi à dénationaliser le peuple roumain qui continue à former un bloc massif en Bessarabie. Toutes les statistiques russes comme celles de Zasciuc, du géographe russe Soroca, de N. Laşcov et même de l'agent de russification P. Cruşevan pour ne citer que celles-ci, reconnaissent le fait que l'élément roumain de Bessarabie forme les 75% de la population de cette province. Le recensement de 1897 lui-même qui constitue pourtant la falsification la plus flagrante des données statistiques accorde à l'élément roumain la majorité relative de 47,6%, à l'élément russe 8% seulement et au ruthène 19,6%. Les chiffres ridicules de 155.774 Russes et 379.198 Ruthènes, chiffres d'ailleurs exagérés comme le reconnaît le statisticien russe V. N. Butovici lui-même, justifiaient en 1916 l'oppression d'une province de 2 millions d'habitants. Malgré les persécutions du régime russe, la population roumaine de Bessarabie n'a jamais perdu sa conscience nationale qui s'est manifestée par la conservation intacte de la langue et des coutumes, par de multiples impressions roumaines, par les écrits de nombreux auteurs bessarabiens et par d'ardentes aspirations

à l'union avec la Roumanie. Ces tendances se reflètent dans les soulèvements qui marquent le début de la domination russe, dans ceux des années 1863—1864, dans le mouvement révolutionnaire de 1905—1906. En 1917, ces mouvements en faveur de l'union avec la Roumanie prennent la forme d'une véritable révolution nationale, et dans le cadre de la révolution russe en plein accord avec les idées révolutionnaires des peuples subjugués par la Russie, la Bessarabie exprimera alors aux congrès des instituteurs, des prêtres, des coopérateurs, et des paysans, aux assemblées des « zemtsves », sa volonté de s'unir à l'État roumain, en vertu du droit d'autodétermination des peuples, droit consacré par la révolution. La création d'un Conseil du Pays, l'autonomie et l'indépendance sont les étapes logiques qui devaient conduire la Bessarabie vers le triomphe de la justice historique foulée aux pieds par la Russie tzariste, coutumière de ces procédés. Enfin le Conseil du Pays, organe parfaitement légal de la Bessarabie, élu sur la même base que toutes les organisations révolutionnaires de Russie, couronne la lutte entreprise pour l'émancipation de la province en proclamant le 27 mars 1918, l'union de la Bessarabie à la Roumanie. Ainsi, le peuple roumain de Bessarabie, suivi par les autres nationalités de cette province qui à diverses reprises ont reconnu nos droits et se sont prononcées pour l'union, a conquis sa liberté. La valabilité de l'acte d'union et la justice de la cause roumaine ont été reconnues également par les grandes puissances, l'Allemagne et l'Italie entre autres, auxquelles la Bessarabie a manifesté plus d'une fois sa vive reconnaissance.

Ces 22 ans de vie nationale dans le cadre de l'État roumain ont permis d'accomplir des progrès énormes sur le terrain culturel social et économique. Les illettrés, cette honte du régime russe, disparaissent presque complètement. La réforme agraire appliquée à toutes les nationalités également, entraîne un épanouissement de l'économie rurale et les minorités de Bessarabie jouissent de droits qui ne leur ont jamais été reconnus sous la domination russe. Une preuve de ce fait, c'est que la propagande communiste la plus intense, la fondation de la République moldave — qui est d'ailleurs une reconnaissance tacite de la prépondérance de l'élément roumain entre le Nistru et le Bug — la création du poste de radio-émission de Tiraspol qui poursuit les mêmes desseins, n'ont donné aucun résultat. Un calme parfait a continué à régner en Bessarabie. Quant aux élections libres qui ont revêtu dans cette province un caractère plébiscitaire, elles ont confirmé de façon éclatante les bons sentiments que la population de la Bessarabie tout entière nourrit à l'égard de la Roumanie.

Aujourd'hui, à la faveur de procédés jusqu'alors inconnus de l'histoire, profitant de sa force numérique et du trouble qui règne en Europe, la Russie soviétique, s'efforçant de falsifier les données historiques et statistiques, envahit de nouveau cette province. Ses habitants, aussi bien les Roumains que les Allemands, les Bulgares et même

les Ruthènes et les Russes, tous hostiles au régime communiste, sont abandonnés à un sort qu'aucun d'eux n'avait désiré. Les postes de radio de l'U.R.S.S. déforment la vérité lorsqu'ils affirment que les soviétiques sont accueillis avec des fleurs: aujourd'hui coulent en Bessarabie des ruisseaux de larmes et de sang et ceux qui offrent des fleurs aux envahisseurs n'ont rien de commun avec le peuple roumain ni avec la population laborieuse des autres nationalités de cette province.

S'il est encore une justice ici-bas et si les principes d'humanité conservent, malgré tout, leur prestige, si, à notre époque, les droits des peuples, droits sacrés même pendant les périodes les plus sombres de l'histoire, n'ont point perdu toute valeur, nous, parlementaires et notables de la vie politique et culturelle de Bessarabie, Roumains et minoritaires, au nom du peuple de la province comprise entre le Prut et le Nistru, nous en appelons au monde civilisé pour attirer son attention sur la tragédie qui de nouveau se joue dans cette malheureuse partie de la terre moldave. Pour nos frères réduits au silence nous élevons en même temps ici une protestation véhémente contre la violation cynique de nos droits historiques, ethniques et humains les plus sacrés.

VII

BIBLIOGRAPHIE

Pour le présent ouvrage, on a tenu a utiliser, surtout en ce qui concerne la partie historique et ethnographique, les données fournies par les écrivains russes qui ne peuvent être soupçonnés de partialité pour la cause roumaine. Aussi les arguments qu'ils nous fournissent sont-ils d'autant plus convaincants. Des nombreux ouvrages sur la Bessarabie publiés en roumain, avant et après l'union, très peu ont été consultés.

La province roumaine située entre le Prut et le Nistru a toujours été l'objet d'une attention particulière de la part des écrivains et des savants russes. Sa bibliographie extrêmement riche a été recueillie et publiée dans un volume imposant, par le prof. P. N. Draganov sous le titre de *Bessarabiana.* Ученая Литературная и художественная Бессарабія. Составилъ П. Д. Драгановъ. Кишиневъ. *1911.*

Pour les livres publiés en roumain de 1918 à 1933, il existe un ouvrage, malheureusement incomplet, de Al. David, *Bibliographie des travaux relatifs à la Bessarabie.* Chișinău, 1933.

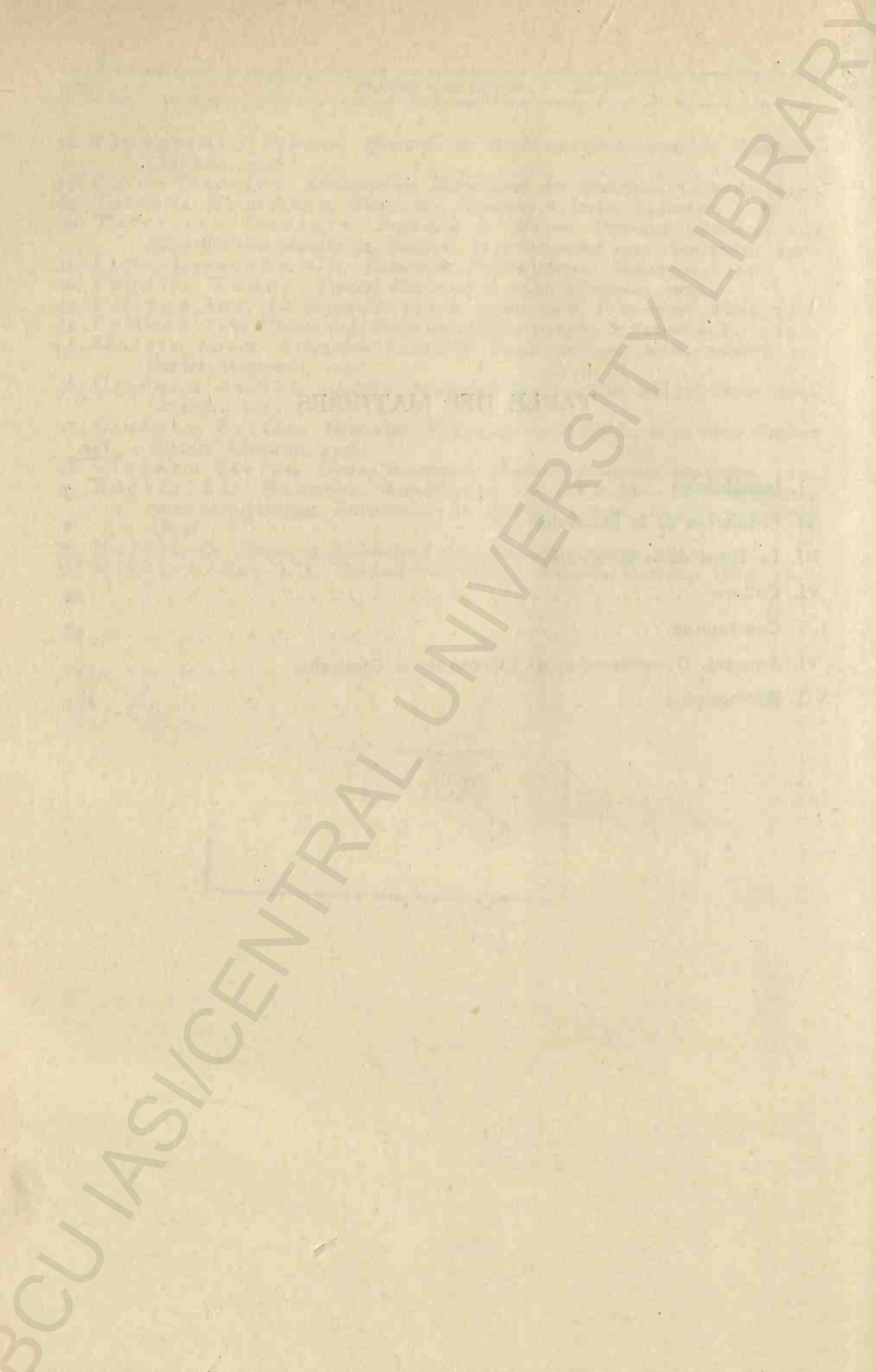
Nous donnons ci-dessous la bibliographie des livres les plus importants concernant la Bessarabie.

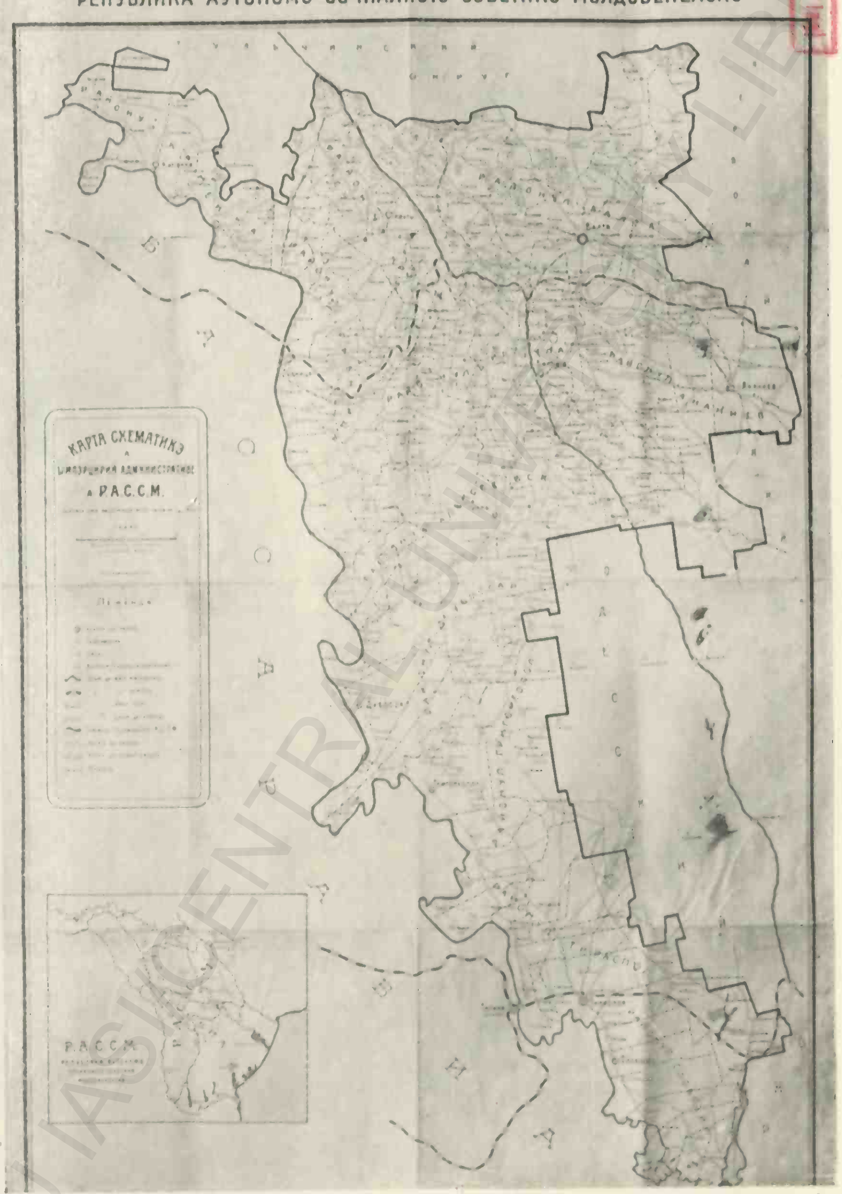
1. Свиньинъ П. П. Описаніе Бессарабской области, составленное въ 1816 году. Одесса 1867. Записки Одеск. о-ва исторіи и древностей. Vol. VI, pp. 175—321.
2. Защукъ А. Матеріалы для географій и статистики Россіи. Бессарабская область С. Петербургъ 1862 Vol. I—II.
3. Накко Алексѣй. Исторія Бессарабіи съ древнѣшихъ временъ Одесса. 1873.
4. Егуновъ А. Н. Записки Бессарабскаго статистическаго комитета Vol. I—III. Кишиневъ. 1864—1868.

5. Вельтманъ А. Воспоминаніе о Бессарабіи, 1818—1824. с. Петербургъ.
6. Куницкій Петръ. Краткое статистическое описаніе заднѣстровской области. С. Петербургъ. 1813.
7. Батюшковъ П. А. Бессарабія. Историческое описаніе. С. Петербургъ. 1892.
8. Крушеванъ П. А. Бессарабія. Географическій, историческій, статистическій, экономическій, этнографическій, литературный и справочный сборникъ. Москва. 1903.
9. Семеновъ В. П. Тянъ-Шанскій. Полное географическое описаніе Россіи. Vol. XIV. С. Петербургъ. 1910.
10. Статистическое описаніе Бессарабіи собственно такъ называемой, или Буджака. (de generalul A. O. Cornicovici). Аккерманъ 1899.
11. Халиппа И. Н. Труды Бессарабской губернской архивной Комиссіи Кишиневъ. Vol. I—III. 1900—1909.
12 Помятная книжка Бессарабской области на 1862 годъ. Кишиневъ 1862.
13. Kacco Л. А. Россія на Дунаѣ и образованіе Бессарабской области. С. Петербургъ. 1913.
14. Вигель Ф. Ф. Воспоминанія. Москва 1865 Vol. VI.
15. Вельтманъ А. Ѳ. Начертаніе древней исторіи Бессарабій. Москва 1828.
16. Аѳанасьевъ Чужбинскій. А. С. Очерки Днѣстра. С. Петербургъ 1863.
17. Аѳанасьевъ Чужбинскій. А. С. Поѣздка въ южную Россію. Vol. II. С. Петербургъ.
18. Могилянскій Н. К. Матеріалы для географіи и статистики Бессарабіи. Кишиневъ, 1913.
19. Бутовичъ В. Н. Матеріалы для этнографической карты Бессарабской губерній, Кіевъ 1916.
20. Мошковъ В. А. Гагаузы Бендерскаго уѣзда. Этнографическое обозрѣніе 1900-1903 NN. 44, 48, 49, 51, 54, 55.
21. Нестеровскій П. А. Бессарабскіе русины. Историло-этнографическій очеркъ. Варшава 1905.
22. Ермолинскій К. Сборникъ статистическихъ свѣдѣніи по Хотинсвому уѣзду. Москва 1885.
23. Бергъ Л. С. Бессарабія. Страна-Люди-Хозяиство. Петроградъ. Изд. „Огни". 1918.
24. Стадницкій А. Гаврiилъ Банулеску-Бодони. Кишиневъ. 1895.
25. Титоровъ Iовъ. Българитѣ въ Бессарабия. София. 1905.
26. Мановъ И. Атанас. Потеклото на гагаузитѣ. Варна. 1939.
27. Arbore Zamfir. *Basarabia în secolul al XIX-lea.* Bucureşti. 1898.
28. Iorga N. *Studii istorice asupra Chiliei şi Cetăţii Albe.* Bucureşti. 1900.
29. Iorga N. *Basarabia noastră.* Vălenii de Munte, 1912.
30. Iorga N. Ses nombreuses oeuvres historiques accordent à la Moldavie orientale l'attention qui lui est due.
31. Nistor I. *Istoria Basarabiei.* Cernăuţi, 1923.
31. Cazacu P. Dr., *Moldova dintre Prut şi Nistru 1812—1918.* Iaşi. Rev. « Viaţa Românească » et en volume.
32. Cazacu P. Dr. *Zece ani dela Unire,* 1918—1928. Bucureşti, 1918.
33. Filipescu C. şi Eugeniu N. Giurgea. *Basarabia. Consideraţiuni generale, agricole, economice şi statistice.* Chişinău, 1919.
34. Frăţiman Justin. *Studiu contributiv la istoria mitropoliei Proilavia.* Chişinău, 1923.
35. Haneş Petre *Basarabia. Autonomia, neatârnarea şi unirea cu România.* Bucureşti, 1919.
36. Haneş Petre *Scriitorii basarabeni.* Bucureşti, 1920.
37. Popovschi Nicolae. *Istoria bisericii din Basarabia în veacul al XIX-lea sub Ruşi.* Chişinău, 1931.

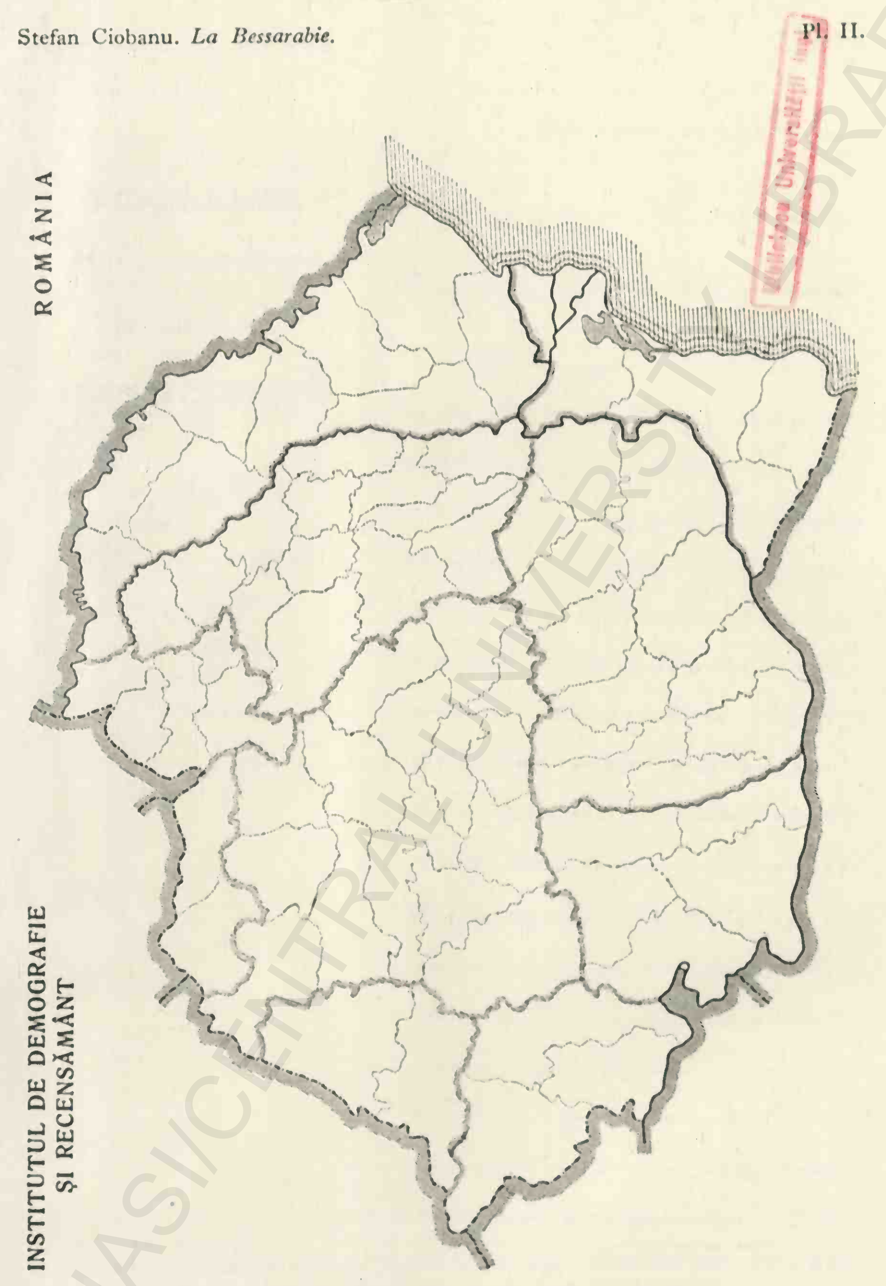
38. Popovschi Nicolae. *Mişcarea din Balta sau inochentismul în Basarabia.* Chişinău, 1926.
38. Puiu, Visarion. Arhimandrit. *Mănastirile din Basarabia.* Chişinău, 1919.
39. Tittoni Tommaso. *Basarabia, România şi Italia.* Bucureşti, 1927.
40. Tataresco Georges. *Bessarabie et Moscou.* Discours prononcé à la Chambre des députés de Bucarest, le 9 décembre 1925. Bucureşti, 1926.
41. Popa-Lisseanu Gh. *Basarabia. Privire istorică.* Bucureşti, 1924.
42. Pamfile Tudor. *Ţinutul Hotinului la 1817.* Chişinău, 1920.
43. Pelivan Ion. *La Bessarabie sous le régime russe,* 1812—1918. Paris, 1919.
44. Pelivan Ion. *L'union de la Bessarabie à la mère-patrie, la Roumanie.* Paris, 1919.
45. Mateiu Ioan. *Renaşterea Basarabiei. Pagini de luptă pentru unitatea naţională.* Bucureşti, 1921.
46. Ciobanu Ştefan. *Cultura românească în Basarabia sub stăpânirea rusă.* Chişinău, 1923.
47. Ciobanu Ştefan. *Basarabia.* Monographie, en collaboration avec d'autres auteurs. Chişinău, 1926.
48. Ciobanu Ştefan. *Unirea Basarabiei. Studiu şi documente.* Bucureşti, 1929.
49. Zucker. I. G. *Bessarabien.* Bemerkungen und Gedanken, bei Gelegenheit eines mehrjährigen Aufenthaltes in diessem Lande. Frankfurt-pe-Main, 1834.
50. Kohl I. G. *Reisen in Südrussland.* Dresden und Leipzig, 1843.
51. Kraszewesky J. J. *Wospominenia Odessy, Jedesanu, Budzacu.* Vilno. 1846.

TABLE DES MATIÈRES

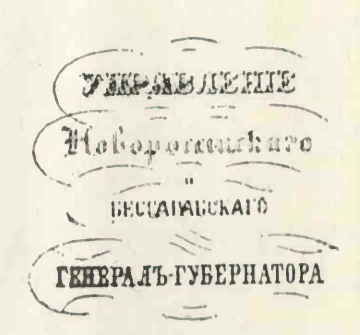




République Sovietique Moldave Transnistrienne.



La Bessarabie dans le cadre géographique de la Roumanie.



Отдѣленіе [illegible]
Стол[illegible]
28 Мая 185[illegible]
№ [illegible]
Одесса

Весьма секретно

Милостивый государь,
[illegible] Иванъ Осиповичъ.

Я получилъ свѣдѣнія что Бессарабское дворянство, [illegible] [illegible] [illegible] Государя Императору на случай событій въ [illegible] Княжествахъ, затрудненія въ [illegible] [illegible] [illegible] дворянъ, настаивающихъ о возстановленіи Молдавской національности въ Бессарабіи, въ виду [illegible] [illegible] обстоятельствъ, которыя представляли бы [illegible] [illegible] право требовать соединенія съ Молдавіей. Въ числѣ этихъ [illegible] отмѣчаютъ [illegible] [illegible]

L'adresse du général-gouverneur Novorisiei au sujet du mouvement des boyards bessarabiens en faveur de l'union avec la Roumanie.
Adresa general-guvernatorului Novorabiei in chestiunea mişcării boerilor basarabeni pentru unirea Basarabiei cu România.

рянскаго Депутатскаго Собранія Александра Катаржиу, брата его Кишиневско-Оргѣевскій Окружной Судья Карлъ Катаржиу, два брата Кассо (сыновья Степана Кассо), два брата Иванъ и Константинъ Кри-шти(?), Константинъ Катаржи(?) и своего студентъ.

Прошу Ваше Превосходительство увѣдомленіемъ своимъ, въ какой степени свѣдѣнія эти удовлетворяютъ(?) вопросамъ(?).

Примите увѣреніе въ совершенномъ моемъ почтеніи и преданности.

УПРАВЛЕНІЕ
Новороссійскаго
и
БЕССАРАБСКАГО
ГЕНЕРАЛЪ-ГУБЕРНАТОРА

Отдѣленіе Секр.
Столъ.
21 Марта 184[illegible]
№ 375.
Одесса.

Къ докладу.

Секретно.

Господину Начальнику Бессарабской области.

Я получилъ изъ Молдавіи свѣдѣнія: будто бы между Ясскими и Кишиневскими учреждена революціонерами почта для пересылки ихъ корреспонденціи и для передачи [illegible], съ коихъ взимается за это по 3 р., и будто бы такая же почта существуетъ между Измаиломъ и Аккерманомъ; будто бы Кишиневскіе молдаване [illegible] хранятъ оружіе; имѣютъ сношенія съ Яссами и Бухарестомъ и [illegible] Бессарабіи къ [illegible], и [illegible] Молдаванъ, пріѣзжающихъ изъ [illegible] въ Кишиневъ за письмами.

Считаю нужнымъ обратить вниманіе Вашего Превосходительства на сіи свѣдѣнія.

Генералъ-Губернаторъ,
Генералъ-Адъютантъ [signature]

Adresse du même Général-gouverneur concernant les jeunes boyards bessarabiens qui complotaient contre l'Etat russe.

Adresa aceluiași general-guvernator în chestia tinerilor boeri basarabeni, care complotează în contra statului rus.

ПОПЕЧИТЕЛЯ
ОДЕССКАГО УЧЕБНАГО ОКРУГА
12 Января 1868 г.
№ 6.
ОДЕССА.

23 Января.

Милостивый Государь
Егоръ Егоровичъ

Обозрѣвая въ 1867 году учебныя заведенія Одесскаго Учебнаго Округа, Г. Министръ Народнаго Просвѣщенія обратилъ между прочимъ вниманіе на то обстоятельство, что Молдоване въ Бессарабіи, въ той, какъ давно обитающіе въ Россіи, не всѣ знаютъ по Русски, даже въ нѣкоторыхъ Православныхъ приходахъ досель еще богослуженіе происходитъ на Молдаванскомъ нарѣчіи. Руководясь убѣжденіемъ, что необходимо положить конецъ этой Государственной разрозненности, такъ какъ теперь, можетъ быть, болѣе чѣмъ когда либо, Русское образованіе Молдованъ въ предѣлахъ Россіи получило политическое значеніе, потому что соединеніе Молдавіи съ Валахіею и образованіе изъ нихъ почти независимаго и малоприязненнаго для насъ Княжества производитъ замѣтное притягательное дѣйствіе и на сосѣднихъ Бессарабскихъ Молдованъ. Г. Министръ счелъ долгомъ во всеподданнѣйшемъ отчетѣ объ осмотрѣнныхъ имъ въ 1867 году учебныхъ заведеніяхъ довести объ этомъ до свѣдѣнія Его Императорскаго Величества, упомянувъ и о томъ, что онъ полагаетъ въ свое время просить Кишиневскаго Преосвященнаго принять въ настоящемъ дѣлѣ участіе въ надеждѣ, что совокупными усиліями двухъ вѣдомствъ не только разъяснитъ, но и удовлетворительно разрѣшитъ предлежащую задачу.

Сообщая о вышеизложенномъ, Графъ Д. А. Толстой поручилъ мнѣ командировать въ Бессарабію опытнаго педагога для подробнаго осмотра всѣхъ тамошнихъ народныхъ училищъ и для собранія свѣдѣній, которыя оказались бы необходимыми при обсужденіи помянутаго дѣла, съ тѣмъ, чтобы собранныя свѣдѣнія были представлены мною Его Сіятельству.

Вслѣдствіе чего командировавъ Директора училищъ Бессарабской Области, Статскаго Совѣтника Яновскаго для подробнаго осмотра всѣхъ находящихся въ Бессарабіи народныхъ училищъ и для собранія необходимыхъ по сказанному дѣлу свѣдѣній, съ тѣмъ, чтобы онъ употребилъ для этого дѣла и Штатныхъ Смотрителей уѣздныхъ училищъ, по его выбору, я обращаюсь къ Вашему Превосходительству съ покорнѣйшею просьбою объ оказаніи Г. Яновскому и Штатнымъ Смотрителямъ уѣздныхъ училищъ благосклоннаго содѣйствія къ успѣшнѣйшему исполненію возложеннаго на нихъ порученія, какъ по осмотру всѣхъ народныхъ училищъ въ Бессарабіи, такъ и по собранію нужныхъ свѣдѣній въ тѣхъ мѣстностяхъ, гдѣ училищъ не существуетъ.

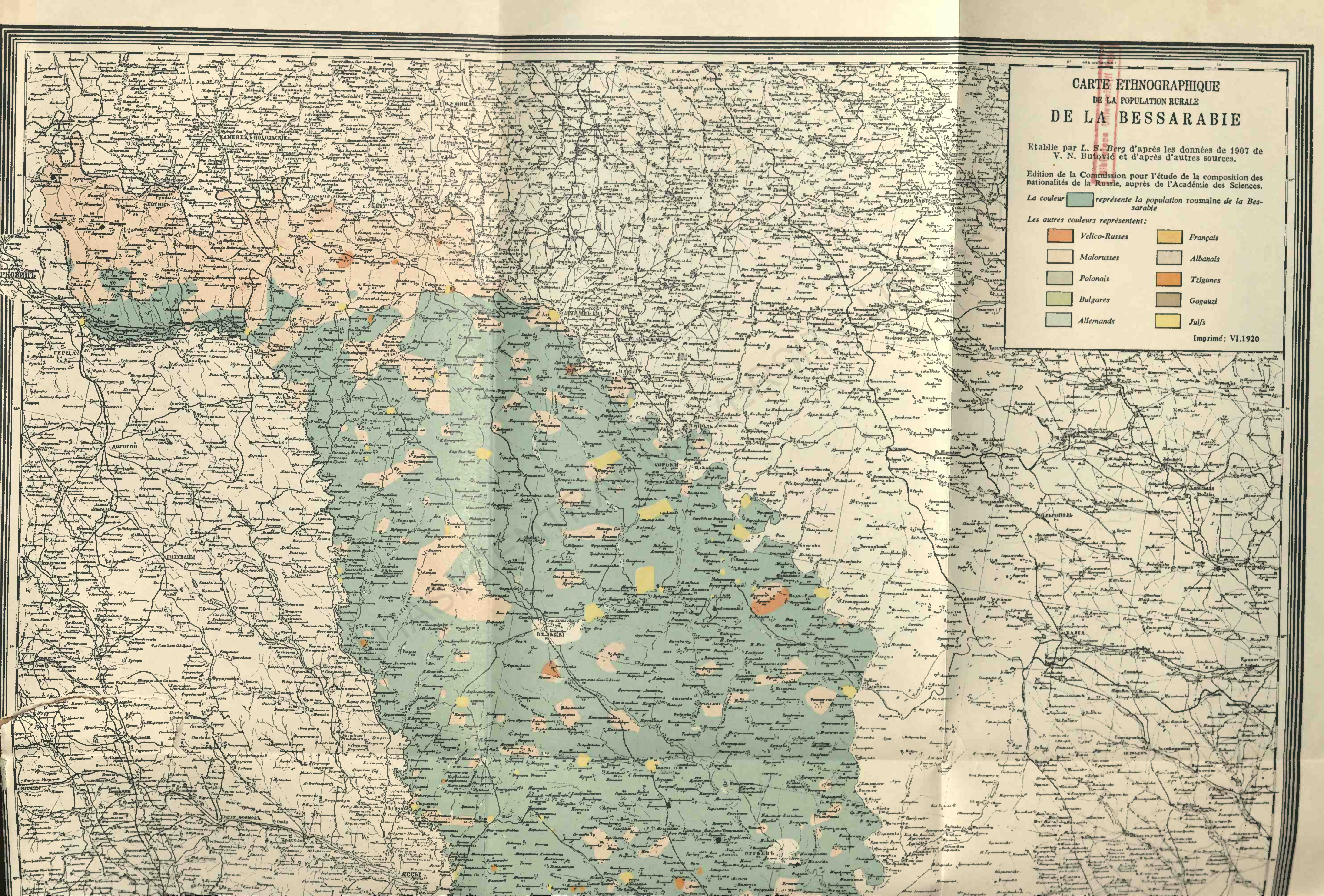
Пользуюсь настоящимъ случаемъ, чтобы просить Ваше Превосходительство принять увѣреніе въ совершенномъ моемъ почтеніи и истинной преданности

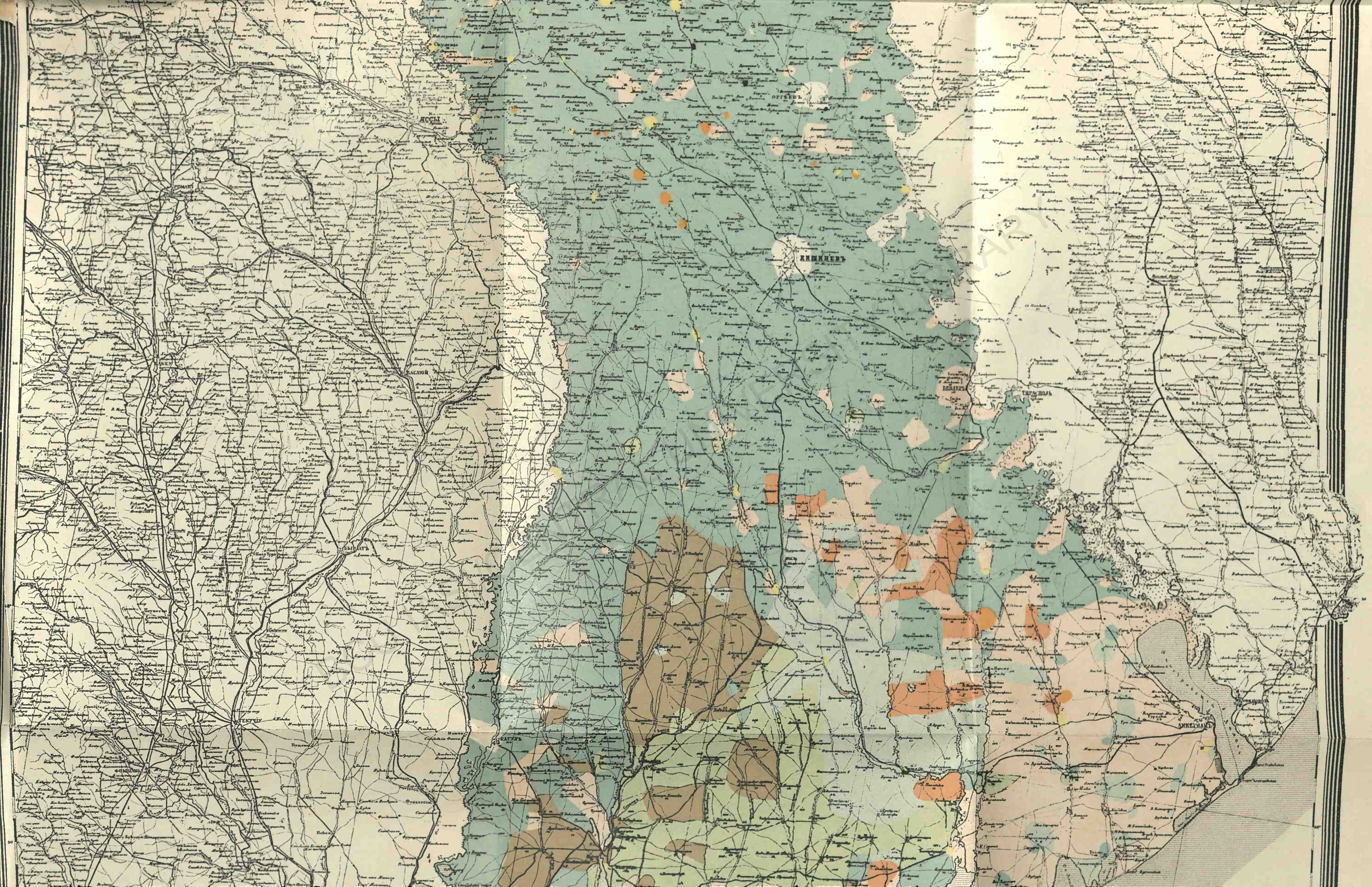
С. Голубцовъ

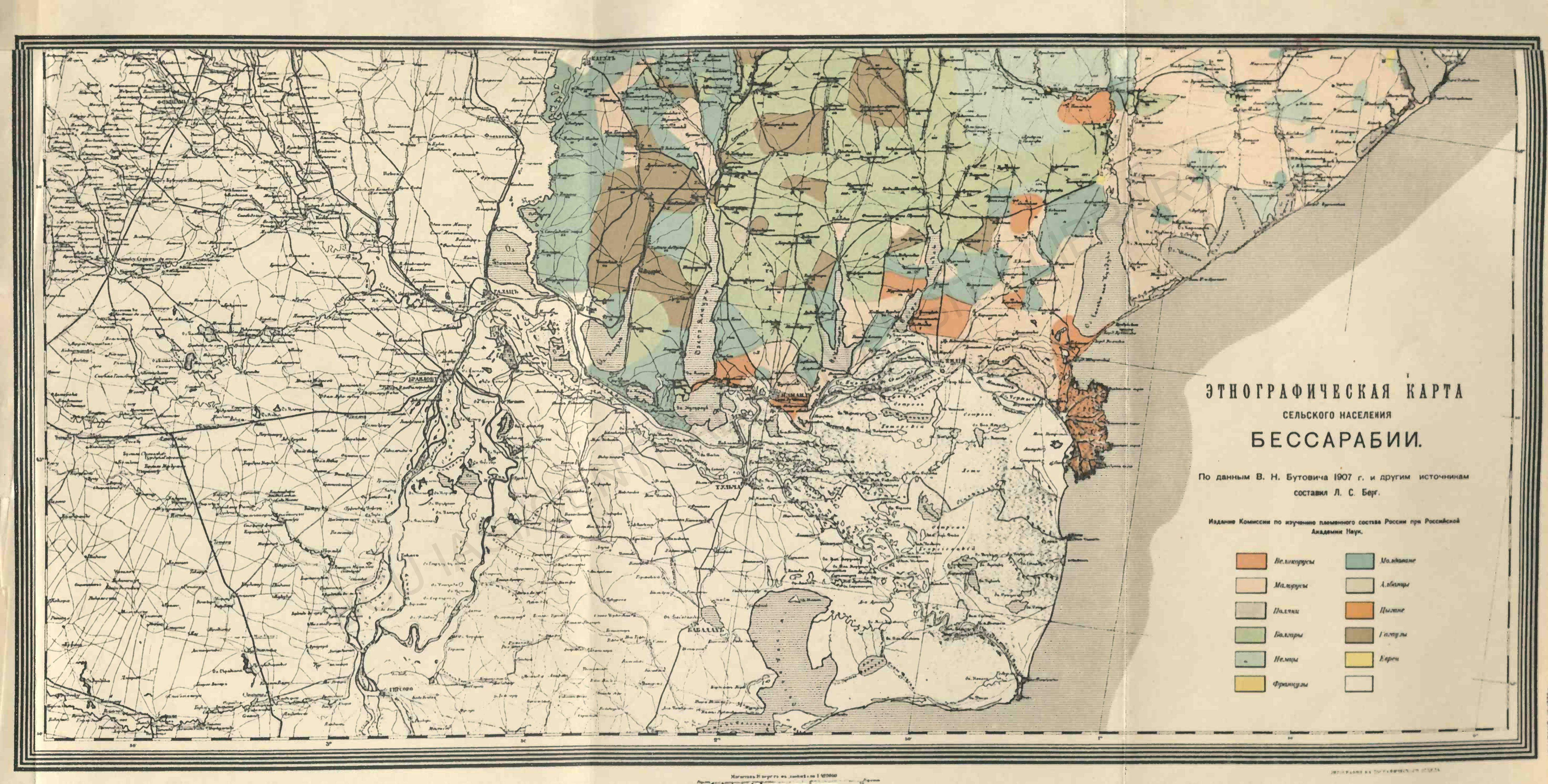
Его Пр-ву
Е. Е.
Гангардту



L'adresse du directeur de l'enseignement de la circonscription Odessa dans laquelle il demande qu'on renforce les mesures pour russifier la Bessarabie.


CARTE ETHNOGRAPHIQUE
DE LA POPULATION RURALE
DE LA BESSARABIE
Etablie par L. S. Berg d'après les données de 1907 de V. N. Butović et d'après d'autres sources.
Edition de la Commission pour l'étude de la composition des nationalités de la Russie, auprès de l'Académie des Sciences.
La couleur représente la population roumaine de la Bessarabie
Les autres couleurs représentent:
Velico-Russes
Malorusses
Polonais
Bulgares
Allemands
Français
Albanais
Tziganes
Gagauzi
Juifs
Imprimé: VI.1920


ЯССЫ
КИШИНЕВЪ


ЭТНОГРАФИЧЕСКАЯ КАРТА
СЕЛЬСКОГО НАСЕЛЕНИЯ
БЕССАРАБИИ.
По данным В. Н. Бутовича 1907 г. и другим источникам
составил Л. С. Берг.
Издание Комиссии по изучению племенного состава России при Российской Академии Наук.
Великорусы
Малорусы
Поляки
Болгары
Немцы
Французы
Молдаване
Албанцы
Цыгане
Гагаузы
Евреи

